LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

—No 31 ST-BONIFACE, VENDREDI 8 NOVEMBRE 1957 PRIX: SEPT CENTS

L'URSS pourra lancer une fusée à la lune

MOSCOU — Le physicien T. Khatchatourov, membre correspondant de l'Académie des Sciences de l'URSS, assure qu'un nouveau carburant d'extrême puissance créé en URSS pourrait envoyer une fusée à la lune en 10 heures, à une vitesse proche de 25,000 milles à l'heure.

Ce carburant, confirme M. Khatchatourov, fut inventé pour lancer le second satellite artificiel, qui parcourt l'espace à tout près de 5 milles par seconde, soit 17,885 milles à l'heure.

OTTAWA — Le premier ministre, le très hon. John Diefenbaker, a déclaré au cours d'une entrevue que le lancement du Spoutnik II par la Russie est un autre coup à l'inertie de l'Occident.

Il a ajouté que le nouveau satellite soviétique porteur d'un chien ne doit pas alarmer la population, mais être considéré comme un avertissement aux pays de l'Ouest de se mettre à l'oeuvre.

La Fraternité Française d'Amérique vient d'aider 29 oeuvres nationales

MONTREAL — La Fraternité Française d'Amérique a compilé les résultats de sa troisième campagne de souscription pour des oeuvres françaises au Canada et aux Etats-Unis. Le montant recueilli s'élève à $58,000. Les dirigeants de la campagne remercient bien sincèrement tous leurs collaborateurs, la presse, la radio, la télévision, ainsi que tous les souscripteurs.

Voici les noms des vingt-neuf oeuvres nationales qu'ils ont pu encourager financièrement ainsi que le montant attribué à chacune d'elles:

Montant à répartir		$58,000
Acadie:		
Ile du Prince-Edouard: Société St-Thomas d'Aquin		500
Nouvelle-Ecosse: Société St-Pierre, Cap Breton		500
Le Petit Courrier, Baie Ste-Marie		500
Le Collège Ste-Anne		1,000
Nouveau-Brunswick: L'Association Acadienne d'Education		500
		$ 3,000
Nouvelle-Angleterre:		
Comité d'Orientation franco-américaine		$ 5,000
Fédération Féminine franco-américaine		1,000
		$ 6,000
Quebec:		
La Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste		$ 6,000
L'Association de la Jeunesse Canadienne-française		2,000
L'Association canadienne des universitaires de langue f.		1,000
		9,000
Ontario:		
L'Union des Cultivateurs franco-ontariens		$ 1,000
L'Association C.-F. d'Education d'Ontario: (Bourses Ecoles Normales d'Ottawa et Sudbury)		3,000
		$ 4,000
Manitoba:		
Poste de radio CKSB		$ 1,000
Association d'Education des C.-f. du Manitoba		1,000
Ecoles indépendantes de St-Boniface et Winnipeg:		
Précieux-Sang	$1,000	
Sacré-Coeur	1,000	
Ad libitum	1,000	
		$ 3,000
		$ 5,000
Saskatchewan:		
Ecole Mathieu à Régina		$ 500
Le Collège de Gravelbourg		1,500
L'Oeuvre des Foyers-Ecoles, Gravelbourg		500
Collège Notre-Dame de Prince-Albert		2,000
L'Association Catholique Franco-Canadienne		500
		$ 5,000
Alberta:		
Le Collège St-Jean d'Edmonton		$ 1,500
Le Collège de Falher		1,500
L'Association Catholique Franco-Albertaine		1,000
La Relève franco-albertaine		500
Le Centre français de Calgary		500
		$ 5,000
Colombie-Britannique:		
La Fédération c.-f. de la Colombie		$1,000
L'église et l'école de Port Alberni		5,000
Le Pensionnat de Fatima à Maillardville		4,000
La Relève franco-colombienne		300
		$10,300
GRAND TOTAL		$47,300
Réserve pour l'organisation de la campagne de 1958		4,000
Réserve pour cas imprévus		6,700
GRAND TOTAL:		$58.000

Le Club des 100 (ACFC)

PRINCE-ALBERT — Nous apprenons que certains délégués, de retour du congrès de Prince-Albert, se sont mis à parler du Club des 100 dans leur entourage et que leur travail est en voie de produire des résultats. On nous promet plusieurs nouveaux membres d'ici peu.

Une école, ayant vu dans le journal de la semaine dernière le nom des Finissants du Collège de Gravelbourg, s'est dit qu'elle pourrait peut-être faire aussi bien. Et l'on est à considérer gravement la chose.

Nous demandons à tous les délégués au congrès de nous aider à recruter d'autres membres afin que notre liste s'allonge de semaine en semaine et que nous atteignions notre objectif sans trop tarder. Car notre Club des 100 (ACFC) ne remplira pas ses cadres tout seul et sans travail. Et qui donc, mieux que les délégués au congrès, comprennent le bien-fondé de cette initiative et sont capables de persuader les autres? Si chaque délégué trouvait un seul nouveau membre, nos cadres seraient vite remplis et il nous faudrait peut-être même changer le nom de notre club avant longtemps.

La semaine dernière, le Manitoba avait 81 membres dans son club et nous, de la Saskatchewan, 26. Pourquoi pas une saine émulation entre les patriotes des deux provinces? Pour notre part, en tout cas, essayons de rattraper nos amis du Manitoba ou du moins de diminuer la distance qui nous sépare d'eux.

Voici quelques noms à ajouter à ceux de la semaine dernière:

PREMIERE LISTE

S. Exc. Mgr Léo Blais, évêque de Prince-Albert	$25.00
S. Exc. Mgr Aime Decosse, évêque de Gravelbourg	25.00
M. l'abbé J.-A. Beaulac, curé d'Albertville	25.00
Les finissants du Collège de Gravelbourg	25.00
M. Clotaire Denis, père, de St-Denis	25.00
M. Dumont Lepage, prés. de l'A.C.F.C., de Gravelbourg	25.00
M. Charles Papen, gérant de CFNS, de Saskatoon	25.00
M. Eugène Durette, de Debden	25.00
Les Pères Oblats du Collège de Gravelbourg	25.00
Les Filles de la Providence	25.00
M. l'abbé A. Guenette, de Gravelbourg	25.00
M. l'abbé A. Chabot, curé de Vanguard	25.00
M. l'abbé R. Ducharme, visiteur des écoles	25.00
M. Jos.-E. DeGagné, de St-Boniface	25.00
M. l'abbé Fernand Ducharme, curé de Coderre	25.00
M. l'abbé A. Paradis, curé de St-Hippolyte	25.00
M. Richard Prince, de Delmas	25.00
M. Jos. Morin, de Ferland	25.00
M. R. Pinsonneault, prés. de l'A.C.E.F.C., de Gravelbourg	25.00
M. Clotaire Denis, fils, de St-Denis	25.00
M. Leonce Duret, d'Ormeaux	25.00
M. l'abbé D. Roy, curé de Prud'homme	25.00
M. Romuald Leblanc	25.00
M. l'abbé R. Larivière, de Gravelbourg	25.00
M. Rosaire Chabot, de Ferland	25.00
Mlle Désirée Hamoline, d'Aberdeen	25.00

DEUXIEME LISTE

M. et Mme Alphonse Baillargeon, North Battleford	$25.00
M. l'abbé O. Lacroix, Vonda	25.00
R. P. Joseph Bordet, f.m.i., St-Hubert	25.00
M. Raymond Denis, Montréal	25.00
Mlle Juliette Lepage, Vonda	25.00
Le cercle paroissial de l'A.C.F.C., Meyronne	25.00
M. Antonio de Margerie, Vonda	25.00

TOTAL: 33 membres.



Grâce tout particulièrement à la générosité des Québecois, la Fraternité Française peut, encore une fois cette année, distribuer de l'aide aux minorités de langue française sur le continent. La photo ci-dessus capte les sourires que ces chèques suscitent au Manitoba. **M. le Dr P.-E. LaFlèche,** représentant du Manitoba au Conseil de la Vie Française, présente un don de $1,000 à **M. Hervé Sala,** vice-président de l'Association d'Education, sous le regard bienveillant de **S. Exc. Mgr Maurice Baudoux,** qui eut le bonheur de partager $2,000 parmi les écoles des paroisses du Précieux-Sang, de Ste-Marie et de St-Eugène. Deux autres octrois de $1,000 chacun furent alloués à l'école paroissiale du Sacré-Coeur et au poste CKSB. (Photo Gene Gauthier)

Elle représentera toutes les mères canadiennes

OTTAWA — C'est une veuve de Truro, en Nouvelle-Ecosse, qui a perdu son mari et trois fils à la guerre, qui représentera les mères canadiennes à la cérémonie du Jour du Souvenir à Ottawa, le 11 novembre prochain. Mme Fred MacFarlane, âgée de 70 ans, déposera une des quatre couronnes officielles, en même temps que le gouverneur général, M. Vincent Massey, le premier ministre, M. Diefenbaker, et le président de la Légion canadienne, M. Davil L. Burgess.

La moitié des humains entassée dans 4 pays

WASHINGTON — Près de la moitié de la population du monde vit dans quatre pays — la Chine communiste, l'Inde, l'Union soviétique et les Etats-Unis — a déclaré le secrétariat d'Etat au Commerce.

Un sixième de la population mondiale vit dans six autres pays qui comptent 50,000,000 d'habitants chacun ou plus. Ce sont: le Japon, l'Indonésie, le Pakistan, le Brésil, le Royaume-Uni et l'Allemagne occidentale.

Une seule personne sur 10 vit dans de petits pays ou territoires qui ont une population de moins de 10,000,000 d'habitants.

Le rapport du secrétariat d'Etat au Commerce donne une estimation de l'accroissement de la population dans les principaux pays, mais il omet la Chine continentale, disant qu'il manque d'informations sûres.

La population totale de la Chine en 1953, soit 582,603,000, est citée sans estimation sur son accroissement.

Le deuxième plus grand pays du monde, l'Inde, aura une population de 388,797,000 habitants en janvier prochain et de 393,702,000 en janvier 1959.

Les estimations de la population de l'Union soviétique pour janvier prochain et un an plus tard sont respectivement de 205,989,000 et 209,533,000 habitants.

Pour les Etats-Unis, on prévoit une population totale de 171,722,000 habitants, en janvier prochain, et de 175,644,000 habitants au début de 1959.

La CTC et les coopératives en viennent à une entente

MONTREAL — Les représentants du Congrès du travail du Canada, qui compte un million de cotisants, et des coopératives canadiennes, auxquelles adhèrent 900,000 autres Canadiens, ont conclu un accord de travail.

En raison du régime des relations entre les coopératives et leurs employés, il existait en effet depuis quelques années des frottements légers entre les deux groupes. Il semble toutefois que les difficultés aient été aplanies.

L'un des aboutissements de l'accord est que le Congrès du travail exhortera ses syndicats affiliés à acheminer une partie de leurs recettes vers le mouvement coopératif. Les syndicats, en général, ont des fonds considérables — la chose est connue mais personne n'a jamais fait d'estimation — confiés aux banques ou investis dans des entreprises conventionnelles.

Trois voies d'action

Des représentants ont révélé que le CTC et l'Union des coopératives du Canada ont formé une commission mixte qui, dans le but de promouvoir les intérêts des membres aussi bien des coopératives que de la centrale syndicale, travaillera dans les trois voies suivantes:

1. Le CTC invitera instamment les cotisants de ses filiales à donner leur adhésion au mouvement coopératif.

2. La centrale ouvrière encouragera de plus ses filiales à faire appel aux commodités d'assurance des coopératives pour l'investissement de certains fonds, comme ceux qui sont confiés aux programmes de pensions auxquels contribuent et le patronat et le syndicat.

3. Le CTC tâchera de faire adopter sur une grande échelle l'emploi des fonds syndicaux à la construction d'habitations pour les ouvriers.

A ce dernier chapitre, les deux groupes ont donné à comprendre qu'ils mettront à l'essai deux genres d'habitations, puisant à cette fin dans les caisses syndicales.

La chasse au bison revivrait au Canada

OTTAWA — La chasse aux bisons revivra peut-être au Canada comme moyen d'apporter des revenus au Trésor fédéral par l'émission de coûteux permis.

Le bulletin du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales déclare que les autorités étudient la possibilité d'établir une courte saison de chasse dans le Wood Buffalo Park, s'étendant à la frontière de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest.

La population des bisons, dans ce parc, est de 15,000 et chaque année on doit abattre des têtes afin d'empêcher le troupeau de s'accroître trop rapidement. Les autorités abattent de 200 à 500 têtes par année, expédient la viande de l'animal aux Indiens indigents des localités éloignées du Nord et vendent le reste aux maisons de salaisons des Etats-Unis et à des restaurants.

Chasse dangereuse

Cependant, dit le bulletin, une brève saison de chasse s'avérera peut-être plus rémunératrice que l'abattage fédéral actuel:

"Il est probable qu'il existe assez de sportifs, à travers le monde, qui achèteront un permis, au coût de $500 à $1,000, afin d'abattre deux bisons au maximum."

Le bulletin ajoute qu'à cause de la "férocité" du troupeau de Wood Park, "la chasse au bison sera plus dangereuse et plus excitante que jamais elle ne l'a été lorsque des troupeaux sans nombre étaient abattus dans les plaines de l'Amérique du Nord, il y a 100 ans".

Collation des grades à l'Université d'Ottawa

OTTAWA — La collation des grades de la session d'automne de l'Université d'Ottawa a donné les résultats suivants: MM. Joseph Boulianne, de Willow-Bunch, Ghislain Gaudet, de St-Isidore-de-Bellevue, Louis-J. Lepage, de Vonda, Edouard Parent, de Gravelbourg, et Alphée Poulin, de Zenon Park Ces cinq bacheliers ont terminé leurs études au collège de Gravelbourg.

Le R. P. Joseph Poulette, missionnaire, est décédé à Russell, à l'âge de 54 ans

Le R. P. Joseph-Eloi Poulette, O.M.I., qui passa ses 27 années de sacerdoce à parcourir les réserves indiennes et les missions blanches dans la partie nord-ouest de l'archidiocèse de Winnipeg, est décédé à l'hôpital de Russell dimanche soir après une courte maladie.

Notes biographiques

Natif de Ste-Gertrude, diocèse de Nicolet, le futur missionnaire a fait ses études classiques au collège de Nicolet et son noviciat à Ville La Salle, où il a pris l'habit le 8 septembre 1923. Deux de ses oncles ont été comme lui membres de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée: le R. P. Joseph Poulet missionna dans l'Ouest, et l'autre, le R. P. Donat Poulet, fut professeur d'Ecriture Sainte au Séminaire Universitaire d'Ottawa. Un autre oncle, le R. P. Nestor Massé, O.M.I., l'un des pionniers du collège de Gravelbourg, s'est retiré récemment à Rougemont, P.Q. Fils de Gédéon Poulette et de Maria Ducharme, le Père Poulette est né le 13 mars 1903.

Il a fait ses voeux de religion à St-Laurent le 8 septembre 1924 et son oblation perpétuelle à Lebret le 8 septembre 1927, après un bref séjour à Edmonton. Il fut ordonné prêtre à Lebret le 23 juin 1929.

Toute la vie apostolique de ce missionnaire s'est passée au Manitoba, à Sandy Bay (1930), Camperville et Duck Bay (1936), Elphinstone (1942), Binscarth (1951) et enfin à Birtle (1955). Ces endroits ne furent cependant que des bases d'opérations, car le Père Poulette voyagea continuellement au service des Indiens (Saulteux) et des groupes de blancs, dispersés ici et là. Par exemple, bien que curé de Birtle où se trouvait sa résidence habituelle, le Père avait en plus la responsabilité de cinq missions indiennes dans cette région: Elphinstone, Binscarth.

(Suite à la neuvième page)

La Chambre adopte la pension de $55

OTTAWA — La Chambre des communes a adopté en dernière lecture le projet ministériel de porter les pensions de vieillesse à $55 par mois.

La mesure porte de $46 à $55 par mois la pension que reçoivent 810,000 Canadiens de 70 ans et plus. Elle doit être effective dès les prochains chèques, ceux de la fin de novembre.

Reprise des travaux dans la cause de Gérard Raymond

QUEBEC — La cause du Serviteur de Dieu, Gérard Raymond, momentanément interrompue par le décès du très regretté Mgr R. Rochette, s'est continuée lors de la réunion du tribunal diocésain. Mgr Adrien Falardeau, P.D., supérieur du Petit Séminaire, a été nommé par S. Exc. Mgr l'Archevêque, juge adjoint. Ainsi le tribunal a repris aussi diligemment qu'auparavant son travail d'audition des différents témoins assignés.

Pour toute information au sujet de la Cause, s'adresser: Chanoine Henri Beaulieu, Séminaire de Québec, Québec 4, P.Q.

$700,000,000 en droits sur l'huile versés à l'Alberta

EDMONTON — M. H. H. Somerville, sous-ministre des Terres et Forêts, a déclaré que l'Alberta a perçu plus de $700,000,000 en droits sur les puits d'huile depuis la découverte des champs pétrolifères de Leduc en 1947.

M. Somerville a déclaré lors d'une causerie prononcée devant les membres d'un club social que ce chiffre a été dépassé lors de la vente des droits sur l'huile et le gaz, la semaine dernière.

Ce chiffre est formé par $380,000,000 tirés des revenus sur les ventes de droits sur l'huile et le gaz provenant des terres de la Couronne, par $162,000,000 en loyers et par $160,000,000 en royautés.

Actuellement, les royautés rapportent quelque $3,000,000 par mois au gouvernement, et les loyers $2,000,000.

Pas d'ambassadeur au Vatican maintenant, dit M. Diefenbaker

OTTAWA — Le premier ministre, le très hon. M. Diefenbaker, a indiqué aux Communes que son gouvernement ne se propose pas, pour le moment, de nommer un ambassadeur au Vatican.

M. Wilfrid Lacroix, député libéral de Québec-Montmorency, lui avait demandé s'il était vrai que le gouvernement avait décidé de nommer un tel ambassadeur. Il posait la question, a-t-il précisé, en s'appuyant sur un discours prononcé à Ottawa par l'ambassadeur d'Irlande au Canada, M. Thomas J. Kiernan.

Tout pays qui se refuse à envoyer un représentant au Vatican, avait affirmé l'ambassadeur, fait preuve d'étroitesse d'esprit.

M. Diefenbaker a soutenu qu'il n'avait pas pris connaissance du compte rendu des paroles de M. Kiernan mais qu'après les avoir lues il pourrait donner à la question le genre de réponse que le premier ministre précédent, le très hon. Louis St-Laurent, avait coutume de lui donner.

A plusieurs occasions, M. St-Laurent a dit que la nomination d'un ambassadeur au Vatican ne pourrait être faite que lorsqu'on se serait mis généralement d'accord sur la question à l'intérieur du pays.

Les ministres devront payer leurs cartes de souhaits à l'avenir

OTTAWA — On a décidé de mettre fin à la pratique selon laquelle l'Imprimeur de la Reine fournissait gratuitement aux ministres, sous-ministres et présidents des Commissions et Comités gouvernementaux les cartes de souhaits dont ils avaient besoin à l'occasion de Noël. Un personnage officiel a précisé que l'impression des cartes, ne portant aucune signature, se faisait selon les listes dressées par les personnes autorisées à en faire la demande. Elles ne revêtaient aucun cachet personnel et on a cru qu'il était inutile de poursuivre cette pratique.



La seule antenne au monde faite en forme de croix est celle du nouveau poste de radio du Vatican. Représentée ci-haut est cette tour qui fait saillie parmi une myriade de tours comprenant 24 antennes de direction qui transmettent les nouvelles du Vatican à toutes les parties du monde, y compris les pays derrière le rideau de fer. S. S. le page Pie XII a béni récemment les transmetteurs et les édifices correspondants. (NC)

Cinq timbres seront émis l'an prochain

OTTAWA — Le ministre des Postes, l'hon. W. Hamilton, a annoncé que son ministère émettra cinq nouveaux timbres en 1958.

Le premier, en vente le 22 janvier, rendra hommage à la contribution de la presse au développement de la nation. En mars, un timbre soulignera l'année géophysique internationale. En mai, un troisième commémorera le centenaire de la Colombie-Britannique. En septembre, un timbre rappellera la découverte du pétrole et le cinquième en octobre commémorera la réunion à Halifax de la première Chambre élue au Canada.

Etablissement du bureau international des scouts à Ottawa

CHARLOTTETOWN — L'établissement du bureau international des scouts à Ottawa est "un grand honneur pour le Canada" et "un avantage pour les scouts du monde entier", a déclaré le commissaire scout Fred J. Finley. Il a précisé devant les délégués du comité exécutif du conseil général canadien de l'Association des scouts que le bureau ouvrirait d'ici la fin du mois de novembre. Le comité exécutif a également étudié la participation des scouts canadiens au jamboree international de 1959, prévu aux Philippines.

Radio-Etat coûte 18c par famille chaque semaine

OTTAWA — La part que verse chaque famille canadienne à la caisse publique pour assurer le service de radio-télévision au Canada revient en moyenne à 18c par semaine.

C'est ce qui ressort d'une plaquette publiée par la Société Radio-Canada, notre organisme public de radiodiffusion. Cette plaquette, sorte de condensé du rapport annuel que la Société a présenté au Parlement, est intitulée: "Rapport à 16,420,000 actionnaires", par allusion à la population du Canada, estimée à ce nombre en mars 1957. Radio-Canada y montre comment elle a dépensé, durant l'année financière 1957-1958, quarante millions de dollars en deniers publics.

M. J.-Alphonse Ouimet, directeur général de la Société, a déclaré que cette édition de poche du rapport annuel, présentée sous une forme simple et économique, pourra faire l'objet d'une plus large diffusion que le rapport même.

Canadiens français mis au courant de l'histoire du pays

OTTAWA — M. Leonard L. Knott, écrivain montréalais et officier de relations publiques, est d'opinion que les Canadiens de langue française renseignent plus leurs enfants sur notre pays que ne le font les Canadiens de langue anglaise.

M. Knott a affirmé aux délégués à une réunion de l'Association canadienne du tourisme que le garçonnet de langue anglaise ne connait pas son pays.

"Il grandit sans connaître les héros nationaux et sans connaître son histoire."

Par contre, les enfants de langue française sont mis de bonne heure au courant des traditions françaises et apprennent les histoires des voyageurs et les chansons françaises, a ajouté M. Knott.

"Le jeune Canadien de langue anglaise devient un adulte très au courant de tous les autres pays mais non du sien."

M. Knott est président du comité historique de l'Association.

TV londonienne captée aux Etats-Unis

BALDWIN, N.Y. — La compagnie Press Wireless a annoncé qu'elle a reçu la première série continue de signaux télévisés venant directement de Londres.

Le président William J. McCambridge a révélé que depuis quelque temps des expériences se poursuivent relativement à la réception d'émissions de la BBC, à longue distance, venant de Londres.

On a réussi à capter régulièrement les signaux, mais, pour la première fois, les images ont été suffisamment bonnes pour être filmées en utilisant des appareils de réception spéciaux.

Ouverture officielle de l'école Ste-Marie

L'école Ste-Marie de St-Vital a été officiellement ouverte le dimanche après-midi 3 novembre dans une cérémonie qui a fait ressortir la volonté ferme des parents catholiques de donner une éducation convenable à leurs enfants, coûte que coûte.

Ce thème a été repris par plusieurs orateurs dans leur hommage à la petite paroisse où l'érection de l'école a été entreprise en même temps que la construction de l'église, au point qu'un mur de la première est commun aux deux édifices.

Comme on le sait, ces bâtiments se trouvent du côté ouest de la rue des Meurons, entre les rues Morier et Vivian.

La cérémonie de l'ouverture officielle a eu lieu dans la partie publique de l'église qui peut être séparée du sanctuaire, à l'occasion, par de grandes portes pliantes.

Aux places d'honneur, l'on reconnaissait S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, l'hon. W. C. Miller, ministre de l'Education, l'hon. Edmond Préfontaine, ministre des Municipalités, M. le maire A. Paul, de St-Vital, M. Roger Teillet, M.A.L., Mgr Clovis Paillé, M. le dentiste P.-E. LaFlèche, représentant du Conseil de la Vie française, M. l'abbé E. Turcot, le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., et M. le curé U. Lafond.

M. Noël Rodrigue, grand chevalier du Conseil Goulet, présenta les orateurs. "Nous faisons notre possible pour faire notre devoir envers Dieu, nos enfants et la société", expliqua M. le curé. A son tour, M. Teillet a rappelé les sacrifices consentis par ses propres parents pour donner une éducation catholique à leurs enfants, malgré le manque d'école catholique. Il a fait allusion délicatement au fait que la nouvelle école ne jouissait pas d'octroi du gouvernement et que cette situation semble attirer de la sympathie. M. Paul a exprimé les félicitations de la municipalité, voyant dans cette école un endroit de formation non seulement aux devoirs civiques mais aussi dans les sentiers du service de Dieu.

(Suite à la quatorzième page)

Seul le portrait de Lénine reste pendu aux murs à Moscou

MOSCOU — On a dépendu les portraits des célébrités soviétiques placés sur les murs des principaux édifices de Moscou en préparation des cérémonies du 40e anniversaire de la révolution bolchévique qui se sont déroulées le 7 novembre.

Seul n'est resté que le portrait de Lénine, fondateur de l'Union soviétique.

L'édition française de l'annuaire du Canada: une véritable encyclopédie

OTTAWA — Le Bureau fédéral de la statistique vient de publier l'édition française de l'annuaire du Canada, 1956. Ce volume, qui se présente sous une nouvelle toilette et contient plusieurs articles spéciaux d'actualité, constitue un recueil officiel de renseignements sur les institutions et l'évolution économique et sociale du pays.

Depuis la Confédération, l'Annuaire du Canada et ses devanciers ont établi un dossier complet du développement du pays au moyen d'articles spéciaux, de tableaux statistiques, de graphiques, de cartes et de commentaires analytiques. L'édition de 1956, la 51e, condense dans un volume unique (1,300 pages) une encyclopédie de renseignements sur le Canada.

Articles spéciaux

L'annuaire de 1956 renferme un certain nombre d'articles spéciaux d'intérêt courant; la cartographie au Canada, le plan de la capitale nationale, l'exploitation rationnelle de la pêche d'agrément dans les parcs nationaux du Canada, le bureau du Conseil privé, le secrétariat du Cabinet et l'évolution du gouvernement ministériel, l'administration financière du gouvernement du Canada, l'hygiène mentale, la tuberculose, le vaccin contre la poliomyélite, les conventions forestières fédérales provinciales, l'industrie minérale au Canada 1954-1955, le chômage saisonnier au Canada, le trafic de la voie maritime des Grands Lacs et du St-Laurent, et la commercialisation des aliments d'origine agricole.

Outre la mise à jour accoutumée et minutieuse des textes, les chapitres réguliers de l'Annuaire de 1956 comportent des modifications et des additions, notamment un bref aperçu historique du recensement accompagné d'un résumé statistique des principaux dénombrements, un relevé plus étendu de la recherche scientifique, médicale et industrielle, des cartes indiquant où se concentre l'industrie de la pâte et du papier au Canada, une analyse des tendances et des progrès de l'industrie de la pêche, des cartes relatives à la production manufacturière dans l'Ouest canadien, un exposé de la situation des travaux d'aménagement de la voie maritime du St-Laurent accompagné d'une carte, un compte rendu des réalisations dans le domaine des oléoducs et gazoducs, et un nouvel exposé général de la radiodiffusion au Canada.

Articles revisés

On a terminé la mise à jour des textes relatifs aux sujets suivants: agriculture, statistique de l'état civil, santé publique, forestage, extraction minière, fabrication, commerce intérieur et extérieur, aménagement hydro-électrique, immobilisations consacrées aux installations, aux machines et à l'outillage, finances publiques, commerce bancaire, assurances, travail, revenus et dépenses nationaux, balance des paiements du Canada avec l'étranger et divers aspects de la défense nationale.

L'édition 1956 de l'Annuaire du Canada a abandonné sa couverture vieille de vingt-cinq ans pour en adopter une autre en bougran rouge pâle, portant les armoiries du Canada; de plus, elle a élargi sa justification et réduit l'interlignage afin d'augmenter le nombre de mots par page. Cependant, l'Annuaire s'en tient au même objectif: brosser dans un même volume et avec pondération et sobriété le tableau des éléments esssentiels du développement du Canada.

La journée du "souvenir"

Ce 11 novembre, dans quelque 2,000 villes et villages, des centaines de milliers de Canadiens iront se recueillir au monument aux morts. Ils seront tous là, vétérans des deux guerres, qui observeront deux minutes de silence pour rendre hommage à la mémoire de 104,000 Canadiens qui ont donné leur vie pour la sauvegarde de la liberté dans leur patrie.

Chacun se souviendra de ce qui est cher à sa mémoire. Peut-être que quelque vétéran évoquera le souvenir d'un camarade qu'une balle ennemie frappa tout à côté de lui. Une veuve se souviendra du mari qu'elle attendait avec tant d'impatience et qui, parti pour la guerre, n'en revint pas. Des parents penseront à leurs fils si jeunes qui quittèrent leur foyer la dernière fois. D'autres penseront à leur père parti il y a si longtemps.

Oui! Tout le Canada sera là à se recueillir, un coquelicot à la boutonnière.

Mais que signifie ce coquelicot? Comment se fait-il donc que cette gaie fleur des champs soit liée si intimement à ce jour de recueillement?

Pendant la première guerre mondiale, d'innombrables tombes de soldats longeaient les routes et parsemaient les champs de Flandre qui virent tant de combats acharnés. Et tous les printemps, des coquelicots venaient à pousser sur ces tombes silencieuses et presque oubliées, comme pour les décorer. Ce fut un soldat canadien qui immortalisa le coquelicot dans son poème "Dans les champs de Flandre", avant que lui-même ne périt sur le champ d'honneur. Ce poème se propagea de bouche en bouche. Les hommes le portaient dans leur coeur.

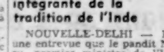
En 1921, sur une proposition de Mme E. Guérin, l'Association des Vétérans de la grande guerre adopta officiellement le coquelicot, fortement influencée, sans doute, par le poème.

Bien que le poème ait les champs de Flandre pour sujet, la pensée en est universelle: nos morts ont peur qu'ils ne soient oubliés et que leur sacrifice n'eut été vain.

Que le coquelicot, ce symbole du souvenir, soit donc l'assurance que nous nous souviendrons toujours d'eux. Qu'ils reposent en paix.

B. R., de la Branche Centrale des Réservistes Français.

Le christianisme, partie intégrante de la tradition de l'Inde



NOUVELLE-DELHI — Dans une entrevue que le pandit Nehru, premier ministre de l'Inde, vient d'accorder à des représentants des missions protestantes venus se plaindre de la destruction, par des Hindouistes, d'une institution missionnaire à Raipur, l'homme d'Etat a notamment déclaré: "Le christianisme fait partie intégrante de l'héritage culturel de l'Inde et n'est nullement un article d'importation. Le christianisme a été apporté en Inde par l'apôtre saint Thomas lui-même. Ceux qui prétendent que le christianisme a été apporté par les Anglais se trompent, puisque l'Inde connaissait le christianisme bien avant les Anglais".

"Il n'est pas non plus exact, a poursuivi le premier ministre, que le nombre des missionnaires de nationalité étrangère ait augmenté depuis l'accession de l'Inde à l'indépendance."

Les marchés

BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES
(Commission House Prices)
5 novembre 1957

BEURRE

Crèmerie	.61

Prix moyens payés par les commerçants de gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:

OEUFS

Grade A larges	.33
Grade A moyens	.27-.28
Grade A petits	.15-.17
Grade B	.21-.22
Grade C	.13-.14

VOLAILLES

Classées sur le crochet et préparées—prix payés aux producteurs — délivrées à Winnipeg, moins coût de boucherie si nécessaire:

Grade A:	
5 livres et au-dessus	.25
4-5 livres	.22
au dessous de 4 livres	.18
Grade B:	
5 livres et au-dessus	.15-.18
4-5 livres	.12-.14
au-dessous de 4 livres	.11-.12
Grade C:	
4-5 livres	.10-.13
au-dessous de 4 livres	.09

POULETS EN VIE

Au-dessus de 6 livres	.22-.23
5-6 livres	.20
4-5 livres	.17-.18
Poulets pour frire	.22

DINDONNEAUX

Dindes

Grade A	.33-.35
Grade B	.28-.29
Grade C	.20-.21

Dindons

Grade A	.26-.27
Grade B	.24-.25
Grade C	.19-.20

Marché aux bestiaux

Bouvillons:	
De choix	$17.50-$18.50
Bons	16.50- 17.50
Moyens	14.00- 16.00
Ordinaires	10.00- 13.00
"Boners"	8.00
Génisses:	
Bonnes	$15.00-$16.00
Moyennes	12.00- 14.00
Ordinaires	8.00- 11.00
Vaches:	
Bonnes	$11.00-$11.50
Moyennes	9.50- 10.50
"Canners"	7.00- 9.00
"Cutters"	7.00- 9.00
Taureaux:	
Bons	$12.00-$12.50
Quelques-uns	13.00
Ordinaires	8.00- 11.50
Veaux de boucherie:	
Bons	$22.00-$24.00
Moyens	16.00- 21.00
Ordinaires	12.00- 15.00
Porcs:	
Grade A	$24.00-$24.50
Truies	14.50- 16.00
Agneaux:	
Bons	$17.00
Moutons:	
Bons	$ 4.00-$ 5.00

AVIS PREALABLE DE DEMANDE DE SOUMISSIONS

CECI N'EST PAS UNE DEMANDE DE SOUMISSIONS, mais seulement un avis préalable qu'une demande de soumissions pourra être faite avant le printemps de 1958 à l'égard de terrassement et de ponceaux sur une distance d'environ 23 milles de Fort Fitzgerald à Bell Rock, Territoire du Nord-Ouest. (Voir le croquis ci-dessous.)

BELL ROCK — AIRPORT — H.B.C. DOCK — FORT SMITH — N.W.T. — ALBERTA — SLAVE RIVER — HALF-WAY HOUSE — FORT FITZGERALD

FITZGERALD TO BELL ROCK

Il est peu probable que les plans, coupes et devis détaillés soient disponibles cet automne. Les entrepreneurs intéressés à soumissionner pour ces projets sont priés de les inspecter le plus tôt possible afin qu'ils en comprennent les traits saillants lorsqu'on demandera des soumissions.

Si des soumissions sont demandées avant le printemps, le Ministère s'attendra que l'adjudicataire établisse ses chantiers et amène son outillage à pied d'oeuvre avant la débâcle du printemps de manière que les travaux puissent être commencés dès que la température le permettra.

On peut obtenir de plus amples renseignements en s'adressant à M. R. A. Campbell, directeur, Division des routes, édifice Hunter, Ottawa (Ont.), et à M. J. E. Savage, ingénieur-surveillant, Division des routes, 10018, 105e rue, Edmonton (Alta).

ROBERT FORTIER,
chef des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 22 octobre 1957.



General Motors of Canada, Limited annonce la sortie de nouveaux camions GMC ultra-puissants à moteurs améliorés, devants d'allure massive et châssis renforcés. Neuf modèles nouveaux portent à 76 le nombre des camions GMC construits au Canada. Ci-dessus nous voyons un modèle de la série tandem 91,000 et dont la capacité est de 50,000 livres.



par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Les choses se gâtent rapidement dans la Ligue Nationale de hockey! Les joueurs sont très sérieux entre eux et leurs employeurs, et l'attitude absolument inacceptable de certains propriétaires ne fait qu'ajouter de l'huile au feu. Les joueurs de Toronto seront les premiers à prendre le boeuf par les cornes et ils vont en appeler aux tribunaux, s'il le faut, pour obtenir justice. Le bon renom du hockey va certainement souffrir de cet état de chose, mais il fallait s'y attendre et ceux qui auraient pu faire quelque chose pour remédier à la situation sont demeurés absolument inactifs.

On a tenté de ridiculiser l'Association des joueurs puis, quand on s'est rendu compte que le ridicule ne prenait pas, on a tout simplement fermé la porte au nez des représentants des joueurs. Les propriétaires de certains clubs ont même tenté d'imposer des sanctions à certains joueurs, mais le syndicat est intervenu et les sanctions n'ont pas été appliquées. Les joueurs savent maintenant qu'ils ont une arme puissante dans les mains et ils n'hésiteront pas à s'en servir. Le recours aux tribunaux devient donc de plus en plus imminent, et la cause des propriétaires commence à être de moins en moins bonne. Si les propriétaires étaient assurés d'avoir gain de cause parce qu'ils ont respecté les lois du travail, ils n'hésiteraient pas à plaider. Ils ne veulent pas entendre parler de plaider, et encore moins de contrat. Ils veulent continuer à conserver pour eux-mêmes la plus large part des bénéfices, décidant eux-mêmes de la part des joueurs.

Encore lui

Comme il fallait s'y attendre, le major Connie Smythe est au beau milieu du champ de bataille. Un incident ridicule s'est produit la semaine dernière alors que Smythe a échangé des propos peu polis avec son ancien employé, Gus Mortson. Ce dernier s'est excusé par la suite, mais Smythe n'a pas voulu l'entendre et il a déclaré publiquement qu'il ferait une guerre ouverte à l'Association des joueurs. De telles paroles sont idiotes dans un domaine où tout le monde a intérêt à bien s'accorder. Les demandes des joueurs méritent d'être étudiées, c'est seulement après étude qu'on sera à même de porter un jugement sur leur valeur et sur les conséquences que ces demandes pourraient avoir sur le hockey. Le major Smythe agit certainement au meilleur de ses connaissances et il songe sans doute aux intérêts des propriétaires. Mais les temps ont bien changé depuis les jours d'avant-guerre.

Le sport est devenu une simple entreprise commerciale et Smythe devra, malgré lui peut-être, s'adapter à la vie de son milieu.

Nous croyons que les joueurs sont justifiés en réclamant une part de l'argent versé par les compagnies de tabac ou de bière pour la télédiffusion des joutes. Ces sommes sont assez rondelettes et les propriétaires auraient tout avantage à en laisser bénéficier ceux qui rendent la joute possible. Un partage équitable devrait satisfaire tout le monde et redonner au hockey un peu plus de sérénité. On obtient rien par la guerre, sinon une autre guerre plus dure. Il est encore temps de négocier: espérons que les propriétaires des diverses équipes vont bien comprendre cela et nous épargner le spectacle ridicule de joueurs de hockey en grève.

Confusion

Il y a actuellement un peu de confusion au sein même des membres de l'Union des joueurs professionnels de hockey. Mais il n'y a pas là de quoi s'alarmer. Les joueurs ont accepté le principe de la représentation syndicale et nous croyons qu'ils ont bien fait. Ils auront beaucoup à gagner dans les négociations au sujet du plan de pension de la ligue et des programmes de télévision où ils doivent passer pour satisfaire aux demandes des promoteurs et des propriétaires. Pour ce qui est des salaires, les joueurs devront discuter eux-mêmes de leurs salaires vu que la ligue a des règlements assez clairs sur ce sujet. Il n'en reste pas moins vrai que les joueurs pourront toujours, collectivement, demander qu'on ajuste les salaires minima, mais le syndicat entend respecter la personnalité de chaque joueur en le laissant libre de discuter lui-même de ses conditions de travail.

Que résultera-t-il de tout ceci? Certainement la reconnaissance syndicale pour les joueurs. Si ce n'est pas demain, ce sera après demain, mais le jour n'est pas éloigné où les propriétaires des équipes devront reconnaître ce droit à l'union qu'ont les joueurs. Nous ignorons si les joueurs auraient été intéressés en une union, si on leur avait versé une part des argents reçus pour la télévision. Nous savons cependant que ce geste aurait été fort apprécié des joueurs et qu'il aurait été plus difficile de leur faire accepter l'idée qu'on ne les traitait pas avec toute la considération à laquelle ils ont droit. Tant que ce conflit ne sera pas réglé, le sport en souffrira. Espérons qu'on en viendra rapidement à une entente satisfaisante pour tous.

Croisade pour faciliter la ciculation dans le Grand Winnipeg

Une croisade a été lancée récemment par la Commission de Transport du Winnipeg Métropolitain, avec la présentation aux citoyens de Winnipeg de "Transit Tom", afin d'encourager davantage les gens à se servir des autobus et ainsi à créer un meilleur équilibre entre les moyens de transport public et privé. "Nous parlons plutôt de croisade, que de campagne de propagande", disait M. J. Blumberg, président de la Commission, parce que tous sont appelés à tirer profit de son succès, d'une manière ou de l'autre.

M. Blumberg ajoutait: "Nous savons bien que l'automobile n'est nullement appelée à disparaître et que plusieurs la trouvent nécessaire actuellement pour leurs affaires. Nous savons aussi cependant que des milliers



M. J. Blumberg

d'automobilistes, qui encombrent nos rues durant les heures de ruée générale et ralentissent le trafic parfois jusqu'à l'immobilité complète, se servent de leurs automobiles plus par habitude que par nécessité. C'est vrai que chaque citoyen a le droit de conduire son automobile dans le quartier des affaires quand il le désire, mais si plusieurs prennent la même décision en même temps, il arrivera comme effet inévitable que le trafic encombrant nuira aux avantages pour lesquels ce quartier des affaires fut organisé".

Quand cela arrive, des maisons d'affaires en viennent à quitter ce quartier qui s'appauvrit par là même et du coup appauvrit sa valeur de taxation qui procure présentement 43 p. 100 des revenus du trésor municipal. Pourtant, un autobus plein de passagers libère la rue d'une filée d'automobiles longue de deux coins de rue. N'est-ce pas là une solution rapide et économique au problème que pose, dans le quartier des affaires à certaines heures du jour, l'encombrement des rues?

Voilà pourquoi la Commission du Transport Métropolitain a engagé "Transit Tom", homme d'un caractère si enjoué, afin qu'il explique aux citoyens les multiples avantages du transport communautaire. Lisez attentivement chaque semaine dans les colonnes de ce journal les réflexions réalistes de "Transit Tom". Et, surtout, répondez à sa souriante invitation en laissant votre automobile au garage, lorsque vous devez vous rendre dans le quartier des affaires aux heures d'affluence. Vous ne regretterez pas votre sage décision.

Chronique de CKSB

1250 Kilocycles

Une enquête a révélé que la disparition de la chronique de CKSB avait fait baisser la circulation de notre hebdo de plusieurs milliers par semaine. Hum! Nous revenons à grande vitesse sur la scène pour empêcher que pareil désastre se poursuive.

Depuis notre départ, un rêve a pris forme et s'achemine vers la réalité, grâce à la générosité d'un grand nombre. Des sommes considérables ont déjà été versées au compte du 5 mille watts, et c'est tout à l'honneur des donateurs, mais il y en a d'autres qui ont fermé les yeux et qui n'ont pas encore saisi l'importance d'une voix française au Manitoba. Espérons qu'ils seront les ouvriers de la dernière heure, qu'ils seront la relève du dernier mille et qu'ils viendront d'eux-mêmes écarter ceux qui sont sur la brèche depuis toujours et ainsi accomplir leur juste part. C'est précisément ceux-là que le poste veut atteindre, et pour une somme qui n'empêchera ni monsieur de prendre sa libation journalière, ni madame d'acheter un chapeau dernier cri, ni l'adolescent de se priver d'une soirée au club de nuit.

Le poste peut s'acheminer vers sa destinée. Ce n'est pas tant le 500 dollars de monsieur le curé un tel, de monsieur le professionnel un tel, du chef d'industrie un tel que CKSB recherche. C'est le dollar de 500 Canadiens de langue française.

Il y a quelques jours, un chèque de mille dollars était remis par le Conseil de la Vie française en Amérique pour aider à augmenter la puissance du poste. Ce geste ne mérite que félicitations. Mais pourquoi faut-il, chaque fois qu'un projet touche de près les habitants de langue française du Manitoba, aller frapper à la porte de nos cousins de l'Est? L'ouvrier du Manitoba gagne plus que son frère du Québec, le maître d'école du Manitoba gagne plus que le maître d'école du Québec, le fermier du Manitoba toutes choses égales gagne plus que l'ouvrier des champs du Québec. Le revenu du professionnel du Manitoba est plus élevé que celui du Québec.

Le poste CKSB, c'est notre affaire à nous d'abord les Manitobains.

Et maintenant, retournons à nos moutons et voyons ce que votre poste de mille watts passera en ondes la semaine prochaine.

Romans Fleuves

Je vous ai tant aimé, lundi à vendredi, à 9 h. 45 a.m.

Jeunesse Dorée, lundi à vendredi, à 11 h. a.m.

L'Ami Pierre, lundi à vendredi, à 11 h. 15 a.m.

Un homme et son péché, lundi à vendredi, à 5 h. 45 p.m.

Programmes concours

10 h. 35 a.m.: "Casino Weston", devinette sous forme de charade présentée tous les matins.

4 h. à 4 h. 30 p.m.: "Succès du Ranch". Les auditeurs sont priés d'envoyer leurs listes des succès. De beaux prix sont offerts.

9 h. 40 à 9 h. 45 a.m.: "Devinette Musicale Dussessoy". Ce programme commence le lundi 11 novembre. Il s'agit de deviner le nom de la vedette qui chante. Chaque semaine, on donne $15.00 d'épiceries et $5.00 en argent.

Variétés

"Fémina", lundi à vendredi, à 2 h. p.m.

"Psychologie de la vie quotidienne", lundi à vendredi, à 2 h. 15 p.m.

"Courrier de Radio-Parents", mardi soir, à 7 h. 30.

"Disques en Première". Vous entendez les disques nouveaux à CKSB, mercredi soir, à 8 h.

"Salon de Concert", lundi à vendredi, à 2 h. 30 p.m.

Georges Paquin vous invite à écouter les grands artistes et vous présente quelques biographies.



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention: "SOUMISSIONS A L'EGARD DE ROULOTTES D'HABITATION POUR LE POSTE D'ALEXANDER BAY (T.N.)", seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 4 décembre 1957.

On peut obtenir des formules de soumission et les cahiers des charges en s'adressant au chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.), au préposé aux achats et aux approvisionnements, ministère des Travaux publics, 3, rue Sullivan, Toronto (Ont.), au préposé aux achats et aux approvisionnements, ministère des Travaux publics, 1659, avenue Delorimier, Montréal (P.Q.), à l'ingénieur surveillant, division de la route transcanadienne, édifice 29, ministère des Travaux publics, Buckmaster's Field, St-Jean (T.-N.), à l'architecte régional, ministère des Travaux publics, édifice public fédéral, Halifax (N.-E.), à l'architecte régional, ministère des Travaux publics, ancien édifice du bureau de poste, St-Jean (N.-B.), à l'architecte régional, ministère des Travaux publics, nouvel édifice temporaire, 75, boul. des Capucins, Québec (P.Q.), à l'architecte régional, ministère des Travaux publics, pièce 705, édifice Commercial, Winnipeg (Man.), au préposé, ministère des Travaux publics, pièce 308, édifice London, Saskatoon (Sask.), à l'architecte régional, ministère des Travaux publics, case postale 488, édifice Sun, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta) et à l'architecte régional, ministère des Travaux publics, case postale 250, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 29 octobre 1957.

TRIBUNE LIBRE

Monsieur le gérant,

La Semaine Missionnaire est terminée et le Dimanche des Missions a été célébré, partout, avec une remarquable piété. Nous demeurons très optimistes quant à l'issue de notre campagne, assurés que la Providence se plaira à féconder nos efforts communs.

Nous avons maintenant l'agréable devoir de vous remercier pour cette collaboration constante que vous apportez à l'Oeuvre de la Propagation de la Foi. Nous vous prions également de transmettre nos sentiments de gratitude à tous les membres dévoués de votre personnel.

De tout coeur, je vous bénis et tous ceux qui vous sont chers.

† N.-A. LABRIE, C.J.M.,
évêque de Hilta,
président national des Oeuvres Missionnaires.

Les premiers martyrs jésuites en Amérique seront honorés aux E.-U.

JAMESTOWN — Les huit Jésuites espagnols qui ont mis pied à terre en Virginie, 37 ans avant la fondation de cette ancienne colonie britannique, la première aux Etats-Unis, en 1607, seront l'objet d'une cérémonie du souvenir, le 10 novembre. Ces missionnaires sont arrivés en Virginie en septembre 1570. Ils étaient massacrés par les Indiens en février 1571. Ils avaient appelé leur établissement du nom d'Axacan. La cérémonie fait partie d'une série qui se prolongera au cours d'une année et qui marquera le 350e anniversaire de l'arrivée des Britanniques à Jamestown.

200 fois par jour

MONTREAL — Combien de fois par jour l'individu moyen, à l'exception des garçons entre 6 et 14 ans, se sert-il d'eau chaude?

Les statistiques sont impressionnantes. D'après une enquête récente de l'Institut Canadien de la Plomberie et du Chauffage, le total se chiffre entre 10 et 20 fois, avec un accroissement marqué au cours des mois d'hiver. En toute saison, le chiffre est beaucoup plus élevé en ce qui concerne la maîtresse de maison. Dans une famille moyenne — comprenant le père, la mère, deux enfants en croissance... et une automobile — on peut écrire sans exagération que le robinet d'eau chaude est mis à contribution de 150 à 200 fois par période de 24 heures.



La Liberté et Le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619, de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: RAYMOND DUROCHER, O.M.I.

ABONNEMENTS — **Canada:** 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

Toute correspondance doit être adressée à La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Téléphones — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

Autorisé comme envoi postal de 2e classe. Ministère des Postes, Ottawa

Les Franco-Manitobains devant la Commission Royale

Depuis le début des sessions publiques de la Commission Royale d'enquête sur l'éducation au Manitoba, le point de vue des catholiques de la province a été maintes fois mis en relief dans une série de mémoires d'importance évidente. Les évêques, les syndics et les commissaires d'écoles paroissiales se sont présentés à tour de rôle devant les membres de la Commission pour demander une réforme de la loi scolaire qui tiendrait compte des besoins religieux des enfants catholiques. Cette cause a été épousée par la suite en d'autres circonstances. On peut s'attendre en outre à la présentation d'autres mémoires de ce genre, lors des sessions finales à Winnipeg à partir du 13 novembre prochain.

Le Conseil des Ukrainiens Catholiques et la Ligue des Dames Catholiques feront alors écho aux revendications d'autres porte-parole. C'est une ligne de conduite qui garde la première place à la religion, mais en même temps permet d'espérer des améliorations qui pourraient tourner au profit d'autres causes connexes.

Cependant, il ne faut pas en conclure que les problèmes du groupe canadien-français ne seront pas portés à l'attention de la Commission. On peut vraiment espérer une solution indirecte de ces problèmes, comme il a été dit plus haut, mais en même temps il ne serait pas sage de négliger l'occasion qui se présente de faire valoir directement les améliorations qui aideraient à la conservation de la langue française.

Voilà pourquoi il y aura au moins trois mémoires sur ce point, ceux de l'Association d'Education, de l'Association des Instituteurs de langue française du Manitoba et des Anciens du Collège. Les Franco-Manitobains pourront être fiers de ces travaux, qui ont exigé beaucoup de recherches originales et qui tiennent compte de tous les facteurs qui sont favorables dans la situation actuelle. Persistance et souplesse sont encore les meilleures armes dans cette lutte inégale.

Une question qui implique à la fois la religion et la langue a déjà été soulevée dans le mémoire qui a été présenté à St-Pierre. Il y a lieu de croire en effet que les champions des grandes unités scolaires feront tout leur possible pour convaincre la Commission Royale de la nécessité d'une réforme scolaire de ce genre, et cela, sans se préoccuper des droits des parents ou des procédés démocratiques. Cette question sera reprise aussi par les commissaires de langue française et par ceux qui partagent leurs inquiétudes. Ce sera un travail très délicat, car il faut lutter pour sauvegarder l'autonomie locale sans par le fait même empêcher les modifications qui pourraient être utiles en certains endroits.

Qu'il s'agisse de religion, de langue ou d'organisation scolaire, cependant, il ne faut pas croire que la préparation et la présentation de mémoires suffisent à défendre ces intérêts si précieux. Ces efforts seraient voués à un échec éventuel à moins que tous nos chefs et tous nos parents se donnent la peine d'étudier les textes qui ont été élaborés, afin de s'en pénétrer d'abord et de pouvoir en expliquer la teneur à des amis quand l'occasion se présente. La Commission Royale ne fera pas de lois, mais elle fera un rapport à la législature manitobaine. Or, les membres de ce corps législatif agiront en tenant compte principalement de l'autorité finale — l'opinion publique.

Tous ne peuvent pas faire de mémoires, mais tous ont une mission à accomplir dans leurs divers milieux: faire connaitre et faire accepter les points saillants de ces mémoires qui ont été ou seront bientôt présentés en leur nom.

La petite **Bernadette Dylla**, âgée de deux mois, ne s'en aperçoit pas, mais l'homme qui lui pose une tendre bénédiction sur la tête est le **Vicaire du Christ.** M. et Mme Gilbert Dylla, du Texas, parents de la fillette, sont arrivés en la basilique St-Pierre juste au moment où le Souverain Pontife passait en procession. Comme on le voit, Bernadette dort paisiblement.

Billet du vendredi

Contrastes et contradictions chez Joris-Karl-Huysmans

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Huysmans restera toujours un auteur difficile. Un homme qu'on lit avec un plaisir mêlé d'indignation, qui ravit en certaines pages, indigne en d'autres, provoque dans un même paragraphe la colère et l'admiration. On ne le saisit pas. Il donne, plus souvent qu'à son tour, l'impression qu'il ne sait pas ce qu'il veut, ni où il va. Il n'y a en lui que contrastes et contraditions. Dans son oeuvre comme dans sa vie, l'une reflétant l'autre plus qu'on ne pense, parce qu'on ne s'attarde pas à y penser.

Cet écrivain français était flamand, bien que né à Paris. Il garda un farouche célibat, tout en paraissant souhaiter la paix du foyer et de la famille. Il pensait comme un saint et se permettait des licences de mécréant. Ses livres s'abandonnaient aux pires outrances, idéologiques et verbales, cependant qu'il menait, de façon générale, la vie la plus bourgeoise qui soit, remplissant des fonctions banales et casanières de chef de bureau à l'Instruction publique.

On sait le mot de Thibaudet sur les naturalistes: "La plus médiocre de leurs oeuvres, c'est assurément eux-mêmes". Rien ne parait s'appliquer mieux à Huysmans, dont l'oeuvre, selon René Lalou, "enregistre le déroulement d'une imagination matérielle forcenée, d'une sorte de Verhaeren qu'aucune poésie n'a libéré, qui n'a jamais connu d'**heures claires**, qui n'a pu s'élever jusqu'à contempler **la multiple splendeur**".

* * *

Ceux qui ne l'oublient point rappellent qu'il mourut en 1907, il y a cinquante ans. Après une existence mouvementée, tant au point de vue physique qu'à celui de l'âme, il finit comme le plus digne et le plus repentant des chrétiens. Sa dernière maladie fut un martyre interminable. Il succomba à un cancer de la langue, qui l'empêchait de manger et de parler.

Pendant des semaines, il ne s'alimenta que de liquides. Mais il n'eut pas une expression de plainte, de doute ou de révolte. Au contraire, note le critique René Dumesnil, qui est médecin, il avait encore, quand il pouvait parler dans un souffle qui l'épuisait, "des mots célébrant la splendeur de la souffrance, des mots pour implorer la force de la supporter sans faiblir".

Léon Bloy prétendait l'avoir ramené sur la route de la foi, mais l'abbé Mugnier fut surtout l'artisan de sa conversion. Il était devenu comme le dernier des humbles et des petits, simplifié par la douleur, perdu dans la miséricorde du Dieu sans cesse cherché et retrouvé dans une incroyable lumière.

Après l'avoir assisté à son agonie, l'abbé Daniel Fontaine, curé des chiffonniers de Clichy, n'hésita pas à dire à son secrétaire: "Je le savais un grand écrivain, mais je sais qu'il a une plus grande âme encore. Quel rayonnement et quelle force j'emporte! Celui-là a le contact avec Dieu".

* * *

Joris-Karl Huysmans avait vu le jour à Paris en 1848, fils d'un peintre. Le milieu où il grandit influa tôt sur sa sensibilité, qui lui fit prendre en horreur les petitesses, physiques et morales, qui l'entouraient. A cause du goût des contrastes, ancré en lui, il passa cependant la moitié de sa vie à ne décrire que la platitude et le terre-à-terre. Non sans ironie, mais avec, aussi, un pessimisme qui l'accable et accable ses lecteurs. Cela, dans la première partie de son oeuvre, qui n'a rien de revigorant.

Un de ses personnages s'écrie: "C'est égal, il y a des gens bien heureux! A table, ils obtiennent, en guise de fourniture et de **réjouissance**, en plus de ce qui leur est dû, un peu d'illusion. Nous, rien du tout! Nous sommes les malheureux qui allons éternellement chercher au dehors une part mesurée de fricot dans un bol".

Puis il y eut une coupure dans son existence. Il retrouva la foi perdue, ou qu'il n'avait jamais eue, et ce fut une lumière nouvelle. Il raconta sa conversion dans **En route.** Elle fut sincère, mais traversée d'angoisses, douloureuse, absolue. L'écrivain catholique donna **En rade, L'Oblat, les Foules de Lourdes, Ste-Lydwine,** et cette **Cathédrale** qui est un chef-d'oeuvre, où il montre les subtiles beautés de l'architecture médiévale, à Notre-Dame de Chartres.

Huysmans fut de l'avant-garde du naturalisme, avec Zola et Maupassant, Céard, Hennique. Le moins naturaliste du groupe, il était, parmi ses amis, comme un poisson hors de l'eau, un poussin dans une couvée de canetons.

L'ILLETTRE.

La Semaine de la messe

La Semaine de la messe, organisée par le Centre catholique de l'Université d'Ottawa, a lieu cette année du 17 au 23 novembre. Le thème général de cette Semaine est: "La messe dominicale, centre de la vie paroissiale". Chaque jour un sujet nouveau se rapportant au thème général sera étudié et médité. On peut se procurer au Centre catholique de l'Université d'Ottawa des textes correspondant à ces sujets ainsi qu'une liste de brochures et de livres appropriés au thème général.

Au congrès de Prince-Albert

Le mouvement foyer-école

par le R. P. Benoit PARIS, O.M.I.

Du foyer à l'école

En abordant le problème de la famille et de l'école, je touche au coeur même de notre vie nationale. Si notre 20e siècle n'est pas pire que ceux qui l'ont précédé, il est tout de même bien différent. Que nous le voulions ou non, que ce soit pour le mieux ou pour le pire, nous assistons de nos jours à un changement épouvanté de nos modes de vie. De plus en plus la population agricole fait place à la population urbaine. Nous connaissons le problème de l'habitation, la lutte pour la conquête de la petite maison ou le paiement du loyer. Le logis est de plus en plus rare et réservé aux petites familles. Le développement de la science facilite le travail sous toutes ses formes, apporte le confort, conserve ou refait les santes; l'auto favorise les déplacements rapides. Que dire maintenant de la réclame, des appels multiples à toutes les joies de la vie que lancent l'écran magique, la deesse radio et la fée télévision! Le curriculum de nos écoles n'est pas laissé au hasard, mais organisé d'après les meilleures méthodes de l'heure.

Conséquences

Tant d'innovations devaient inévitablement ébranler les cadres de notre vie familiale et sociale. Les formes d'emprunts et de prêts comme d'achats ont introduit le luxe dans un système économique pas toujours équilibré. Les appels flamboyants de la réclame ont sorti la famille de son milieu naturel pour la répandre sur la rue, dans les autos, les restaurants, les salles publiques, sans considération pour son bien moral. Nos écoles ont des programmes mieux ordonnés, mais les principes chrétiens en ont été bannis.

Oh! ne boudons pas les progrès de la science. Mais il est incontestable que ces progrès réels ou prétendus tels ont changé et changent encore rapidement nos modes de penser et d'agir. Ce sont les jeunes surtout qui ont subi le choc. Leurs intérêts et leurs motifs ne vont plus où ils allaient autrefois. Le plus inquiétant, c'est que ce renouveau s'est opéré sur une base purement matérielle. Dans la course au luxe, au plaisir, au bien-être, les principes chrétiens n'ont pas trouvé leur place. En d'autres mots, la conscience chrétienne n'était pas prête pour imbiber de son esprit la vie nouvelle qui montait. Ne soyons pas surpris de constater, chez les jeunes surtout, l'absence de discipline, d'esprit de sacrifice, l'éloignement du foyer, et même l'éloignement moral des tout petits qui cherchent partout ailleurs qu'à la maison où l'on s'ennuie le plaisir étourdissant que la vie leur offre. Rien d'étonnant que l'autorité paternelle s'effrite, que des parents de 35 ou 40 ans se fassent déjà dire qu'ils sont de temps révolus, que la vie a changé et que nous vivons au 20e siècle.

Le fait français

Pendant que les principes chrétiens étaient bannis de notre vie sociale, notre vie sociale envahissait notre héritage français. Dans un milieu où l'anglais prédomine, la part faite au français se restreint de plus en plus. Ou, si l'on veut, c'est notre vie qui se fait plus sociale et pourtant moins française. Il semble que nous n'ayons pas encore appris à prendre position dans la société. Que le français soit parlé dans la famille et le cercle restreint des amis, je l'admets. Mais qu'en est-il dans les réunions publiques telles que les soirées populaires, les assemblées des conseils de villes, des caisses populaires, des réceptions officielles, des ouvertures d'écoles? Quand voyons-nous à assurer le bilinguisme dans les auditoires mixtes? Peur de froisser, disent certains. Peur de s'affirmer, répondent d'autres. On craint les associations uniquement françaises: il ne faut pas mettre qui que ce soit de côté, dit-on. Mais craint-on d'ignorer le Canadien français? Il comprend l'anglais, me direz-vous! Belle raison de le sacrifier parce qu'il est plus intelligent! Et d'ailleurs, quelle situation lui faites-vous si le français n'a jamais sa place.

L'éducation sans couture

La vie humaine n'est pas divisee en rayons comme une bibliothèque. Elle est comme la robe du Christ, sans couture. Si l'éducateur sélectionne pour mieux pénétrer l'âme qu'il veut former, l'éducation qu'il donne doit être une. Les jeunes ne peuvent recevoir un souffle de vie française et un parfum de religion à certaines heures déterminées quand tout le long du jour ils aspirent à longs traits les principes d'une école neutre et dans une langue qui n'est pas la leur. L'âme humaine est plutôt comme un fleuve où se déversent ruisseaux et rivières. Mais c'est tout le fleuve qui reçoit ce qui vient à lui, c'est tout le fleuve qui absorbe l'eau de ses affluents. Comment celui qui tout au long de ses années scolaires a appris à mettre à l'écart sa langue et sa foi peut-il ensuite incorporer ensuite ces deux éléments à sa vie de tous les jours!

Je concède qu'il y a la loi et la dure nécessité de s'y conformer. C'est pourquoi, dans les années passées, vous avez travaillé ferme pour obtenir des compensations: la demi-heure de catéchisme, l'heure de français, les commissaires catholiques, l'institutrice catholique. Dans le temps écoulé, plusieurs associations même ont été fondées. Mais la tâche n'est ni complète ni terminée.

Vers une solution

Devant les problèmes de la vie moderne, devant cette ambiance sociale qui n'est ni catholique ni française, une solution s'impose: l'étude et l'action. Il faut que le prêtre, ce chef de file naturel ait l'oeil ouvert et mette en oeuvre les énergies de son milieu. Il faut que maitres et maitresses réalisent qu'ils ne sont pas à l'abri des influences néfastes aussi bien pour eux-mêmes que pour la note morale qu'ils doivent donner à l'école. Il faut que, de leur côté, les parents prennent en main leurs responsabilités et s'apprêtent à créer pour les jeunes, à l'école, dans la famille et dans la société, le seul milieu qui convient à la génération présente.

Le foyer et l'école

Il y a donc nécessité que le foyer et l'école se rencontrent. Il ne s'agit pas d'un travail de dénigrement mais de collaboration. Il ne s'agit pas de se croiser les bras pour rendre les autres responsables de tous les échecs, mais d'unir les bonnes volontés pour que dans l'harmonie et l'amour se construise la société de demain.

Des efforts déjà ont été tentés. Une association connue sous le nom de Foyer-Ecole entre dans sa quatrième année. Quelques sections ont été fondées dans les diocèses de Gravelbourg et de Régina. L'idée a déclenché de semblables mouvements ailleurs. Des demandes de renseignements sont venus de la Rivière-la-Paix au Nouveau-Brunswick. De la lointaine France, une Mère Générale demande nos feuilles de forum. De quoi s'agit-il? Rien de bien compliqué: étudier ensemble, parents et maîtres, les problèmes qui concernent la vie de l'enfant et tenter d'y trouver les meilleurs solutions possibles dans les circonstances. En d'autres mots, récréer, dans une mentalité 20e siècle, le milieu moral et social qui convient à nos enfants. S'agit-il de questions plus personnelles et plus délicates: les parents ont toute liberté pour discuter privément avec le prêtre ou la maitresse des questions qui les occupent.

Si nous avons voulu que cette association soit uniquement française, c'était tout d'abord pour répondre à une question de principe qui veut que l'éducation réponde aux besoins profonds de la vie humaine. Une deuxième raison, c'était pour être maitres chez nous. Enfin, pour mettre du français dans notre vie sociale. Personne ne peut nous taxer d'exclusivisme dans une telle attitude parce que personne ne peut nous reprocher de vouloir donner à notre édifice propre les dimensions qui lui conviennent.

Conclusion

Il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain, dit un proverbe chinois. Il ne faudrait pas qu'après tant d'efforts et de sacrifices nous allions laisser s'écrouler l'édifice splendide de notre foi chrétienne et de notre culture francaise. Ce n'est pas en vain que la divine Providence nous a plantés sur le sol canadien. Ce n'est pas en vain que nous avons survécu en dépit de tous les obstacles alors qu'humainement parlant nous devrions être disparus depuis longtemps. Cette assistance du ciel, ce miracle permanent se continuera aussi longtemps que nous garderons intact la volonté de vivre, aussi longtemps qu'en parole et en action nous voudrons rester ce que nous sommes de par la volonté de Dieu et la nature des choses: un peuple catholique s'exprimant par le seul verbe qui dit la vérité de son âme, le verbe français.

Lettre de Paris

Naufrages en série au Palais Bourbon

M. Guy Mollet était parti pour une croisière de 100 jours à la recherche de la Toison d'Or. Certes, une légère brise soufflait encore au large à l'heure où, dans le port, se déroulaient presque gaîment les derniers préparatifs de l'appareillage, dernière et légère manifestation de l'ouragan qui, la semaine précédente, avait jeté à la côte le frêle esquif du capitaine Pinay. Le ciel s'était quelque peu rasséréné et chacun pensait que la sortie du navire gouvernemental piloté par M. Mollet s'effectuerait sans grosses difficultés.

Mais en France, la météorologie est aussi capricieuse que la politique. Ce vaisseau d'apparence solide, qui arborait fièrement les pavillons de neuf groupes politiques, et que montait un équipage où ni l'âge ni l'expérience ne manquaient, a sombré à son tour en quelques minutes, dans la tornade subitement réveillée. Les épaves, rejetées sur le rivage par la la houle bourbonnienne s'en vinrent recouvrir les restes des navires précédemment naufragés, ceux de MM. Bourgès-Maunoury et de Pinay.

Réveillé en toute hâte dans la nuit, le président de la République s'en fut à la recherche d'un nouveau capitaine, afin d'armer un autre bateau, la croisière pour la conquête de la Toison d'Or devenant de plus en plus urgente.

M. Pinay avait été victime des "naufrageurs" socialistes, ceux-ci ayant reçu la monnaie de leur pièce de la part des amis de M. Pinay lors de la tentative de M. Mollet, la démonstration était faite: aucun gouvernement ne pouvait naitre et vivre sans le concours, ou tout au moins la neutralité des deux grands groupes opposés, celui des modérés, et celui des socialistes dont l'antagonisme persistant rend difficile, sinon impossible, tout amalgame durable et toute cohabitation gouvernementale.

Ainsi, la politique française bute une fois de plus sur un problème qui risque d'empoisonner l'actuelle législature jusqu'à son terme (1961), celui de l'arithmétique parlementaire. Entre l'opposition communiste et l'opposition "poujadiste", les quatre grands groupes du centre (modérés, M.R.P., radicaux et socialistes) qui sont à peu près d'égale force, constituent la plateforme sur laquelle doit nécessairement s'asseoir le gouvernement. Une plate-forme à quatre pieds, c'est évidemment bien commode, à la seule condition que l'un ou l'autre de ces pieds ne s'enfonce soudainement dans le sol. Dans ce cas, tout bascule, et le gouvernement dégringole. Et quand M. Mollet ou M. Pinay se font une bosse au front dans la chute, c'est la France entière qui en souffre.

Cependant, la France est beaucoup moins malade qu'on ne le croit: elle est atteinte de cette maladie des temps modernes, faite de doute et d'angoisse. Elle appartient donc à cette catégorie de malades dont l'organisme est bon, mais qui sont, de l'avis des médecins, les plus difficiles à soigner.

Certains comme M. Pinay proposent une cure de lente désintoxication et de retour à la confiance: d'autres, avec M. Mollet, optent pour des thérapeutiques plus énergiques, à base de chirurgie marxiste. Les deux méthodes ont leurs défenseurs et leurs adversaires, qui s'affrontent autour du lit de la malade abandonnée à son sort. Résultat: le franc s'effrite chaque jour davantage (comme pendant les années d'inflation 46-50, les Français se ruent sur l'or et les devises étrangères), les prix montent sans vergogne, l'inquiétude sociale s'accroit. Le malade se croit plus malade encore et, par ses gémissements inconsidérés, accrédite sa propre croyance.

Mais, de temps à autre, le visage de cette France tourmentée s'éclaire d'un franc sourire. Ainsi ce dessin de Cummings, publié par le **Daily Express,** et reproduit dans la presse parisienne, qui représente MM. MacMillan et Selwyn Lloyd en conversation; le secrétaire au Foreign Office dit au premier ministre: "24 gouvernements ont été nécessaires pour mettre la France en pagaïe, mais il n'en a fallu que quatre à la Grande-Bretagne pour arriver au même résultat!"

Qu'elle rie ou qu'elle gémisse, la France n'en est pas moins en crise politique extrêmement troublante, et qui est grave parce qu'elle affecte le moral du pays. Un gouvernement de salut public, ayant largement l'audience de l'opinion, et décidé à régler avec rapidité et énergie des problèmes irritants laissés depuis des années à leur pourrissement — et notamment celui de l'Algérie, dont la solution conditionne celle de beaucoup d'autres — serait nécessaire pour faire face aux difficultés qui montent de partout. Malheureusement, les partis à vocation gouvernementale n'ont jamais paru aussi divisés que durant cette crise qui exacerbe les oppositions personnelles et doctrinales. Sans doute faudra-t-il, dans un tel climat, recourir à la formule d'un gouvernement de minorité, comme l'était celui de M. Bourgès-Maunoury. Un tel gouvernement, privé d'une base parlementaire large et solide, manquera évidemment d'autorité pour imposer au pays les mesures indispensables au redressement des finances intérieures et extérieures. Or, la situation tend à devenir dramatique, avec l'épuisement de la trésorerie et l'extrême pénurie de devises étrangères: avant la fin de l'année, l'économie risque d'être bloquée par le manque de matières premières importées. Chômage, remous sociaux, crise économique grave, telle pourrait être la conséquence des jeux de vagues et de vents auxquels s'amusent les hôtes du Palais Bourbon, pour le plaisir de voir couler les vaisseaux gouvernementaux.

La IIIe République a connu une fin tragique dans l'effondrement général de 1940. A propos de cette fin sans gloire, l'historien Jacques Chastenet cite ce mot de Luther: "Il y a des heures où Dieu se lasse de la partie et jette les cartes sur la table".

La France connaitra-t-elle une de ces heures-là?

Maurice HERR.

L'hon. D. Campbell souligne les problèmes des municipalités

OTTAWA — Le premier ministre du Canada, le très hon. John Diefenbaker, a déposé, à la Chambre des Communes, la correspondance qu'il a échangée avec les premiers ministres des dix provinces de la Confédération, au sujet de la conférence qui aura lieu à Ottawa, les 25 et 26 novembre, sur le problème des relations fiscales.

Il a maintenant reçu l'acceptation des premiers ministres de toutes les provinces. Sept des réponses qu'il a reçues ne sont que des lettres d'acceptation. Le premier ministre de la province de Québec définit toutefois l'attitude de son gouvernement.

Ceux de la Saskatchewan et du Manitoba font des propositions précises sur des questions qu'ils voudraient voir inscrire à l'ordre du jour de la conférence.

Voici le texte de la réponse de M. Campbell:

Province du Manitoba,
Cabinet du premier ministre,
Winnipeg.

Le 26 septembre 1957

Le très honorable
John G. Diefenbaker, C.R.,
Premier ministre du Canada,
Ottawa (Ontario).

Cher M. Diefenbaker,

J'accuse réception de votre lettre du 16 septembre 1957 proposant la tenue d'une conférence fédérale-provinciale à Ottawa les 25 et 26 novembre pour examiner de nouveau les dispositions actuelles de partage des domaines fiscaux. Mes collègues et moi désirons certainement participer à une telle conférence et nous nous accommoderons de quelque date qui convienne le mieux à tous.

Je signale toutefois que, dans notre province, le 26 novembre marque l'ouverture d'un congrès municipal très important: la réunion annuelle de l'Union des municipalités manitobaines. Etant donné l'importance de ce congrès, mes collègues et moi-même assisterions normalement à plusieurs de ses séances. D'autre part, nous comprenons que votre temps et celui de vos collègues soit rigoureusement partagé et, ainsi que je l'ai déjà dit, nous accepterons les dates que vous avez proposées si elles conviennent à votre gouvernement et aux autres provinces.

Il n'est pas question, dans votre lettre, de la participation ou de la représentation des gouvernements municipaux à la conférence projetée. Dans le passé, le Manitoba, vous ne l'ignorez sans doute pas, a déjà proposé que des représentants des municipalités soient admis à participer à ces entretiens intergouvernementaux. Voici la déclaration adressée afin que les représentants des municipalités soient invités à la conférence tenue à Ottawa le 26 avril 1955:

"Je suis certain, monsieur le premier ministre, que l'utilité des conférences fédérales-provinciales ne fait pas de doute. Le Canada est l'un des plus grands pays du monde et l'un de ceux qui se développent le plus rapidement. Nous nous réjouissons tous de la glorieuse participation, passée et future, de notre pays dans les affaires mondiales. Mais, pour que cet apport produise le maximum possible, nous devons réaliser à un haut degré l'entente et la coopération au Canada même.

"C'est ma conviction profonde que des réunions comme celle-ci vont faire beaucoup pour l'accomplissement de cet objectif. Nous pensons, cependant, que ces réunions pourraient être encore plus efficaces si elles comprenaient ceux qui sont engagés dans une autre sphère de l'administration. Nous proposons donc que les représentants des municipalités soient invités à la conférence fédérale-provinciale qui se tiendra plus tard cette année.

"A l'instar des provinces, les collectivités municipales ont à faire face à d'énormes problèmes pour pourvoir aux besoins croissants dans les domaines de l'éducation, des travaux publics, des placements publics, des secours aux chômeurs, de l'habitation, de la santé, du bien-être et des autres services. La participation par leurs représentants constituera une assurance que leurs points de vue sur ces questions vitales seront clairement présentés à la conférence par les dirigeants du gouvernement local."

Difficultés des municipalités

Le gouvernement du Manitoba réclame de nouveau que des représentants municipaux assistent, à titre de membres officiels, à nos conférences intergouvernementales. Il est évident que les municipalités, comme les provinces, ont de la difficulté à s'acquitter de leurs obligations constitutionnelles et traditionnelles et, en même temps, à assurer l'essor social et économique si essentiel non seulement pour les localités directement intéressées, mais aussi pour l'ensemble de la nation. Puisque la tâche de gouverner le Canada a été répartie entre trois échelons du gouvernement, nous sommes d'avis que les représentants de chacun de ces échelons devrait être invité à participer, à titre de membre, à la conférence projetée.

Notre gouvernement, pleinement conscient des problèmes financiers de nos municipalités, a adopté comme ligne de conduite d'aider les gouvernements municipaux soit par des versements directs à leurs trésoreries, soit en se chargeant d'obligations qui retombaient jusqu'ici sur les municipalités, jusqu'à concurrence d'une somme représentant de beaucoup la part principale des revenus provenant de nos ententes fiscales avec le gouvernement central. En conformité de cette politique, nous continuerons de partager généreusement avec nos municipalités toute augmentation des recettes provinciales qui pourra résulter d'une revision de la formule actuelle de partage des impôts. A notre avis, c'est une autre raison majeure pour laquelle nos municipalités devraient, à l'occasion, être représentées directement aux conférences fédérales-provinciales.

Le principe de péréquation

Je suis sûr que vous-même et vos collègues connaissez l'attitude traditionnelle que la province du Manitoba a adoptée à l'égard du régime d'ententes fiscales et de la péréquation, principe qui a servi de fondement aux anciennes ententes concernant la location des domaines fiscaux et qui continue d'être reconnu dans les accords actuels. Nous n'accepterons certes pas de bon gré qu'on renonce à ce principe ou qu'on adopte une autre formule qui n'assurerait pas aux provinces moins riches, par rapport aux autres provinces, une situation relativement aussi favorable, au moins, que celle qui leur est faite sous le régime des accords actuels.

Vous savez, j'en suis sûr, qu'à des conférences antérieures et au cours de la correspondance échangée avec le gouvernement du Canada, le Manitoba a exprimé l'avis que, bien que les ententes fiscales de 1956 atténuent dans une certaine mesure les variations extrêmes de la capacité d'imposition des provinces, elles ne vont peut-être pas assez loin pour ce qui est d'assurer aux provinces des revenus suffisants pour leur permettre de répondre aux demandes rapidement croissantes auxquelles doivent faire face les trésoreries provinciales et municipales. Nous espérons donc entendre, à la prochaine conférence, l'exposé de propositions concernant une revision de la formule actuelle de partage des impôts qui reconnaitra davantage le principe de la péréquation et assurera aux provinces une part plus large des ressources fiscales dont disposent les gouvernements du Canada.

Nonobstant le congrès municipal qui aura lieu au Manitoba vers la fin de novembre, je tiens à vous assurer que mes collègues et moi serons présents à la conférence projetée des 25 et 26 novembre, ou à toute autre date qui pourrait convenir davantage à votre gouvernement et aux autres provinces. En outre, si vous acceptez notre idée d'une participation municipale à la conférence, nous prendrons volontiers des dispositions en ce sens.

Cordialement à vous,

Signature: Douglas Campbell.

Le congrès de l'AFCIS

Appel urgent!

Vaudreuil avait signé la capitulation. Tout était fini, et Lévis s'apprêtait à retourner en France. L'âme en deuil, il avait cependant voulu revoir Ste-Foy, le champ glorieux de combat, et Québec qu'il aimait tant. Puis, dans une dernière étreinte d'adieu, "Faites durer notre souvenir", avait-il dit à ses amis restés au pays.

"Faites durer notre souvenir!" Ne les entendez-vous pas ces paroles suppliantes, instituteurs et institutrices de la Saskatchewan? C'est bien à nous, membres de l'AFCIS qu'elles s'adressent aussi, à nous qui avons promis de garder le dépôt confié à nos soins. Ce dépôt précieux, c'est la foi, la langue, la mentalité franco-canadienne de nos écoliers. Garder le dépôt, faire durer le souvenir: c'est tout un! . . .

Le souvenir des beaux commencements de notre pays! des fondateurs de l'Eglise canadienne! des luttes héroïques pour défendre la patrie! de la résistance opiniâtre de nos pères contre l'anglicisation! de l'énergie, de l'optimisme, de la persévérance des pionniers de l'Ouest! de la foi forte de tous ceux qui ont bâti l'Eglise de l'Ouest! . . .

Faire durer ces souvenirs! Cela n'exige-t-il pas des convictions solides, de l'enthousiasme? C'est précisément ce que nous puiserons dans le congrès annuel de l'AFCIS à Prince-Albert, les 9 et 10 novembre. Ce congrès sera pour tous la halte reposante qui refait les forces, aide à reprendre notre idéal d'éducateur chrétien.

Oui! Le congrès unit! Le congrès fortifie! Le congrès fait réfléchir! Le congrès évoque le passé! Le congrès prépare l'avenir!

Donc, au congrès de l'AFCIS: tout notre personnel enseignant bilingue, afin de faire durer le souvenir!

L'EXECUTIF DE L'AFCIS.

Petites Notes

Un beau concert

Un concert des plus brillants (violoncelle et piano) est annoncé pour le 14 novembre, à 8 h. 30 p.m., à l'Institut Collégial St-Joseph, à St-Boniface.

Cette manifestation donnée sous les auspices de l'Alliance Française permettra au public ami de l'art divin d'apprécier le talent reconnu de Mlles Simone et Françoise Pierrat, qui s'en viennent à Winnipeg après avoir remporté des succès marqués, le grand prix international de l'Académie Ste-Cécile à Rome.

Les deux artistes interprèteront l'oeuvre de compositeurs qui ont traversé sans dommage les époques les plus critiques et les plus bouleversées, Vivaldi, Bach, Beethoven, Ravel, Debussy et qui dominent glorieusement encore notre temps.

Les membres de l'Alliance ne paieront leur place que 50 sous. Il en sera de même pour les étudiants. Les autres personnes auront à débourser la somme de $1.00.

* * *

M. et Mme Nazaire Bernier, de St-Boniface, ainsi que Mme Narcisse Girouard, de St-Norbert, sont revenus enchantés d'un voyage de cinq semaines dans la province de Québec. Ils se rendirent à La Tuque, chez Mme Paul Pelletier, fille de M. et Mme Bernier; ils ont aussi visité l'Oratoire St-Joseph et Ste-Anne de Beaupré. En revenant de leur voyage, ils passèrent par les Etats-Unis et en profitèrent pour rendre visite à des amis, ainsi qu'à M. et Mme Roméo Hupé, de Minneapolis, autrefois de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg.

* * *

Naissances

M. et Mme Denys Brunet, de Windsor Park, St-Boniface, sont heureux d'annoncer la naissance de jumeaux venus au monde le 30 octobre: une fille, Louise, et un fils, Gérard. Les parrains et marraines étaient M. et Mme Pierre Brunet pour Louise et M. et Mme Marcel Ouimet pour Gérard, oncles et tantes des deux chérubins.

* * *

Partie de cartes

Le lundi 11 novembre, à 8 h. 15 p.m., aura lieu, au local des scouts, 466, rue Aulneau, la première partie de cartes de la saison organisée par les scouts. Tous leurs parents et amis sont cordialement invités à venir se divertir. Mme Lucien Chaput sera en charge de l'organisation.

Décès

Mme Charles Loiselle

Le dimanche 27 octobre est décédée à la suite d'un accident Mme Charles Loiselle, âgée de 73 ans. Elle avait reçu la veille les derniers sacrements.

Elle laisse dans le deuil, outre son mari, trois fils, Alfred, de Toronto, Euclide, de Montréal, et David, de Norwood; trois filles, Mmes M. Michaud (Blanche), L. Howarth (Jeanne) et R. Butterfield (Alma); quatre frères, Frédéric, Ulric, Laurent et Alphonse, de St-Jean-Baptiste; sept soeurs, Mmes W. Delorme, de St-Joseph, F. Chaput, de Richer, S. Paul, D. Asselin, D. Bélanger, de St-Boniface, L. Bruneau, de St-Jean-Baptiste, et la Rév. Sr Joseph de Bethléem, SS. NN. J.M., de Montréal; 11 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants.

Mme Loiselle demeura à St-Boniface pendant un grand nombre d'années. Elle résidait à Vancouver depuis environ 10 ans.

Le service a eu lieu dans l'église Holy Cross de Norwood. L'inhumation se fit dans le cimetière de St-Boniface. Les porteurs étaient MM. André et Arthur Paul, Edouard et Léo Loiselle, John Michaud et Léo-Paul Asselin, tous neveux de la défunte.

Remerciements

Les familles Loiselle et Marion remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur deuil récent, soit par offrandes de messes ou bouquets, soit par visites au salon mortuaire ou assistance aux funérailles.

* * *

M. William Leblanc

M. William Leblanc, âgé de 58 ans, de Fannystelle, est décédé à la demeure de sa soeur, Mme T. Grouette, de 532, rue Langevin, St-Boniface, le jeudi 31 octobre. Né à Lorette, Man., il vécut à Fannystelle durant 26 ans.

Lui survivent: un frère, Jean, et trois soeurs, Mmes A. Desbiens, de Delmar, Sask., H. Lévesque et T. Grouette, de St-Boniface.

Le service fut chanté le samedi 2 novembre en la basilique de St-Boniface. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de St-Boniface. Le salon funéraire Desjardins était en charge des funérailles.

* * *

M. Léo Champagne

M. Léo Champagne, âgé de 46 ans, de 526, rue Langevin, St-Boniface, est décédé le jeudi 31 octobre à l'hôpital St-Boniface. Né à Ste-Anne, il était employé au Canadien National depuis 15 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse, Zénobie; trois filles, Léa, Norman et Irène; deux frères, Joseph et Adélard; deux soeurs, Mmes David Pattyn et Norma Dagneault.

Le service fut chanté le lundi 4 novembre dans la basilique de St-Boniface. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de St-Boniface. Le salon funéraire P. Coutu était en charge des funérailles.

CAGLIAI — Un navire romain remontant à plus de deux mille ans a été retrouvé par 65 pieds de fond dans l'archipel de La Maddalena, entre la Sardaigne et la Corse. Le navire contient encore son chargement d'amphores, ce qui a permis d'en dater approximativement l'époque entre 120 et 100 avant Jésus-Christ.



C'est vraiment un style d'avant-garde qui marque la Pontiac 1958 présentée aujourd'hui par General Motors of Canada, Limited; elle est plus longue, plus basse et plus large que jamais. C'est une nouvelle voiture du sol au toit. La Pontiac offre des ressorts en spirale sur les quatre roues, de nouveaux moteurs plus puissants, et, en équipement facultatif, une suspension pneumatique et un système d'injection de carburant amélioré, système présenté pour la première fois l'an dernier par Pontiac. On voit ci-dessus le modèle Laurentian "hardtop", à quatre portes.



Carnet de l'Institut Collégial St-Joseph

Rédactrices: Doris Heiget, Julia Charrière, Armelle Choiselat, Germaine Soenens, Jacqueline Huot, Julia Laberge.

Interviews

Les interviews sont à la page de nos jours. Ils permettent des rencontres, ouvrent des horizons, donnent de la confiance, etc... Les élèves de la VIIIe année nous passent leurs expériences.

Interview avec M. Humphrey

— Bonjour, M. Humphrey, vous êtes capitaine du poste d'incendie.

— Oui et non, mesdemoiselles. Actuellement, je suis capitaine et inspecteur du Service de défense préventive contre le feu. Au début de ma carrière, je fis partie d'une équipe de pompiers pendant vingt et un ans.

— Il y a longtemps que vous occupez le poste actuel?

— Depuis neuf ans.

— En quoi consiste votre travail, M. Humphrey?

— Mon travail consiste surtout à éliminer les dangers d'incendies. Pour cela, je fais régulièrement l'inspection des institutions, des maisons-appartements et des endroits publics, etc., pour m'assurer que tout est à l'épreuve du feu ou encore pour intéresser les propriétaires à faire les réparations et les nettoyages nécessaires. Tout ceci est obligatoire, car trop souvent, bon nombre d'incendies sont occasionnées par des négligences flagrantes.

— Vous travaillez donc au bien public?

— Assurément. De plus, je donne à l'occasion des conférences ou des démonstrations.

— Pourriez-vous nous en donner une idée?

— Volontiers. Très souvent la fumée fait plus de victimes que les flammes. Alors, nous enseignons au public comment évacuer pour ne pas être suffoqué par la fumée.

— Que devons-nous faire?

— Il faut si possible se traîner à plat ventre sur le plancher jusqu'à la sortie. Mais dans nos conférences nous insistons surtout sur les précautions à prendre pour éviter les incendies.

— Vaut mieux prévenir que guérir, n'est-ce pas, M. Humphrey?

— Vous avez raison. C'est pourquoi nous exigeons les exercices de sauvetage dans les écoles. Ces exercices devraient avoir lieu tous les mois. Ils doivent se faire avec vitesse et ordre.

— C'est exactement ce que vous venez de nous faire faire chez nous aujourd'hui! Et que pensez-vous de notre Institut?

— Vous avez pris exactement cinquante-six secondes pour évacuer votre école. C'est un record surtout si l'on considère que votre institution est une bâtisse à trois étages. Vous méritez une mention spéciale.

— Merci, monsieur. Vous nous avez intéressées. Nous concluons que vous faites un travail considérable et très appréciable.

— Oui, mesdemoiselles, mais rappelez-vous qu'il est profitable dans la mesure où la population coopère avec nous. C'est ce que nous demandons.

— Merci beaucoup, M. l'inspecteur. Nous vous apporterons notre collaboration d'abord en faisant connaître votre message au public par **La Liberté et le Patriote** et ensuite en suivant le règlement proposé par le Service de défense préventive contre le feu.

Lorraine POITRAS et
Lilliane DELAQUIS,
8e année no 16.

* * *

Rencontre diocésaine

Le 19 octobre, à l'Institut Collégial St-Joseph, se tenait une rencontre diocésaine des dirigeantes jécistes, section des grandes. Le travail fut des plus intéressant et des plus instructif.

Cette année, tous nos efforts sont centrés sur "la richesse dans la communauté". S'agit-il des biens temporels, connus comme bien primaires, secondaires et tertiaires? Tout juste. Mais a-t-on l'intention de faire de nous des économistes? Le but essentiel est de nous faire découvrir jusqu'à quel point le Monde Commercial, par sa publicité, nous affecte dans notre façon de vivre.

Le travail en équipe consistait à dépouiller des revues et à en analyser les annonces. Celui-ci fut suivi d'un débat: les annonces publicitaires sont-elles vraiment nécessaires? Le côté positif fut défendu par Denise Provencher et Aline Fillion. Les adversaires furent Laura Marion et Marcelle St-Pierre. Ces dernières apportèrent les meilleurs arguments.

Au début de l'après-midi, M. l'abbé F. Juneau nous proposa le Christ comme Chef et nous suggéra les moyens de l'imiter.

Mlle Thérèse Aubin nous donna quelques éclaircissements dans le domaine de l'art moderne, en comparant celui-ci avec ce qu'on appelle "l'ancien".

Laurette Bergeron nous introduisit ensuite dans un autre champ artistique: celui de la musique. Tout en ne discutant pas les goûts, elle nous donna son opinion sur les grandes classes de musique: classique, moderne et jazz. Je crois que je peux dire sans me tromper que les opinions de l'une et de l'autre ont été très enrichissantes.

Cete journée si fructueuse se termina par le saint sacrifice de la messe auquel la majorité assista.

Estelle BEAUCHAMP,
11e année, cours général.

* * *

Une énigme!

Que se passe-t-il donc à l'étage du 2e? S'agirait-il d'un déménagement? Des armoires, on sort des boîtes et des boîtes... pour les transporter à la salle 15½. Quelques heures se passent... puis des intruses osent pénétrer dans la fameuse salle. Grand Dieu, quel meli-melo! On dirait un bazar chinois. Ici, ce sont des jupes du 17e siècle, là, des boléros de velours, ailleurs des ailes d'anges, des tuniques, des bouts de dentelle, etc... Serait-il question d'une mascarade? Les nouvelles venues l'espèrent. Les habituées de l'Institut devinent juste. Depuis quelques années, à l'occasion de la collation des diplômes français, on donne une pièce qui en vaut la peine. Il s'agit donc d'une représentation.

Des équipes variées s'organisent. Il y en a pour tous les goûts et pour tous les talents. Sous l'habile direction de Soeur M.-Léon de la Croix, de Soeur Marie-Edouard et de Soeur M.-Gilles de St-Joseph, on acquiert de la souplesse, du rythme; on perfectionne son timbre de voix, sa diction, ses manières. Certes, un tel montage donne l'occasion de mettre en jeu de multiples aptitudes et la pratique de la vertu. Donc, magnifique entraînement qui enrichit la personnalité.

Veuillez m'en croire, à l'Institut les momies sont vite dénichées, soit par les activités de tout genre, soit par les concours de toutes espèces. Une seule chose... elles sont nombreuses. Ne nous faudrait-il pas à l'occasion, réquisitionner les services de Josué, afin d'obtenir pour nous à certains jours la suspension de la marche du soleil?

* * *

Sympathies

Depuis le début de l'année, deux de nos institutrices et trois de nos compagnes furent affligées par la perte de l'un des leurs.

Mme Parent, mère bien-aimée de Soeur Luce-Marie et de Soeur M.-Alice de Jésus, est décédée le 14 septembre à Dunrea. A un tel moment, quel réconfort ce dut être pour Mme Parent d'être assistée par ses deux filles religieuses. Nous vous prions, chères maîtresses, d'accepter nos condoléances les plus sincères.

M. Henri Monchamp, père d'Irène, fut foudroyé par la mort durant la nuit du 20 septembre. La mort est toujours un événement triste. Elle l'est davantage quand elle arrive inattendue. Chère Irène, nous comprenons ta peine et sympathisons avec toi.

Tout récemment, s'éteignait après quelques heures de maladie seulement, Mme Leclerc, née Anne-Marie Pambrun. Laisser dans le deuil sept enfants, quelle épreuve! Mme Leclerc fit ses études à l'Institut Collégial St-Joseph. Ses anciennes maîtresses en font encore un bel éloge. Pauvre Rose-Marie, nous partageons ta douleur et voulons t'assurer de notre plus vive sympathie.

Notre sympathie s'adresse aussi à Marie-Jeanne Miller qui vient de perdre dans la personne de son grand-père, M. Gratton, un deuxième papa. Nos prières lui sont assurées.

Scouts de St-Boniface

Le scoutisme est toujours bien vivant à St-Boniface. Le jeudi 31 octobre, les foulards rouges offraient une veillée-surprise aux jeunes Louveteaux des deux meutes qui furent enchantés de cette amabilité de leurs grands frères scouts.

Le samedi 2 novembre, dix foulards rouges à la suite de leur chef, H. Boissonneault, et de leur assistant, P. Proteau, se rendirent en excursion à la plage Albert. Là ils firent une exploration de 4 milles et demi à travers bois. Le dimanche, ils chantèrent la messe célébrée par un Père Oblat à la mission Ste-Marguerite de Traverse Bay.

Le dimanche 3 novembre, la troupe St-Michel, sous la direction du chef P. Bazinet, offrait à leur tour une soirée en l'honneur de leur scoutmestre, M. Alex. Allaire, qui se dépense sans compter pour l'avancement de sa troupe et le plus grand bien de la jeunesse.

La salle avait été décorée avec goût par les jeunes scouts qui, fiers d'eux-mêmes en leurs beaux uniformes, saluèrent le héros de la soirée par le cri de bienvenue et qui lui offrirent une hache et un couteau de chasse. Il y eut concours de chants organisé par M. l'abbé F. Juneau, aumônier. M. O. Pelletier, assistant, donna une conférence sur les noeuds. Il y eut aussi jeux divers et prix.

M. Allaire remercia vivement les scouts et leurs aides pour cette agréable soirée et pour le beau cadeau: il se dit surtout heureux de constater que la reconnaissance est à l'honneur dans sa troupe, c'est une vertu rare, celle des gens de coeur. Bravo pour la troupe St-Michel et son scoutmestre.

La journée des "coquelicots"

Le 9 novembre étant le jour du coquelicot dans St-Boniface-Winnipeg et tous les environs, des centaines de milliers de Canadiens porteront un coquelicot à leur boutonnière.

Par la vente de ces coquelicots, la Légion canadienne fait appel à tous les Canadiens pour s'acquitter de leur dette envers ceux qui ont donné leur vie pour notre pays. Comment peuvent-ils s'acquitter de cette dette?

Il est vrai que nous ne pourrons jamais nous en acquitter entièrement. Toutefois, ces coquelicots honorent la mémoire de ceux qui ne sont plus et aident ceux qui restent, j'entends les vétérans ou leurs familles.

Disons quelques mots sur la campagne de vente du coquelicot et la manière dont la Légion dispose de l'argent acquis. Chaque branche conduit sa campagne avec l'aide de volontaires (à St-Boniface: la Branche des Réservistes Français, les Dames Auxiliaires et la Branche de Norwood-St-Boniface.) Les coquelicots, gerbes et couronnes sont fabriqués par des vétérans blessés ou invalides qui se trouvent dans l'impossibilité de faire aucun autre travail. Le bénéfice de ces ventes est déposé dans un fonds d'entraide, dit fonds du coquelicot, et cet argent ne peut être utilisé pour autre chose.

Le meilleur moyen de décrire comment cet argent est utilisé est de donner quelques exemples.

Prenez le cas de ce vétéran sans emploi dont la femme tomba gravement malade. Ce vétéran n'a non seulement pas assez d'argent pour le traitement, mais même pas pour le déplacement. Le fonds d'entraide du coquelicot lui donne $235. La femme reçoit les soins nécessaires et est guérie.

$235 n'est pas grand-chose, mais cette femme ne les avait pas. C'était une question de vie ou de mort.

Ou bien il y avait cet ancien combattant qui venait de terminer son cours à l'université sous le plan D.V.A. Ingénieur, il faisait près de $300 par mois. Il se marie, achète une maison à $12,000. Pour avoir $5,000 de paiement initial, il lui fallut emprunter $1,000. Malheureusement il fut atteint de la poliomyélite. Il ne pouvait plus travailler et était sur le point de tout perdre. Le fonds d'entraide lui donna $300. De plus, un fonds spécial fut organisé pour lui par sa branche et il put ainsi être dispensé de paiement pendant deux années.

Ceci n'est qu'un exemple du travail d'entraide de la Légion. Ajoutons-y des cas d'urgence où des vétérans ou familles de vétérans se trouvent en besoin immédiat de nourriture, d'un toit ou de médicaments. Aucune pension ou allocation ne peut subvenir aux besoins causés par un incendie ou une maladie subite.

Aussi bien, lorsqu'un volontaire vous priera de contribuer au fonds d'entraide aux vétérans, pensez à ceux qui ont donné leur vie pour leur foyer, pensez aussi à ceux qui ont donné leur santé, à ceux qui ont versé leur sang pour sauvegarder la liberté de leur patrie, ne leur refusez pas votre appui, et soyez fiers d'arborer un coquelicot à votre poitrine ou une gerbe à la fenêtre de votre maison d'affaires.

Un vétéran de la
Branche Centrale des
Réservistes Français.

Inquiétudes à Ceylan au sujet des écoles

KANDY — Une certaine anxiété s'est emparée des chrétiens de Ceylan, au sujet du maintien de leurs écoles. Elle a été causée par les propositions faites par une commission, instituée par le gouvernement et composée en grande majorité de membres de confession bouddhiste. Cette commission propose de nationaliser toutes les écoles privées soutenues par l'Etat. Certains ayant fait ressortir que cette commission était inofficielle, mais avait l'appui de la coalition gouvernementale, M. Dakanayake, ministre cinghalais de l'Education, a déclaré que le gouvernement ne procéderait pas à une nationalisation irréfléchie et précipitée, ce qui, selon son opinion, serait contraire aux règles les plus élémentaires du "Fair Play".



Cité de Saint-Boniface

Avis d'améliorations locales

AVIS est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de St-Boniface a décidé d'exécuter et exécutera les améliorations locales suivantes et prélèvera le coût de ces améliorations contre les propriétés qui en bénéficieront, comme une taxe de frontage, pour une période d'UN (1) an, à partir de l'année 1958, à moins que la majorité des propriétaires des terrains en question, représentant au moins trois-cinquièmes (3/5) de la valeur de ces propriétés, basée sur le dernier rôle d'évaluation de la Cité, ne protestent au Conseil contre l'exécution de ces projets en dedans d'un mois de cet avis.

	COUT
Nivellement, gravelage et drainage de la rue Deschambault à partir de la rue Bourgeault pour 450 pieds à l'est	Environ $1,000

Pour plus amples détails, s'adresser à l'Ingénieur du Département des Travaux publics, M. Joseph BOCKSTAEL, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface
le 5 novembre 1957.

Jubilé d'or de St-Boniface

Le 50e anniversaire de l'incorporation de la ville de St-Boniface sera célébré en février prochain si les plans du conseil de ville et de la Chambre de Commerce peuvent être menés à bien.

Un orateur de la Chambre a parlé devant une réunion spéciale du conseil de ville lundi soir, suggérant qu'un comité du conseil et de la Chambre commence le travail touchant le plan.

Le conseil a dit qu'il a l'intention de préparer une célébration de deux ou trois jours. Un montant a déjà été voté sur le budget de 1957 pour cet événement et un montant additionnel sera voté sur le budget de 1958. La réunion conjointe sera tenue d'ici deux semaines.

• • •

La revision des résultats du scrutin de votes du quartier 2 a confirmé l'élection de M. Henri Boisselle au poste d'échevin.

La revision présidée par M. le juge A. R. Macdonnell a donné 633 votes à M. Boisselle contre 625 à M. David Parent — une majorité de 8 votes.

Aux élections du 19 octobre, le dépouillement du scrutin a accordé 634 votes à M. Boisselle tandis que son adversaire en recevait 628. La revision s'est tenue aux bureaux de la Cour municipale.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Croix-Rouge

Le frère R. Blanchette mérite des félicitations pour la soirée de lundi dernier. Près d'un tiers des membres du conseil, avec le Grand Chevalier en tête, se sont rendus à la Croix-Rouge pour la donation de sang. C'est merveilleux, frères!

Assemblée du 4 novembre

Tout s'est passé rondement à la dernière réunion. Les comités ont présenté des rapports brefs mais à point. Il a été question d'une soirée tenue en faveur des jeunes, d'un arbre de Noël en préparation, de la campagne en faveur de nos journaux catholiques du Manitoba, de la grande soirée du 29 novembre sous la présidence du frère D. Renault, etc. De plus, le Député d'Etat, le frère Alex. Cunningham, donna un résumé de la convention suprême tenue à Chicago les 20, 21 et 22 août derniers. Tout cela, joint à la deuxième lecture des vingt applications, fut assez pour une soire et le tout se termina par un goûter servi par le frère Bahuaud et son comité.

Félicitations

Le frère D. Turenne a eu un héritier. Félicitations donc au frère et à Mme Turenne.

A retenir...

Le dimanche 10 novembre, au Précieux-Sang, à la sortie des messes, il y aura des Chevaliers pour percevoir des abonnements en faveur de nos deux hebdomadaires catholiques manitobains. Abonnons-nous et abonnons nos amis...

Les billets pour la grande soirée du 29 novembre sont sortis. Tous les Chevaliers sont instamment invités à cette réunion familiale. Prix: $2.00 par couple; un goûter sera servi. Venez nombreux! Amenez vos amis...

Le samedi 9 novembre, de 5 h. à 8 h. p.m., à la paroisse Ste-Famille: souper de famille. Les frères étaient nombreux à Ste-Marie et à St-Eugène, dimanche dernier. Maintenant, c'est le tour de Ste-Famille...

Les billets pour la grande rafle annuelle des Chevaliers de Colomb sont en circulation. A l'oeuvre, donc! Si les frères n'ont pas encore reçu leurs livrets, ils doivent appeler le frère Alphonse Arnal, tél. 42-8512.

RIGOLETTO.

Le Clan Lagiraudie

Le 24 octobre, le Clan des Routiers de St-Boniface a repris ses activités pour l'année courante. L'occasion se prête bien à une courte explication de la méthode Route.

La Route est la branche ainée de la méthode d'éducation scoute. Elle fait suite aux Louveteaux et aux scouts proprement dits. Elle s'adresse aux jeunes gens de 16 ans et plus. Les membres de la branche Route s'appellent Routiers et un groupe de Routiers forment le Clan. Le Routier a donc fait sa promesse scoute et s'efforce d'observer intégralement la loi scoute.

Mais le Routier a en plus le secours de la méthode Route pour l'aider à devenir un bon citoyen catholique. Les trois piliers de la méthode sont le Service, le Palabre et la Route marchée. Le Service développe la générosité du coeur et fera du Routier un homme utile à la Société et à l'Eglise. Par le Palabre ou la discussion constructive, le Routier apprend à se former des idées personnelles sur les problèmes de la vie. Il apprend aussi à exprimer ses opinions et à respecter celles d'autrui. Enfin, par la Route marchée, il se forme un corps viril et sain si nécessaire au rayonnement de l'individu.

Ces trois piliers sont absolument nécessaires et toutes les activités du Clan tournent autour d'eux. En effet, le coeur, l'intelligence et le corps sont les éléments qui forment la personnalité et leur équilibre est nécessaire à la formation complète. Il y a trop d'hommes d'action sans préoccupation intellectuelle ou d'intellectuels dilettantes renfermés sur eux-mêmes. Le Routier plus que le jeune scout encore travaille lui-même à sa formation et pour lui le chef n'est qu'un guide et le Clan un cadre. Le Routier se prépare ainsi pendant quelques années au Départ-Routier, cérémonie par laquelle il passe de novice-routier à scout-routier et à laquelle nous aurons l'occasion de revenir.

S. R.

Précieux-Sang

Partie de cartes

La gagnante du prix d'entrée pour la partie de cartes du 29 octobre était Mlle Gratia Boisjoli et les chanceux à la cagnotte furent M. A.-A. Ménard et Mme Irène Collette.

Les prix des cinq mains furent gagnés par Mme R. Deslauriers, MM. Vermeulin, A.-A. Ménard, T. Finlay, Mme Levaque et M. Arthur Loiselle.

Les prix de consolation allèrent à Mme Ritchot et à M. Jos. Bisson.

Pour la rafle spéciale, le sort favorisa MM. A. Loiselle et L. Laurin, Mmes A. Tremblay et C. Phaneuf.

Soirée de la fierté nationale

A l'occasion de cette soirée du dimanche 3 novembre, il y eut aussi la distribution des prix et diplômes de français. M. Léo Landry, président de la Commission Scolaire, lut les notes durant la distribution des prix et M. Georges Forest fut maitre de cérémonies.

Les filles des grades supérieurs chantèrent "Partons la mer est belle"; Mlle Carroll accompagnait au piano. Mlles Claudette Sala et A. M. McDonald jouèrent des sélections de piano. Les garçons montrèrent deux tableaux au sujet des Martyrs jésuites canadiens.

La séance se termina par un tableau vivant qui illustrait l'écusson de l'école, accompagné par la chorale qui chantait "Rouge et blanc".

Le R. P. Ludger Guy, S.J. officier de Liaison de l'Association d'Education, et le R. P. A Lemoine, O.M.I., curé, adressèrent la parole. Tous deux félicitèrent les élèves et les maitresses et insistèrent auprès des parents de demeurer fermes en ce qui regarde le parler français à la maison.

Le vice-président de l'Association d'Education, M. Hervé Sala, dit aussi quelques mots et présenta un chèque de $1,000 au R. P. Lemoine pour l'école, de la part du Conseil de la Vie française en Amérique.

Parents et Maitres

Tous les paroissiens du Précieux-Sang sont invités à la réunion mensuelle du lundi 11 novembre. Le conférencier invité est nul autre que le rédacteur de l'hebdomadaire français, le R. P. Raymond Durocher, O.M.I., qui traitera un sujet qui devrait intéresser tous les parents catholiques: "Les écoles catholiques et le mémoire des évêques". Invitation donc à tous les membres et à leurs amis!

Ligue de cinq quilles

Equipe	Points
Toupin Lumber	29
Sunshine	24
Meteors	23
Hirondelles	22
Joyeux	22
Aces	20
Royals	17
Leo's Electric	11

Dames	
H 1 P — A. Préfontaine	290
H 3 P — A. Préfontaine	764
Hommes	
H 1 P — G. Gagnon	306
H 3 P — G. Beaudry	699
Equipes	
H 1 P — Toupin Lumber	961
H 3 P — Toupin Lumber	2627



M. Henri Boisselle, récemment élu échevin du quatier 2 de St-Boniface, remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur travail et leur vote, ont contribué à assurer sa réélection au Conseil de la Cité de St-Boniface. ***

Ste-Famille

M. l'abbé L. Bédard, curé, les paroissiens et surtout les Femmes de la Ligue Catholique viennent faire appel à votre générosité.

Cordiale invitation au souper paroissial à la dinde, le 9 novembre, de 5 h. à 8 h. Réservez ce soir-là pour venir nous visiter; vous ne le regretterez pas.

Venez en grand nombre, chers paroissiens, parents et amis des paroisses environnantes. Bienvenue à tous.

Arrestation d'un prêtre tchèque

VIENNE — Le régime communiste tchèque a incarcéré M. l'abbé Jan Stojaspal, à Pruisnovice, en Slovaquie, parce qu'il aurait incité ses paroissiens à la résistance contre le gouvernement. Selon les rapports parvenus à Vienne, M. l'abbé Stojaspal aurait demandé aux futures recrues de l'armée de ne pas combattre pour le communisme en cas de guerre.

Un autre pas en avant: $40,000.00

En dépit des conditions économiques défavorables, notre souscription progresse lentement mais sûrement. Nous en sommes maintenant rendus à $40,000, soit un bond de $8,000 au cours de la dernière semaine.

Quand on considère le nombre de paroisses où la perception n'a pas encore été faite, il n'y a pas de doute que nous atteindrons le grand objectif de cent mille dollars.

Les uns s'entêtent à dire que le temps a été mal choisi pour demander un tel montant. Ceux qui ont peur de tout trouvent toujours que ce n'est pas le temps de travailler. D'autre part, les courageux ne reculent jamais devant les difficultés et ce sont ceux-là qui aboutissent à quelque chose. Une minorité qui veut vivre et progresser doit s'attendre à rencontrer des difficultés. Nous aurions de plus mauvaise grâce à nous refuser d'avancer quand il s'en trouve qui, à plusieurs milles de distance s'intéressent à nos problèmes et nous soutiennent même de leur argent. C'est ainsi qu'une fois de plus, le Conseil de la Vie française en Amérique a voulu marquer son admiration pour l'oeuvre de la radio française dans l'Ouest, en souscrivant la somme de $1,000 à notre campagne. M. le docteur P.-E. LaFlèche, de Winnipeg, membre de ce Conseil, a remis la somme en question à M. Georges Jessop, président de notre campagne.

Nos remerciements les plus sincères à nos frères de l'Est. Qu'ils soient assurés que les Franco-Manitobains vont se montrer dignes d'un tel geste de générosité et continuer à faire tous les sacrifices nécessaires au maintien de l'héritage français dans l'Ouest.

Un ancien surintendant de la Banque Canadienne Nationale dans l'Ouest, M. Pierre Taché, de Québec, nous a fait tenir, lui aussi, son chèque, en témoignage de son attachement à la cause que nous servons.

Qu'on n'aille pas voir dans ces gestes des récompenses comme on en donne aux enfants sages. C'est qu'au-delà des frontières de notre province, il y a des personnes qui sont convaincues de la valeur de l'oeuvre en question et cherchent par tous les moyens à nous aider. Il est donc de la plus haute logique que nous, du Manitoba, nous souscrivions pour faire grandir CKSB. C'est notre devoir de rester fidèles à nous-mêmes et d'imiter en cela tous ceux qui, à travers le Canada, y vont de leurs efforts et de leurs sacrifices pour que notre pays reste fidèle à son passé glorieux.

Notre souscription atteindra son but parce qu'il se trouve encore des milliers des nôtres qui en comprennent la signification et la nécessité.

Les jeunes aussi en sont

Les postes de radio de langue française de l'Ouest canadien ont été érigés grâce aux contributions de ceux qui les ont voulus. C'est un fait unique au pays et peut-être dans le monde.

Nous avons une autre confirmation de ce fait dans la présente souscription qui se fait chez les Franco-Manitobains, pour augmenter la puissance de CKSB. Tous ceux qui comprennent les avantages de posséder un tel moyen de propagande et de culture veulent faire leur part. Même les enfants! C'est ainsi que, la semaine dernière, la Rév. Soeur Marie-Maximilia, supérieure de l'école séparée de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg, remettait à notre président, M. Georges Jessop, un chèque au montant de $100 . . . contribution des petits Canadiens français qui fréquentent cette école.

Ce montant a été formé par les contributions de cinq, dix sous et plus. Voilà un geste qui démontre l'esprit de corps de tous ces petits et qui augure bien pour l'avenir. En effet, quand, tout jeune, on apprend à faire des sacrifices pour une même oeuvre, on ne peut que grandir dans ces bonnes dispositions et se préparer, de la meilleure façon, à marcher dans le sillon des aînés.

Les enfants de l'école du Sacré-Coeur de Winnipeg savent que c'est au prix de grands sacrifices de la part de leurs parents qu'ils peuvent fréquenter une école où l'on parle et enseigne le français. Qu'ils aient consenti à sacrifier de leurs sous pour le poste CKSB, ce n'est là que la mise en pratique de la vie héroïque qu'on apprend à vivre au milieu d'une population qui n'est pas intéressée à les voir se distinguer de cette façon. Félicitations à ces jeunes et à leurs institutrices!

En d'autres endroits, on a fait quelques efforts du même genre, mais nous attendons les derniers résultats pour en dire un mot. Nous comptons sur vous, les jeunes! Les sous que vous offrez présentement contribueront à former la grande somme finale dont CKSB a besoin pour grandir et vous faire grandir avec lui. Aussi longtemps que la jeunesse restera attachée à CKSB, son avenir est assuré. Merci à tous ces jeunes vaillants!

Les objectifs paroissiaux!

Pourquoi? Comment?

La publication des objectifs paroissiaux a suscité toutes sortes de commentaires. Les uns approuvent et les autres désapprouvent. Pourquoi certaines paroisses, en apparence plus populeuses, ont-elles un objectif moins élevé? C'est très simple. Nous avons consulté les résultats de la souscription de 1945-46 et avons gardé à peu près les mêmes proportions. Celles qui se sont montrées généreuses en ce temp-là devraient se trouver dans les mêmes dispositions après avoir reçu les services de leur poste pendant onze ans. Les grippe-sous de ce temps-là n'ont pas dû changer beaucoup, c'est pourquoi nous ne leur demandons pas plus.

Qu'on réfléchisse un peu sur la valeur de l'argent, le coût de la vie et les conditions économiques de 1945 et celles de 1957. La pinte de lait se vendait 12c à ce moment-là et aujourd'hui, en maints endroits, on la paye 20c. Une coupe de cheveux coûtait 50c en 1945, tandis qu'elle nous en coûte $1.00 aujourd'hui. Le moindre manoeuvre gagne de $8.00 à $10.00 par jour . . . ce qui veut dire que l'outillage technique nécessaire à la rénovation d'un poste de radio coûte deux fois plus qu'il y a dix ans.

Il semble qu'en maintenant les objectifs de la première campagne nous restons dans la note juste. D'ailleurs, là où on s'est donné la peine de travailler sérieusement, les résultats ont été très bons. Quelle que soit l'oeuvre pour laquelle on souscrit, le don est toujours en proportion de la générosité de celui qui donne. Si vous voulez savoir quel montant souscrire, consultez votre coeur d'abord et votre bourse ensuite.



M. le Dr Paul-Emile LaFlèche, représentant du Manitoba au Conseil de la Vie Française en Amérique, présente à **M. Georges Jessop**, président du Comité de la Souscription de CKSB, un don de ce conseil au montant de $1,000, en présence de **S. Exc. Mgr Maurice Baudoux**, archevêque de St-Boniface, et de **M. Roland Couture**, directeur-gérant de Radio-Saint-Boniface. (Photo Gene Gauthier)

SOUSCRIPTEURS

LE GROUPE DES "AS"

S. Exc. Mgr Maurice Baudoux	$500
M. Georges Jessop, Winnipeg	500
L'honorable Alfred Monnin, St-Boniface	500
M. F. J. Tonkin, St-Boniface	500
La Corporation Cath. Romaine de St-Boniface	500
M. Roland Couture, St-Boniface	500
Me Maurice Arpin, Winnipeg	500
Etude légale Grafton, Dowhan, Deniset et Bétournay, Winnipeg	500
MM. Jean Schimnowski et Auguste-H. Côté, de la Western Paint Co. Ltd., Winnipeg	500
Dr Henri Guyot, St-Boniface	300
M. J.-E. Mireault, Winnipeg	200
Hon. Edmond Prefontaine, St-Pierre	250
M. Joseph De Gagné, St-Boniface	250
Etude légale Marcoux, Dureault et Bétournay, Winnipeg	250
Dr Clément Lavoie, St-Boniface	250
Anonyme, St-Pierre	150
M. Guy Morier, St-Boniface	150

LE GROUPE DES 100

M. et Mme Emmanuel Maguet, Ste-Rose	$100
Dr J.-H. Boucher, St-Jean-Baptiste	100
M. Frédéric St-Germain, St-Boniface	100
Mme Marie Kerbrat, St-Laurent	100
Mlle Priscille Cormier, La Salle	100
M. Philippe Perron, St-Boniface	100
M. E.-A. Fourneaux, St-Boniface	100
M. le juge, Mme A. et Mlle M. Bernier, Winnipeg	100
M. Denis Belair, CKSB	100
Dr Paul L'Heureux, St-Boniface	100
M. Wilfrid Decosse, Somerset	100
M. Armand Latreille, Somerset	100
M. Yves Rocan, Somerset	100
M. Alexandre Perreault, Somerset	100
M. Albert Ronceray, Somerset	100
Me Célestin Champagne, Somerset	100
M. Charles Labossière, Somerset	100
Mme M. et Mlle A. Robert, St-Boniface	100
M. Brunelle Léveillé, St-Boniface	100
M. Roland Trudeau, St-Boniface	100
M. Jules-A. Couture, St-Boniface	100
M. Arthur Guay, St-Boniface	100
M. Henri d'Eschambault, St-Boniface	100
M. Maxime Désaulniers, CKSB	100
S. Exc. Mgr Paul Dumouchel, O.M.I.	100
Mgr J.-Z. Robert	100
M. l'abbé J.-M.-A. Sabourin, Naples	100
M. l'abbé A.-J. St-Laurent	100
M. l'abbé Edmond Lavoie	100
M. l'abbé Gédéon Montminy	100
M. l'abbé Rodolphe Bélanger	100
M. l'abbé Joseph Picod	100
M. l'abbé Henri Perron	100
Mgr J. Desorcy	100
M. l'abbé A.-H. Laurin	100
M. l'abbé Lucien Turcot	100
Mgr Clovis Paillé	100
M. l'abbé Armand Hébert	100
Mgr H. Lapointe	100
Mgr B. Diederichs	100
M. l'abbé O. Larochelle	100
M. l'abbé Léon Roy	100
M. l'abbé Paul Carrier	100
M. l'abbé O. Moquin	100
M. l'abbé Lucien Senez	100
M. l'abbé J.-M. Mireault	100
M. l'abbé Sylvio Caron	100
M. l'abbé Marcel Dacquay	100
M. l'abbé Antoine d'Eschambault	100
M. J.-Albert Blain, St-Boniface	100
M. Georges Guertin, sr. Winnipeg	100
M. Laurent Chabot, Elie	100
M. Gabriel Cloutier, St-Norbert	100
M. Armand Guenette, St-Boniface	100
La Cie Constant Macaroni, St-Boniface	100
Mme J.-B. Vuignier, N.-D.-de-Lourdes	100
Dr P.-E. La Flèche, Winnipeg	100
M. l'abbé Ubald Lafond, St-Vital	100
M. Léo Remillard, St-Boniface	100
M. Gabriel Choiselat, La Broquerie	100
Frères Brodeur, St-Adolphe	100
M. Frank Lesage, N.-D.-de-Lourdes	100
M. l'abbé Bernard Bélanger, Treherne	100
M. Jean Comte, N.-D.-de-Lourdes	100
M. Charles Pelletier, St-Boniface	100
M. Roger Lemire, St-Pierre	100
M. l'abbé Raymond Roy, St-Joseph	100
M. l'abbé Paul Deschênes, Ste-Elisabeth	100
M. l'abbé Lionel Bouvier, St-Boniface	100
M. l'abbé Cyril De Roo, Swan Lake	100
Dr Gérard Létienne, St-Boniface	100
M. l'abbé Lucien Roy, St-Pierre	100
M. l'abbé Antoine Hacault, St-Boniface	100
Anonyme, St-Pierre	100
M. l'abbé Roland Bélanger, St-Léon	100
M. l'abbé M. Deniset-Bernier, St-Boniface	100
Anonyme, St-Pierre	100
M. J.-P. Guay, St-Boniface	100
M. l'abbé J. Bellavance, Pine Falls	100
M. l'abbé Rémi De Roo, St-Boniface	100
M. l'abbé Robert Lane, St-Jean-Baptiste	100
M. l'abbé Edouard Fontaine, Mariapolis	100
M. Pierre Raimbault, St-Boniface	100
Dr Gérard Normandeau, St-Boniface	100
M. Paul Rajotte, St-Boniface	100
M. Charles Chabot, Elie	100
M. l'abbé Eugène Hébert, Ste-Famille	100
M. l'abbé Oscar Bouvet, Aubigny	100
M. l'abbé Louis Bédard, Ste-Famille	100
M. l'abbé Félicien Juneau, St-Boniface	100
Elèves de l'école du Sacré-Coeur, Winnipeg	100
Chaput Frères, St-Boniface	100
Succession de Pierre Lacerte	100
Dr Francis Patrick Doyle, Ste-Anne-des-Chênes	100

★ ★ ★

Famille Fouillard, St-Lazare	**$75**
Anonyme, Notre-Dame-de-Lourdes	**75**
M. Joseph Vuignier, Notre-Dame-de-Lourdes	**60**
Germain-J. Champagne, St-Boniface	**50**
Canadiens de Naissance, St-Boniface	**50**
M. L. Thèberge, Ste-Anne-des-Chênes	**50**
M. Paul Comte, Notre-Dame-de-Lourdes	**50**
M. Ambroise Joubert, St-Pierre-Jolys	**50**
M. Ernest Fontaine, St-Boniface	**50**
Mme Louise Fouasse, Notre-Dame-de-Lourdes	**50**
Tessier Frères, St-Pierre-Jolys	**50**
M. Rosaire Huberdeau, St-Lazare	**50**
Mlle Madeleine Painchaud, St-Boniface	**50**
Anonyme, Hôpital St-Boniface	**50**
M. Joseph de Roche, Notre-Dame-de-Lourdes	**50**
M. Antoine Préfontaine, St-Pierre-Jolys	**50**
Mlle Constance Gendron, St-Boniface	**50**
M. Joseph Smith, Ste-Anne-des-Chênes	**50**
M. Etienne Couture, St-Boniface	**50**
Mme Anna Mérel, Notre-Dame-de-Lourdes	**50**
M. J.-Adélard Turenne, St-Pierre-Jolys	**50**
M. Joseph Pittet, Somerset	**50**
M. Paul Arbez, St-Claude	**50**
M. Henri Constant, St-Boniface	**50**
Anonyme, St-Pierre-Jolys	**50**
M. Pierre Charrière, Notre-Dame-de-Lourdes	**50**
M. Théodore Trudeau, Ile-de-Chênes	**50**
M. Lucien Daoust, St-Boniface	**50**
M. Fernand Lavergne, St-Pierre-Jolys	**50**
M. Henri Grenier, St-Labre	**50**
M. Louis-A. Boily, St-Boniface	**50**
M. Eugène Turenne, St-Pierre-Jolys	**50**
M. Rosaire Huberdeau, St-Lazare	**50**
M. Albert Ronceray, Somerset	**50**
Anonyme, Winnipeg	**50**
M. l'abbé Robert Nadeau, St-Boniface	**50**
M. J.-L. Carel, St-Claude	**50**
M. Ernest Chartier, St-Lazare	**50**
M. Liguori Gauthier, St-Pierre-Jolys	**50**
M. Orphidas Decosse, Somerset	**50**
Dr A.-G. Dandenault, Winnipeg	**50**
M. François Legal, St-Adolphe	**50**
Mlle Maria Piché, Pine Falls	**50**
M. Marcel Boulic, Notre-Dame-de-Lourdes	**50**
M. Gérard Privé, St-Boniface	**50**
Mme Berthe Belair, St-Boniface	**46**
M. Alphonse Grégoire, Lorette	**40**
M. Maxime Durand, Notre-Dame-de-Lourdes	**40**
Mlle Germaine Chaput, St-Adolphe	**40**
Dr Robert Lafrenière, Ste-Anne-des-Chênes	**40**
M. J.-L. Trudeau, St-Boniface	**40**
Mlle Bernadette Lagacé, La Salle	**30**
Mulaire Frères, St-Pierre-Jolys	**30**
M. Robert Arbez, Ste-Anne-des-Chênes	**30**
M. René Préfontaine, St-Pierre-Jolys	**30**
M. André Arnal, Fannystelle	**30**
M. Gérard Tetrault, La Broquerie	**30**
Mlle Lucienne Gélinas, St-Pierre-Jolys	**30**

La semaine prochaine on visite:

St-Eustache, Elie, St-François-Xavier et Aubigny

Concours J.F.M.

Grand concours de la langue française

Réponses du concours no 1

Classes 7 à 12:

1. Aucun applaudissement ne suivit son discours.
2. Faites ce que bon vous semble.
3. Il vaut mieux payer comptant.
4. Une année se compose de douze mois.
5. J'ai des ampoules à la main.
6. Le navire s'éloigne rapidement.
7. C'est une question embêtante.
8. Le bon sens l'emporte sur l'esprit.
9. J'aime la vie au grand air.
10. Faute de soins le patient mourut.

Classes 4 à 6:

1. Papier à lettre
2. Drogues
3. Enveloppe
4. Adresse
5. Cartes postales
6. Poste aérienne
7. Pommade
8. Onguents
9. Ananas
10. Pâtisserie

GAGNANTS

Lorraine Beaudette (grade 12), St-Jean-Baptiste, Man.
Antoine Guillas (grade 7), Kergwenan, Man.
Claire Painchaud (grade 4), 209, rue Berry, St-Boniface, Man.

* * *

Concours no 4

Nous présentons aujourd'hui le quatrième d'une série de concours sur la langue française. Ce concours est organisé par les Jeunes Franco-Manitobains du Collège de St-Boniface et est ouvert à tous les étudiants qui lisent **La Liberté et le Patriote**; seuls les élèves des collèges classiques sont hors du concours.

Des prix intéressants seront offerts chaque semaine aux gagnants. On demande de bien remplir les conditions voulues.

Il y aura désormais un prix pour chacune des trois sections suivantes:

a) les classes 4 à 6 inclusivement;
b) les classes 7 à 9 inclusivement;
c) les classes 10 à 12 inclusivement.

CONDITIONS DU CONCOURS

1) Traduire en bon français le texte suivant.
2) Faire parvenir sa copie avant le 23 novembre à:
Les Jeunes Franco-Manitobains
Collège de St-Boniface
St-Boniface, Man.
3) Indiquer fidèlement: nom, adresse, école, classe.

Classes 7 à 12:

1. I accept the challenge.
2. The situation is fraught with danger.
3. We are wandering here and there.
4. I'll bring an action against him.
5. I gave an account on the business.
6. The Germans are reported to have captured Brussels.
7. We were called to the place.
8. I know him only by sight.
9. I wash my hands of it.
10. I think we shall have a good crossing.

Classes 4 à 6:

1. A can opener
2. A mop
3. Steps
4. An awl
5. A reel
6. Pedal
7. Pulley
8. Flange
9. A typist
10. Carriage.

NOM ....

ADRESSE ....

ECOLE .... CLASSE ....

Situation très sérieuse des écoles catholiques en Grande-Bretagne

LONDRES — A la suite des conséquences catastrophiques pour le programme de construction des écoles catholiques qu'a l'élévation du taux d'escompte en Grande-Bretagne, S. Exc. Mgr William Godfrey, archevêque de Westminster, vient d'adresser un appel au gouvernement anglais, afin que les subventions aux écoles soient augmentées, si l'on ne veut pas reconnaître l'égalité de droit aux établissements scolaires catholiques. L'archevêque déclare, dans son appel, qu'il ne veut pas faire de cette question une affaire électorale, mais que la situation est si sérieuse, qu'il se voit obligé de s'adresser à tous les membres du Parlement.

Lors de l'inauguration de la nouvelle école catholique de Hammersmith, Mgr Godfrey, qui vient de lancer un appel au gouvernement en faveur des écoles catholiques, a déclaré notamment: "La lutte en faveur de nos écoles est très dure. A la fin de l'année 1957, nous aurons dépensé depuis 1952, année où un fonds central à cet effet a été créé, un million de livres en faveur de nos écoles. Les catholiques appartiennent en général aux couches les moins favorisées de la population britannique. C'est leur esprit de foi et leur bon coeur qui les font défendre leurs écoles; en faveur de celles-ci, ils font des sacrifices considérables, mais, par leurs impôts, ils contribuent à l'entretien des écoles d'Etat. Nos gens savent que, par suite de l'élévation du taux d'escompte, ils auront des sacrifices plus grands encore à accomplir."

Mgr Godfrey a ensuite fait des comparaisons avec les Pays-Bas et la situation dans ce pays des écoles catholiques, et l'Irlande et la situation dans ce pays des écoles protestantes.



M. Georges Gratton est décédé à l'âge de 70 ans

ST-LAURENT — Le lundi matin 14 octobre, M. Georges Gratton est décédé à l'hôpital de Gravelbourg, à l'âge de 70 ans. Il était en voyage d'affaires lorsqu'il se sentit mal à l'aise le dimanche soir 13 octobre. Il se rendit vitement au village consulter le médecin qui lui ordonna d'entrer à l'hôpital. On lui administra l'extrême-onction le soir même. Après une nuit assez paisible, il reçut la sainte communion le lundi matin et



M. Georges Gratton

quelques minutes plus tard il rendait son âme à Dieu.

Ce fut tout un émoi dans la paroisse et particulièrement dans sa famille lorsque son fils unique, François, apprit de sa belle-mère, Mme Georges Gratton, de St-Boniface, la triste et pénible nouvelle. Il se rendit aussitôt à St-Boniface, accompagné de sa femme. MM. François Gratton et Philippe Perron se rendirent à Gravelbourg chercher la dépouille mortelle qui fut exposée au salon mortuaire Desjardins.

Le jeudi matin, un service fut chanté en la basilique de St-Boniface par M. l'abbé A. Boulet, assisté de MM. les abbés F. Juneau et A. Couture, comme diacre et sous-diacre.

Le jeudi soir, on transporta la dépouille mortelle à la demeure de M. François Gratton où elle fut exposée jusqu'à l'heure du service qui eut lieu le lendemain, 18 octobre, dans l'église de St-Laurent. La messe fut chantée par le R. P. L. Brossard, O.M.I., curé, assisté des RR. PP. J. Méthé, O.M.I., de St-Ambroise, et O. Guy, O.M.I., de St-Norbert, comme diacre et sous-diacre.

Le long cortège qui accompagnait le défunt à sa dernière demeure était une preuve tangible qu'il était aimé et estimé de tous.

L'inhumation se fit dans le cimetière local. Les porteurs étaient six neveux du défunt, MM. Philippe-Arsène Perron, de St-Eustache, Arcadius Perron, de St-Norbert, Alphonse Perron, de St-Laurent, Laurent Perron, de St-Pierre, Paul et Daniel Perron, de Montmartre.

Parmi les assistants, on remarquait les Rév. Srs St-Henri et Jeanne d'Arc, oblates, de St-Boniface, et Mlle Lucille Miller, de Québec, venue en avion pour être auprès de sa mère, Mme G. Gratton, dans cette dure épreuve.

M. Gratton laisse dans le deuil son épouse, née Emma Talbot-Miller; son fils, François; sa bru, Camille; cinq petits-enfants, Monique, Rita, Roland, Denise et un bébé; ses soeur et beau-frère, M. et Mme Elphège Perron, de St-Boniface, et Marie-Jeanne Miller, petite-fille et fille adoptive de Mme Gratton.

M. Gratton a été un ancien marchand de St-Laurent. En 1947, il perdait son épouse, née Emérencienne Taillon, et décida de laisser son commerce à son fils, François. Il s'est toujours dévoué sans compter pour les oeuvres de la paroisse. Lors de la Croisade du Rosaire, il partit avec le R. P. D. Plaisance, O.M.I., accompagner la statue de Notre-Dame du Cap dans l'Ouest canadien et ils se rendirent jusqu'au Yukon. De retour par Vancouver, M. Gratton tomba gravement malade. Son fils alla le chercher par avion pour le conduire à l'hôpital St-Boniface.

Ce fut une longue convalescence. Après son rétablissement il épousa en seconde noces Mme Emma Talbot-Miller, de Québec. Il prit domicile à St-Boniface et devint agent d'Assurance-Vie pour la "Sauvegarde". Il gagna la coupe en 1956 et devint le premier gérant pour la Saskatchewan, en peu de temps. Il s'y dévoua jusqu'à sa mort.

Nous offrons nos plus sincères condoléances à Mme Georges Gratton et à toute sa famille éprouvée.

Le bétail du Manitoba à l'exposition de Toronto

Une des spécialités manitobaines de bétail enregistré à l'Exposition Royale d'Hiver à Toronto ce mois-ci sera un char de bouvillons présentés à l'exposition comme unique exhibit dans la section commerciale du bétail.

Les douze bouvillons gagnants des fermes Searle feront le voyage vers l'Est avec 94 têtes de bétail, 66 moutons, 50 porcs et 24 chevaux venant de fermes à travers toute la province du Manitoba.

Le commissaire provincial du bétail, M. J. H. Clark, dit qu'il est satisfait de l'enregistrement du Manitoba cette année, puisque le grand nombre d'animaux jugés convenables pour être présentés à l'exhibition indique que la qualité générale du bétail est élevée. Il dit que ces animaux sont désignés par un comité d'éleveurs et de fonctionnaires du gouvernement.

La plupart des bêtes à cornes — 54 — sont des boeufs, enregistrés dans les classes d'élevage. De ces bêtes, 26 sont de la marque Herefords, 23 Shorthorns et 5 Aberdeen Angus. En plus, il y a 5 bêtes laitières, 3 Red Polls et 31 bouvillons dans les classes du marché.

M. Clark a fait remarquer que la qualité des animaux envoyés par la province du Manitoba à la plus grande exhibition du pays aura un effet marqué sur la réputation de nos produits. Il expliqua que c'était en partie pour cette raison que le gouvernement provincial paye les frais de transport pour amener le bétail vers l'Est et aussi le passage des exposants. Les animaux seront aussi nourris à Toronto aux frais du gouvernement.

M. Clark et son contremaître, M. Jean DePape, seront présents à l'exhibition du 15 au 23 novembre avec les 55 exposants manitobains.

Ste-Elisabeth

Souper à la dinde

Parents et amis des paroisses environnantes sont cordialement invités à assister au souper à la dinde donné à Ste-Elisabeth le 9 novembre, de 5 h. à 8 h. Venez tous en grand nombre.

St-Georges

Mariage

Le samedi 26 octobre eut lieu, dans l'église de St-Georges, le mariage de Mlle Annette Chèvrefils, fille de M. et Mme Zéphir Chèvrefils, avec M. Paul Dupont, fils de M. et Mme Albert Dupont.

Les filles d'honneur étaient Mlles Eva et Marie-Ange Chèvrefils, soeur et cousine de la mariée, accompagnées de MM. Jean Dupont et Robert Chèvrefils, frères des mariés.

M. Maurice Dupont, frère du marié, lui servait de père, tandis que M. Chèvrefils accompagnait sa fille.

A l'issue de la cérémonie, un diner fut servi chez les parents de la mariée.

L'heureux couple partit ensuite pour un voyage et, à son retour, il résidera à St-Georges.

Partie de cartes

Le dimanche soir 20 octobre eut lieu, dans le soubassement du presbytère, la première partie de cartes. Il y avait 16 tables remplies de joueurs. Il y eut aussi du bingo et le tout se termina par un délicieux goûter.

Les gagnants des prix de cartes furent Mmes Carolus Vincent et Raoul Boisjoli, MM. André et Joseph Dupont. Le prix d'entrée fut gagné par M. C. Vincent et la rafle d'un couvre-lit en chenille par M. Robert Chèvrefils. Plusieurs autres gagnèrent des prix au bingo.

Etaient présents à la partie de cartes: M. et Mme Omer Fontaine, de l'Ile-de-Chênes, et Mme Francis Boulanger, de Lac-du-Bonnet.

La prochaine partie de cartes aura lieu le 10 novembre. Bienvenue à tous.

CHICAGO — S. E. le cardinal Samuel Stritch, archevêque de Chicago, a reçu la médaille "Pro-Hungariae" des Chevaliers de Malte. La citation rend hommage à la générosité du cardinal envers les réfugiés hongrois.

Saint-Claude

Décès

Le jeudi 24 octobre, à l'hôpital St-Boniface, est décédé M. Jean Hubert, âgé de 73 ans. La dépouille mortelle fut transportée à St-Claude, le dimanche 27 octobre.

Le service fut chanté le lundi 28 octobre par M. l'abbé J.-M. Gagné, curé. L'inhumation se fit au cimetière de St-Claude. Assistaient aux funérailles: M. Louis Veillard, de Veillardville, frère de Mme Jean Hubert, ainsi que de nombreux parents et amis de St-Claude et des environs.

Les porteurs étaient MM. V. Deshayes, J. Philippe, M. Velle, J. Cantin, F. Magne et L. Bernard.

M. Jean Hubert et une soeur, nés en Belgique, étaient les seuls d'une famille de dix enfants, à venir s'établir au Canada.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Virginie Veillard; une soeur et trois frères en Belgique, ainsi que deux nièces, Mmes R. Philippe et W. Major, et un neveu, M. J. Déforel.

Remerciements

Les parents de M. Hubert désirent remercier sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Jean Hubert.

Sympathies

La paroisse offre ses sympathies à M. et Mme Cyrille Rey à l'occasion de la mort de leur bébé, la semaine dernière.

Partie de cartes

Le dimanche 10 novembre aura lieu, dans la salle paroissiale de St-Claude, une partie de cartes organisée au profit du club 4-H. Cette soirée, qui promet d'être des plus intéressante, sera suivie d'un film pris à l'occasion de l'exposition agricole de St-Claude et de Carman. Bienvenue à tous les amis de St-Claude et des alentours à la salle Radaz, à 8 h. p.m.

St-Adolphe

Décès

M. Léon Bouchard, âgé de 84 ans, de St-Adolphe, est décédé le mercredi 30 octobre à l'hospice Taché. Né aux Etats-Unis, il vivait au Manitoba depuis 82 ans.

Lui survivent: deux fils, Marcel et Adrien; quatre filles, Mmes R. Berthelette, F. Vieville, E. Lagassé et S. Dawnie; 23 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants.

Le service fut chanté le samedi 2 novembre dans l'église de St-Adolphe et l'enterrement eut lieu dans le cimetière local. Le salon funéraire P. Coutu était en charge des funérailles.

La Salle

Succès du souper

On ne peut passer sous silence le succès que remporta le souper paroissial au poulet et à la dinde qui eut lieu à La Salle le dimanche soir 20 octobre. Il est intéressant de mentionner que 746 couverts furent servis.

Le comité d'organisation fit preuve comme par le passé de beaucoup de dévouement et les dames se sont de nouveau montrées expertes en art culinaire. La réussite de ce souper est aussi due à la générosité des paroissiens et d'autres donateurs, ainsi qu'à l'aide bénévole apportée par les dames et demoiselles, sans oublier les messieurs.

Un grand merci s'adresse à tous ceux qui vinrent des paroisses environnantes.

Les recettes nettes du souper et de la rafle s'élèvent au chiffre imposant de $1,000.

A l'issue de la veillée, il y eut tirage d'une chaise "Lazy Boy". Le sort favorisa Mlle Mona Bruneau, de St-Boniface.

M. Gérard Badiou épouse Mlle O. Bazin à Lourdes

NOTRE-DAME-DE-LOURDES — Le samedi 26 octobre, à 4 h. p.m., fut béni le mariage de Mlle Odile Bazin, fille de M. et Mme Joseph Bazin, avec M. Gérard Badiou, fils de M. et Mme Antoine Badiou. M. l'abbé Marcel Dacquay, curé, leur donna la bénédiction nuptiale et célébra la messe. Il y eut échange d'anneaux.

Aux accords d'une marche nuptiale, la mariée fit son entrée au bras de son père. Elle était vêtue d'une robe longue de satin recouvert de tulle avec encolure de guipures brodées de paillettes. Son voile était retenu par un petit bonnet garni de pailles argentées. Elle tenait un missel blanc recouvert d'une cascade de roses rouges.

Les filles d'honneur étaient Mlles Annette Bazin et Cécile Badiou, soeurs des mariés. Elles portaient des robes trois-quarts de tulle bleu et jaune respectivement.

MM. Hubert Badiou et Roméo Delaquis, cousin et ami du marié, agissaient comme garçons d'honneur. MM. Maurice et Denis Bazin, cousins de la mariée, servaient au choeur. Les huissiers étaient MM. Roger Bazin et Pierre Badiou.

A l'offertoire, M. et Mme Raymond Delaquis et M. Raymond Bazin chantèrent l'"Ave Maria" de Lambilotte. Mlle Cécile Lamoureux touchait l'orgue.

A l'issue de la cérémonie religieuse, tous se rendirent à la salle paroissiale où 200 convives prirent part au souper servi par Mme J.-B. Pantel. M. Aurèle Dupasquier, maître de cérémonies, proposa le toast à la mariée et le marié répondit gentiment. MM. les abbés Marcel Dacquay, Henri Perron et Odilon Larochelle et M. Joseph Bazin prirent la parole pour féliciter les nouveaux mariés. Un court programme récréatif suivit le souper.

Pendant la soirée, les jeunes époux partirent pour un voyage. Pour cette circonstance, la mariée portait un costume de teinte bleue avec accessoires roses. M. et Mme Gérard Badiou établiront leur demeure à Notre-Dame-de-Lourdes.

Sainte-Claire

Anniversaire

Le jeudi 24 octobre marquait le 22 anniversaire de l'arrivée à Ste-Claire de M. l'abbé H. Dansereau, curé, qui y est revenu dernièrement, après avoir pris un repos de cinq mois dans la province de Québec.

Mariages

Le 16 octobre, M. l'abbé H. Dansereau bénissait le mariage de M. André Lizon, fils de M. et Mme Joseph Lizon, avec Mlle Thérèse Paul, fille de M. et Mme Georges Paul.

Le 23 octobre, M. l'abbé H. Dansereau a béni le mariage de M. Hubert Jerôme, fils de M. et Mme Jean Jérôme, avec Mlle Edna Lucier, fille de M. et Mme Robert Lucier.

Baptêmes

Jeanne-Louise, fille de M. et Mme Frederick Hazell (née Julia Laplante). Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Laplante, grands-parents de l'enfant.

Victor-Adrien, fils de M. et Mme Honoré Carrière (née Yvonne Dumont). Parrain et marraine, Mervin Dumont et Gertrude Carrière.

Irène, fille de M. et Mme François Lucier (née Marie-Mathilde Branconnier). Parrain et marraine, M. et Mme Elie Branconnier.

Joseph-François, fils de M. et Mme Gérard Carrière (née Emma Bouvier). Parrain et marraine, M. et Mme Albert Lamontagne.

Gail-Marie, fille de M. et Mme William Andrusiak (née Bernice Lachance). Parrain et marraine, M. et Mme Léon Lachance, grands-parents de l'enfant.

Arthur, fils de M. et Mme Louis Vermeylen (née Clara Langan). Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Paul.

Nancy, fille de M. et Mme Eugène Brazeau (née Liliane Azure). Parrain et marraine, M. et Mme Joseph McKay.

Marie-Diane, fille de M. et Mme Charles Wilkelson (née Alvina Allarie). Parrain et marraine, M. et Mme L. Allarie.

David, fils de M. et Mme Emile Braconnier (née Joan Wilson). Parrain et marraine, M. et Mme David Branconnier, grands-parents de l'enfant.

Jean-André, fils de M. et Mme Georges Paul (née Yvonne Langan). Parrain et marraine, M. et Mme André Lizon, oncle et tante de l'enfant.

Ste-Anne-des-Chênes

Décès

M. Joseph-Alfred Bleau, âgé de 75 ans, est décédé à sa demeure, à Ste-Anne-des-Chênes, Man. Il laisse dans le deuil son épouse, Léa; une fille, Mme T. Larue; deux petits-enfants; quatre frères, Joseph, Horace, Jean et François, et quatre soeurs, Mmes F. de Montigny, L. de Montigny, E. Lagasse et R. Larochelle.

Le service fut chanté le jeudi 31 octobre dans l'église de Ste-Anne. L'enterrement eut lieu dans le cimetière local. La chapelle P. Coutu était en charge des funérailles.

Inwood

Décès

Mme Maria-Lea Laporte, âgée de 71 ans, est décédée le jeudi 24 octobre à l'hôpital de Teulon, Man. Mme Laporte naquit à Wild Rice, D.-N., et résidait à Inwood depuis 56 ans. Elle épousa M. Ernest Laporte en 1913.

La défunte laisse dans le deuil outre son époux, deux filles Hermine (Mme Léo Savage), de Kenora, Ont., et Caroline, à la maison; un fils, Benoit, d'Inwood; six petits-enfants, Leona, Patsy et June Savage, Johnny, Paul et Thomas Laporte; deux frères, Louis et Edouard Cosette, de Fargo, D.-N., et de Norwood; et trois soeurs, Mmes Antoinette Nisbet, de St-Charles, G. Duval, de Flaxville, Montana, et Oscar Johnson, de St-Paul, Alta, ainsi qu'une tante et un oncle, Mme Rivard et M. Gustave Denis, de Fargo, D.-N.

La dépouille mortelle fut exposée à la résidence familiale le dimanche 27 octobre. Le service eut lieu le lendemain matin dans l'église Ste-Cécile d'Inwood. La défunte fut inhumée près de son frère, William, dans le cimetière local.

Les porteurs étaient trois neveux de la défunte, MM. Kenneth et Robert Nisbet et Léo Beaudoin, son gendre, M. Léo Savage, et deux amis, MM. Donald Carman et Maurice Rivière.

Remerciements

La famille Laporte remercie les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par envois de fleurs, honoraires de messes, prières ou assistance aux funérailles de Mme Laporte.

Va-et-vient

M. et Mme Bruce Radford, de Winnipeg, sont venus visiter leur tante, Mme Odile Cossette, le mardi 29 octobre.

M. Jack Smith, qui fut surintendant d'Osle Hammand à Nanton, visita Mme O. Cossette, le mercredi 30 octobre.

Les catholiques de Brandon devant la Commission Royale

Ce mémoire est présenté par les commissaires de l'église catholique St-Augustin de Brandon.

A Brandon, comme ailleurs au Manitoba, les parents catholiques croient qu'il est de leur devoir dans la mesure du possible, de donner à leurs enfants une éducation catholique dans des écoles où règne une atmosphère religieuse.

Actuellement, il y a deux écoles dirigées par des groupes catholiques à Brandon. L'une, l'Académie St-Michel, est une école privée où les élèves au nombre d'environ 230 doivent payer des retributions scolaires. L'autre, St-Augustin, est dirigée par la paroisse St-Augustin comme école paroissiale et elle groupe 250 élèves.

L'école St-Augustin a ouvert ses portes il y a plus de 50 ans. Elle a été maintenue uniquement par les contributions volontaires des gens de la paroisse St-Augustin. A cause de difficultés financières, les institutrices — les religieuses de Notre-Dame des Missions — ont dû accepter des salaires dérisoires et les élèves de l'école ont dû suivre les cours dans une partie de l'église, non désignée pour des fins scolaires. Les rapports des inspecteurs ont mentionné de temps en temps l'encombrement et les commodités limitées. Néanmoins, l'école a toujours offert une instruction égale à celle des écoles publiques de la province et a toujours répondu aux exigences du Département d'Education.

Un aperçu des dépenses financières de l'année 1955-56 montre les sacrifices que doivent nécessairement s'imposer les 450 familles de la paroisse St-Augustin. Voici un résumé de ces dépenses:

Salaires des institutrices (4)	$2,000.00
Institutrice intérimaire	63.00
Chauffage	862.00
Eclairage	120.00
Evaluation de l'assurance	35.00
Concierge et ménage	420.07
Taxes	123.26
Eau	24.00
Peinture pour l'école	143.71
Réparations	2,082.14
Total:	$5,873.78

Ces chiffres sont les frais réels, excepté l'assurance où une évaluation a dû être faite, l'école étant assurée comme faisant partie d'un édifice plus vaste. Les réparations n'atteignent pas toujours un tel montant, mais, par les années passées, la balance servait de salaire a une institutrice laïque. Nulle mention n'a été faite au sujet de la dépréciation, par exemple, d'un nouveau système de chauffage installé en 1952. Il n'y a aucun salaire d'inscrit touchant le travail de peinture. L'entretien occasionnerait des frais onéreux, n'était-ce des heures de travail volontaire fournies par les paroissiens.

De plus, cette année, une institutrice supplémentaire a dû être engagée, élevant à 5 le nombre d'institutrices pour les huit grades enseignés à l'école.

Vivement conscients des conditions de facilités limitées et du surpeuplement de leur école, les paroissiens de St-Augustin ont récemment entrepris un projet de construction de $85,000. La nouvelle école, située au coin de la 3e rue et de l'avenue Lorne, répondra à peine aux besoins de la population scolaire grandissante. Afin de ramasser les fonds pour la construction, les paroissiens devront faire de plus grands sacrifices pour l'éducation de leurs enfants.

Devant ces dépenses et le coût montant de l'entretien, les parents de St-Augustin se tournent vers cette Commission Royale et leurs concitoyens, espérant rencontrer une compréhension sympathique de leurs difficultés.

Le système d'école paroissiale tend à fournir une instruction aux enfants sans égard à leur condition financière. Le concept de l'école paroissiale est le même, en ce sens, que celui de l'école publique. Le but dans les deux cas est de donner une éducation scolaire gratuite, pour permettre à tout enfant une éducation solide.

L'expérience a prouvé que les écoles libres sont les seuls moyens effectifs d'apporter l'instruction à la messe du peuple. Les écoles privées ne peuvent pas pourvoir adéquatement à l'éducation d'un nombre bien considérable des enfants de la province. Les écoles privées peuvent fournir des services spéciaux dans le domaine de l'éducation scolaire, mais leur fonction est nécessairement restreinte du fait qu'on y exige des rétributions scolaires.

Quelques-uns pensent que les parents envoyant leurs enfants aux écoles privées ne devraient pas être exempts des taxes imposées aux écoles publiques et ne devraient pas recevoir d'aide du gouvernement. Quels que soient les mérites de ce point de vue, il est a remarquer que les écoles paroissiales catholiques sont très différentes des écoles privées. Le but des écoles paroissiales est d'offrir une éducation chrétienne à tous, sans égard à la race et à la nationalité, et exempte de frais scolaires. En pratique, occasionnellement, comme à l'école St-Augustin de Brandon, le manque d'espace oblige à favoriser les enfants de la paroisse et à imposer des frais scolaires à ceux qui, n'étant pas de la paroisse, envoient leurs enfants à l'école, mais nulle rétribution n'est exigée pour les enfants de la paroisse et, en ce sens, l'école est plutôt publique que privée.

Que tout enfant puisse profiter d'une éducation adéquate, indépendamment de l'état financier de ses parents, est le plus noble idéal de l'éducation moderne. C'est cet idéal qui permet à l'égalité d'opportunité de compenser pour les accidents de naissance. Les écoles paroissiales existent parce que les parents catholiques, partageant cet idéal, veulent donner une instruction catholique exempte de frais à tout enfant de toute classe sociale.

Les catholiques et leurs voisins ont évidemment une différente opinion de ce qu'est une éducation adéquate. Pour les catholiques, une telle éducation doit être imprégnée de christianisme dans tous ses domaines. Les catholiques ne cherchent pas à imposer leurs points de vue à leurs voisins, mais ils leur demandent de respecter leurs convictions et là où comme à Brandon existe une école paroissiale qui ne nuit d'aucune façon aux écoles publiques, ils demandent à leurs voisins de reconnaître que les écoles paroissiales tentent d'assumer la même fonction éducative que les écoles publiques et méritent de la même façon la reconnaissance publique.

Les paroissiens de St-Augustin ont la ferme espérance que la Commission Royale sur l'Education pourra offrir quelques recommandations pratiques qui reconnaîtront le rôle des écoles paroissiales dans le système d'écoles publiques et qui permettront aux enfants catholiques qui ne peuvent recevoir une instruction privée de bénéficier de notre idéal commun qui est de donner à tous une chance égale, sans faire violence à leurs croyances religieuses.

Nous vous sommes respectueusement soumis: J. A. Keenan, P. J. Kennedy et O. K. Bicknell, commissaires de la paroisse catholique de St-Augustin de Canterbury, à Brandon, Man., par leur conseiller, J. F. O'Sullivan.







M. et Mme Adélard Langlois ont célébré leur jubilé d'or de mariage à Bellsite, Man., récemment. Plusieurs de leurs enfants et petits-enfants entourèrent à cette occasion les heureux jubilaires que l'on voit sur la photo en compagnie du R. P. A. Justen, curé de Swan River.

Mlle Lina Balcaen épouse M. G. Decelles à La Broquerie

LA BROQUERIE — Le 18 octobre, dans l'église paroissiale de La Broquerie, avait lieu le mariage de Mlle Lina Balcaen, fille de M. et Mme Jos. Balcaen, avec M. Gérard Decelles, fils de Mme Méralda Decelles, de Welwyn, Sask. M. l'abbé Lucien Senez, curé, bénit le mariage et célébra la sainte messe. Jules et Jean Balcaen, frères de la mariée, servaient au choeur.

La mariée, entrant au bras de son père, était gracieuse dans une longue robe blanche de dentelle et satin avec boléro de dentelle dont les manches se terminaient en pointes de lys. La jupe de satin sur crinoline était recouverte de tulle garni d'appliquées de dentelle. Son voile court était retenu par une tiare ornée de perles et de sequins. Son bouquet se composait de roses rouges.

Les filles d'honneur, Mlles Berthe et Florence Balcaen et Marie-Jeanne Courcelles, soeurs et amie de la mariée, étaient vêtues de robes identiques bleu pâle genre ballerine et coiffées de petits chapeaux assortis. Leurs bouquets en forme de cascade se composaient de chrysanthèmes jaunes.

Les garçons d'honneur étaient MM. Gilles Decelles, frère du marié, Joseph Courcelles et Roland Gauthier, cousin de la mariée. M. Anatole Côté, de Ste-Anne-des-Chênes, oncle du marié, lui servait de témoin. MM. Fernand Balcaen et Aimé Charrière agissaient comme huissiers.

Avant la bénédiction du mariage, la mariée, enfant de Marie, lut son acte de consécration à la sainte Vierge et, après la messe, elle déposa sa couronne a l'autel de Marie.

Pendant la messe, MM. Laurent Dubé et Jos. Tétrault chantèrent le "Panis Angelicus" et "En ce jour tes enfants".

Après le mariage, parents et amis se rendirent à la salle de l'arena pour la réception. M. Fernand Balcaen sut bien s'acquitter de son rôle de maître de cérémonies. La mariée avait reçu en cadeau de son oncle, M. l'abbé Dominique Dugas, un chapelet en "Mother of pearl".

Durant la veillée, les mariés découpèrent le gâteau à 4 étages, artistiquement décoré.

Après un court voyage aux Etats-Unis, les nouveaux époux se sont installés sur leur ferme, à Welwyn, Sask.

Transcona

Elections

Lors des élections municipales tenues récemment dans la ville de Transcona, M. Paul Martin fut élu à la mairie.

Retraite paroissiale

Les paroissiens de Transcona tiennent à remercier très sincèrement M. l'abbé Raymond Roy, pour la retraite qu'il leur a prêchée du 27 octobre au 3 novembre. Cette retraite fut sans aucun doute une source de grâces abondantes pour la paroisse.

Bazar d'automne

La Ligue des Femmes Catholiques de concours avec les Chevaliers de Colomb organisent présentement le bazar annuel d'automne qui aura lieu les vendredi et samedi 15 et 16 novembre dans l'auditorium de la nouvelle école (dans l'après-midi, de 2 h. 30 à 5 h., et le soir a partir de 7 h.).

Mme E. A. Trudell en est l'organisatrice. Sont en charge des différents comptoirs: Mme W. Hrynkow, pêche aux poissons pour enfants; Mme A. Clofford, paquets mystérieux; Mme V. Patenaude, bonbons; Mme M. K. Grace, articles de couture et de fantaisie; Mme A. Lambert, objets de Noël; Mme Art Everton, vêtements et jouets pour bébés; Mmes A. Stein, A. Comeault, C. et O. Pelland, goûter genre cafétéria; Mme P. Zolondek, tombola; Mme W. Oliver, trésorière. Les Chevaliers de Colomb s'occuperont des jeux de hasard et d'adresse.

Tous sont cordialement invités à ce bazar. Les recettes iront à la nouvelle école paroissiale.

Chevaliers de Colomb

Le dimanche 17 novembre aura lieu le déjeuner-communion des Chevaliers de Colomb: messe à 8 h. 45 a.m., suivie du déjeuner à l'Oxford Grill. Le même soir, à 7 h. 30, il y aura assemblée des Chevaliers dans l'auditorium de l'école de l'Assomption. La réunion-lecture sera rehaussée par la présence du Grand Chevalier d'Etat, M. A. Cunningham.

Dorénavant les Chevaliers, leurs épouses ou amies auront une soirée récréative le 3e jeudi de chaque mois dans l'auditorium de la nouvelle école. S'y rendre pour 8 h.

La Salle

Shower

Le dimanche après-midi 27 octobre, Mmes Raymond Rochon et Richard Boyer recevaient à un shower d'articles divers à la résidence de Mme Raoul Rochon en l'honneur de sa fille, Aline, dont le mariage avec M. Alain Grouette aura lieu le samedi 9 novembre. De jolis cadeaux variés et pratiques furent présentés à l'héroïne de la fête qui remercia ensuite bien aimablement les organisatrices et invitées présentes. Un délicieux goûter clôtura ce shower.

Va-et-vient

Le dimanche 20 octobre, M. et Mme Oscar Saulnier et Mlle Hélène Saulnier, de St-Boniface, ainsi que M. et Mme Théophile Baron, de Gravelbourg, rendirent visite à M. et Mme Antonio Saulnier et à leur famille.

Au cours du mois d'octobre, M. et Mme Wilfrid Côté et leur famille étaient en promenade chez M. et Mme Jos. Boulet à Dunrea.

MM. et Mmes Léon Alary et Henri Cormier et leurs familles quittaient La Salle, le samedi 2 novembre, pour aller demeurer temporairement au cours de l'automne et de l'hiver, respectivement à Winnipeg et à St-Boniface.

Richer

Décès

M. James Vermette, âgé de 69 ans, de Richer, Man., est décédé le dimanche 3 novembre à l'hôpital de Ste-Anne. Né à St-Norbert, il vécut au Manitoba toute sa vie.

Lui survivent: trois frères, Joachim, Amable et Louis, et cinq soeurs, Mmes L. Breton, L. Nault, E. Grégoire, T. Morin et A. Hamel.

Le service fut chanté dans l'église de Richer le mercredi 6 novembre et l'enterrement eut lieu dans le cimetière local. La chapelle mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.

Powerview

Nos malades

Meilleurs voeux d'un prompt et complet rétablissement à Mme Marie Poirier et aux jeunes Claudette Gélinas et Juliette Dupont.

Vente et soirée

Le samedi 26 octobre, les dames de Ste-Anne organisèrent une vente de pâtisseries. N'ayant pas tout vendu, elles décidèrent une soirée impromptu pour le dimanche soir où elles servirent ces pâtisseries, accompagnées de café, pour le goûter. Les deux soirées remportèrent la somme de $150.00.

Elie

Succès du bazar

Le bazar de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le 1er novembre et remporta un véritable succès, à savoir la somme de $529.80.

Voici les noms des gagnants des rafles et leurs prix: le gilet "Mary Maxim", Mme Frances Lofto, de Dacotah; la poupée et sa garde-robe, M. Henri Dufour; l'ensemble de bébé, M. Jules Trottier; un cadre en "petits points", M. Oris Aquin et deux petits tracteurs, Mme Anita Ammeter et M. Paul Quenelle.

Sincères félicitations aux organisatrices, Mmes A. Gillis, A.-B. Bernardin et M. Beaudry, et remerciements à tous ceux qui ont contribué de quelque manière à faire un succès de ce bazar au profit de l'église.

Baptême

Lise-Marie-Thérèse, fille de M. et Mme Raynald Lavack. Parrain et marraine, M. et Mme Roland Allard, de St-Eustache.

Visiteurs

M. et Mme Constant Isabez, de Sioux Lookout, Ont., étaient de passage chez M. l'abbé H. Roy, curé, et Mme Roy qui est gravement malade.

Ste-Agathe

Partie de cartes

La partie de cartes du dimanche 3 novembre fut un succès. Pour les prix des dames, le sort favorisa Mlle Reine Brémaud, Mmes Albert Péloquin et Isidore Lemoine; les prix des hommes, MM. Emilien Fenez et Jean-Léon Ouimet. Mme Joseph Dumesnil gagna le prix d'entrée. Mlle Angèle Brémaud fut la gagnante d'une couverture de laine et M. Denis Lévesque, d'un $5.00.

En outre, plusieurs s'en retournèrent chez eux avec différents prix de bingo.

Nos malades

La grippe s'est faufilée un peu partout dans les familles, ces dernières semaines.

Souhaits de retour complet à la santé à Mme Signard Beaudoin.

Ottawa offrira 1,000 emplois aux étudiants

OTTAWA — On a annoncé que 1,000 emplois seront offerts par le service civil, l'été prochain, aux étudiants des universités qui désireront travailler durant leurs vacances.

Noces d'argent à Lorette de M. et Mme Joseph Therrien

LORETTE — Pour souligner le 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Joseph Therrien qui se sont mariés à Lorette le 6 octobre 1932 et qui y demeurent depuis, leurs enfants avaient organisé une fête pour les honorer et en faire une journée mémorable.

A 4 h. de l'après-midi, il y eut rénovation des promesses de mariage et distribution de la sainte communion, suivies d'une grand-messe célébrée par M. l'abbé R. Bélanger, curé. Les servants de messe étaient les deux fils des jubilaires, Gérard et Maurice. Le couple d'honneur était M. Joseph Jeanson, parrain et frère de la jubilaire, et Mme Jeanson. MM Germain et Gérald Jeanson, neveux, étaient huissiers.

Dans le choeur, on remarquait M. l'abbé L. Senez, de La Broquerie. Les dames de Ste-Anne firent les frais du chant de la messe et rehaussèrent la cérémonie religieuse en chantant le "Magnificat" en parties et un cantique à sainte Anne. Mlle Carmel Therrien touchait l'orgue.

Après la cérémonie religieuse, les invités se rendirent à la salle paroissiale où un banquet fut servi par la pâtisserie Pelland. Un toast fut porté aux jubilaires par leur filleul et neveu, M. Edgar Freynet, de La Broquerie, qui agissait comme maître de cérémonies.

Après le repas, Mlle Carmel Therrien, fille aînée de la famille, lut une adresse au nom des enfants. M. Freynet lut ensuite un court résumé de la vie des héros de la fête.

M. J. Therrien naquit à La Broquerie et vint s'établir à Lorette avec ses parents en 1914. Il fut tour à tour marchand et camionneur, puis s'établit sur une ferme en 1940. Il fut toujours intéressé aux causes scolaires et est maintenant directeur de la coopérative. Il s'imposa de nombreux sacrifices pour faire instruire ses enfants.

Mme Therrien naquit à Lorette. Elle se dévoua à l'enseignement pendant 16 ans et s'occupa de l'organisation des réunions de parents et maîtres dans la région, en collaboration avec la Rév. Sr M. du Sacré-Coeur de Jésus, principale de l'Institut Collégial Lorette Centre. Elle en est la présidente depuis, ainsi que de la Société des Dames de Ste-Anne, et membre des Filles d'Isabelle.

M. et Mme Joseph Therrien eurent quatre enfants: Carmel, institutrice à l'école Béliveau de St-Boniface et organiste à Lorette, Gérard, étudiant à l'Université du Manitoba, Géralda, infirmière à l'hôpital St-Boniface, et Maurice, employé à la Banque Canadienne Nationale de St-Boniface.

Le maître de cérémonies invita MM. les abbés L. Senez et R. Bélanger, M. Roger Teillet, M.A.L., et Mlle R. Senez, régente d'Etat des Filles d'Isabelle, à exprimer leurs voeux aux jubilaires.

La journée se termina par une soirée amusante à la salle paroissiale où se rendirent un grand nombre de parents et d'amis de Lorette et des paroisses environnantes.

Parmi les visiteurs, on remarquait Mme E. Dufault et sa fille, Délia, de Norwood, Mlle A. Lavallée, de St-Vital, et M. Roger Teillet, de Norwood, premiers élèves de la jubilaire à l'école Lavallée de St-Vital, Mlle Céline Massicotte, principale à l'école Béliveau de St-Boniface, et Mlle Marie Maguet, de St-Boniface.

Mariage

Le samedi 12 octobre, à 4 h. p.m., en l'église de Lorette, Mlle Simone Grégoire, fille de M. Joseph Grégoire, unissait sa destinée à celle de M. Georges Pelletier, fils de M. et Mme Pelletier, de St-Adolphe. M. l'abbé R. Bélanger, curé, bénit le mariage et célébra la sainte messe.

La mariée, vêtue d'une longue robe de nylon garnie de dentelle et de sequins, fit son entrée au bras de son père aux accords d'une marche nuptiale. Son voile court était retenu par un diadème garni de perles et de sequins. Son bouquet était de roses rouges.

La petite bouquetière, Pauline Gauthier, nièce de la mariée, portait une longue robe de tulle jaune et le petit page, Henri Lagassé, son neveu, portait un veston et une culotte noire.

La dame d'honneur, Mme Eva McDougall, et la demoiselle d'honneur, Mlle Diane Pelletier, portaient des robes de nylon jaune pâle et bleu pâle.

MM. J. L. McDougall et Albert Rioux agissaient comme garçons d'honneur.

Mlle Carmel Therrien touchait l'orgue et Mme A. Hamoline, et sa fille, Angèle, firent entendre des cantiques appropriés.

La réception eut lieu à la salle "Normandy" de Winnipeg. M. Armand Lagassé proposa le toast à la mariée. Un grand nombre de parents et d'amis se rendirent offrir leurs voeux aux nouveaux époux dans la soirée.

M. et Mme Pelletier résideront à Winnipeg.

Dunrea

Baptême

Le 27 octobre: Léonard-Gérard, fils de Raphaël Légaré et d'Anita Fortier. Parrain et marraine, Gérard et Mariette Fortier, de Maillardville, C.-B., oncle et tante de l'enfant, représentés par M. et Mme Georges Boulet.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél. WHitehall 2-3452

* Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	74.4	74.2	74	74	74.4
C.W. no 3	67.6	67.4	67.2	67.2	67.6
Fourrage no 1	66.4	66.2	66	66	66.4
Fourrage no 2	63.4	63.2	63	63	63.4
Fourrage no 3	60.4	60.2	60	60	60.4
ORGE —					
C.W. no 2 6 rangs	116	116	116	116	116
C.W. no 3 6 rangs	111	111	111	111	111
Fourrage no 1	89	89	89	89	89
Fourrage no 2	88.4	88.4	88.4	88.4	88.4
Fourrage no 3	85.4	85.4	85.4	85.4	85.4
SEIGLE —					
C.W. no 2	105.2	105.4	103	104⅜	105.2
C.W. no 3	100	100.2	98	99⅛	100
C.W. 2 (Tough)	101.6	102	99.6	100⅞	101.6
C.W. no 4	87	87.2	85	85⅜	86⅜
Ergot	85	85.2	83	83⅜	84⅜
Sur voie net	104	105.2	103⅛	104⅜	105⅜
AVOINE —					
Octobre	70.4	70⅞	69.6	69⅝	
Décembre	69⅛	69.6	69.4	69.4	69⅛
Mai	68.2	68⅜	68⅜	68.4	68⅜
Juillet	67⅛	67⅜	67.2	67⅜	67⅜
ORGE —					
Octobre	93	92	92⅞	93	
Décembre	91.6	91⅜	91⅜	91⅜	91.2
Mai	91.2	91⅛	90.6	90.6	90.4
Juillet	90	90	89.6	89⅜	89⅛
LIN —					
Octobre	288.2	294.2	290.4	293.4	
Décembre	289	295	291	295	302.4
Mai	295.4	301.6	298⅛	302	309.2
Juillet	291.4	297	294	297.4	304.4
SEIGLE —					
Octobre	105	105.2	103	104⅜	
Décembre	105.4	106.6	104⅝	105⅜	106⅜
Mai	111.2	112⅞	110.2	111.2	111⅝
Juillet	111.6	111.6	111.6	11.6	111.6

CAUSE de Béatification

de Mère Marie du Coeur de Jésus, née Euphrasie Barbier, Fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame des Missions

Son Excellence, Mgr l'évêque de Southwark, ayant en due forme, ouvert le procès de la Cause de Béatification de ladite Servante de Dieu, née à Caen dans le diocèse de Bayeux en 1829, et décédée à Sturry au diocèse de Southwark en 1893, tous ceux qui connaissent ou possèdent des écrits concernant la Servante de Dieu sont, par la présente, et d'après les canons 2042-2045, du Code du Droit Canonique, priés de les porter à la connaissance du tribunal ecclésiastique établi par Son Excellence. Adressez: c/o Reverend Gerald Vann, Cursor, Catholic Church, 14 Blenheim Road, Deal.

† Cyril C. Cowderoy (Evêque de Southwark)
David Parry, O.S.B., Abbé (Juge délégué)
Charles de Laubenque (Juge)
John O'Friel (Juge)
Michael Fahey (Promoteur de la foi)
Denis Wall (Chancelier)

Ce 11 octobre, 1957 au Couvent, Queen Street, Deal

Signé ....
D. WALL (Chancelier)

Famille au complet à Mariapolis aux noces d'or de M. et Mme T. Morin

MARIAPOLIS — Le dimanche 27 octobre, M. et Mme Théodore Morin, de Mariapolis, célébraient dans l'intimité de la famille leur 50e anniversaire de mariage. Le dîner fut servi chez leur fille, Mme Raymond Tardiff (Agnès). Tous les enfants entouraient les heureux et très émus jubilaires.

Assistaient à la fête: M. et Mme Israël Desrochers (Celendi), Mme Trottier (Germaine), Mme Benoit (Lydia), Alexandre et Marcel, accompagnés de leurs épouses. Les 21 petits-enfants étaient aussi venus témoigner leur affection aux grands-parents.

Mlles Elsie Tardiff et Pearl Morin, petites-filles des jubilaires, lurent deux compliments, l'un en français et l'autre en anglais. Les enfants présentèrent des fleurs à leurs parents, ainsi que deux fauteuils.

Dans l'après-midi, on photographia ensemble les quatre générations, après quoi on fit de la musique, on dansa et on chanta. Pour terminer la fête, Mme Tardiff servit un délicieux goûter.

M. et Mme Morin ont toujours joui de l'affection de leur famille, et ils conserveront toujours dans leur souvenir ce nouveau témoignage d'amour filial.

Succès du souper paroissial

Le dimanche 3 novembre avait lieu le souper paroissial. Ce fut un beau succès, grâce au dévouement et à la générosité des paroissiens. La température superbe avait permis aux curés, parents et amis des paroisses avoisinantes de se joindre à nous.

Le souper fut suivi d'une partie de pêche et de bingo.

La rafle qui devait se faire à cette occasion a été remise au 8 décembre, afin que plus de personnes aient la chance d'acheter des billets sur la maison d'enfants.

Deux missionnaires en visite à La Broquerie

LA BROQUERIE — Le mardi 22 octobre, le R. P. Albert Jobin, venait présenter aux paroissiens de La Broquerie des films sur la vie missionnaire dans les missions oblates du nord. Ces films démontrèrent le travail des Soeurs Grises à Berens Rivers et des Soeurs Oblates à McIntosh, Ont., et firent connaître les habitudes et la vie des Esquimaux dans les régions glaciales du Nord.

Le jeudi 24 octobre, on tourna des films sur les missions des Pères Blancs d'Afrique. Ces films présentaient les missionnaires intrépides à l'oeuvre parmi les nègres; comment ils soignent les malades et les lépreux et comment tout en soignant leurs corps, ils gagnent leurs âmes à la foi par l'exemple de la charité.

S. Exc. Mgr Alfred Lanctôt, P.B., évêque de Bukoba, de passage dans la paroisse avec le R. P. Jean Tétrault, P.B., donna un rapide aperçu sur toutes les oeuvres de son diocèse et demanda de continuer les prières, sacrifices et aumônes pour que les missionnaires puissent soutenir leurs oeuvres et en entreprendre de nouvelles.

Merci à ces deux missionnaires et bon succès dans leur apostolat.

N.-D.-de-Lourdes

Décès

M. Henri Tichit est décédé le mercredi 30 octobre à l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes, à l'âge de 48 ans, après une longue maladie.

Le service fut chanté le samedi 2 novembre en l'église paroissiale par M. l'abbé Marcel Dacquay. L'inhumation se fit au cimetière local. Les porteurs étaient MM. André Bibeault, Ambroise et Raymond Deleurme, Louis Durand, Emmanuel Roch et Isidore Simon.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse et deux fils, Laurier et Denis, ainsi que trois soeurs.

Distribution des diplômes

Le vendredi 1er novembre avait lieu, à la salle paroissiale, la soirée traditionnelle de la Fierté Nationale. Chaque école de la paroisse sut contribuer au succès de la fête.

Il y eut chants, récitations, morceaux de piano et un drill, ainsi qu'un tableau représentant une scène historique du Canada. Avait lieu aussi la distribution des prix et des diplômes mérités au concours de français 1957.

M. l'abbé M. Dacquay, curé, adressa ensuite la parole aux assistants. La soirée fut très agréable; tous s'en retournèrent contents.

Fannystelle

Baptêmes

Le 27 octobre: Jo-Ann-Lynn-Marie, fille de M. et Mme Emile Arnal, née le 20 octobre. Parrain et marrain, M. et Mme Clifford Morrisson, oncle et tante de l'enfant.

Le 27 octobre: Yolande-Joanne-Patricia-Marie, fille de M. et Mme Arthur Ricard, née le 20 octobre. Parrain et marraine, Gérald Richard et Patricia Lalonde, frère et cousine de l'enfant.

Otterburne

Souper-bazar

Le dimanche 10 novembre, les dames de la paroisse serviront un souper au poulet, de 5 h. à 8 h. p.m., à l'occasion du bazar annuel. La soirée se passera à jouer au bingo et à participer à divers jeux. De nombreux prix de grande valeur seront offerts au choix des gagnants. Il y aura un magasin où l'on pourra se procurer, à un prix dérisoire, des objets divers.

Cordiale invitation aux voisins, aux amis, à tous!



Décès, à Willow-Bunch, de M. Joseph Bourgeois

WILLOW-BUNCH — Le lundi 28 octobre eurent lieu les funérailles de M. Joseph Bourgeois, qui s'endormit paisiblement dans le Seigneur, entouré de sa famille, après avoir reçu l'Extrême-Onction.

La dépouille mortelle fut exposée chez sa fille, Mme Jean Champigny.

La messe fut chantée par M. l'abbé L. Latendresse.

Les porteurs étaient: MM. Albert et Roméo Martin, Ovila et Ernest Lespérance, Gaston Duperreault et Marcel Lavallée.

M. Ross, d'Assiniboia, était en charge des funérailles.

L'enterrement se fit dans le cimetière local.

M. Bourgeois naquit à St-Antoine, P.Q. En 1908, il arrivait dans l'Ouest et demeura à Cantal, Sask. Deux ans plus tard, il s'établit à Willow-Bunch et épousait Virginie Lafrenière en 1919.

M. Bourgeois laisse dans le deuil son épouse, deux garçons, Claude et Georges, de Willow-Bunch; 3 filles, Jeanne (Mme J. Champigny), de Willow-Bunch, Anita (Mme Louis Le Ruyet), d'Assiniboia, et Delvina (Mme Rosario Martin), de Willow-Bunch; 15 petits-enfants; deux frères, Emile et Alphonse, et quatre soeurs, tous de Woonsocket, Rhode Island.

Remerciements

La famille Bourgeois désire remercier tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie d'une manière ou d'une autre, à l'occasion de ce deuil qui vient de la frapper.

Va-et-vient

M. Sylvio Lafrenière, de Kenora, Ont., est venu assister aux funérailles de son beau-frère, M. Joseph Bourgeois. Il est retourné le lendemain.

Nos malades

MM. D. Gaudry, A. Piette, L. Lacerte, Joe Viola, Mmes L. Dangworth, G. Trudelle, G. Granger, E. Bruneau, Nicole Champigny et L. Mondor sont actuellement à l'hôpital de Willow-Bunch, tandis que M. Alcide Grégoire est patient à l'hôpital de Moose Jaw.

Ont quitté l'hôpital dernièrement: Mmes M. Bérard, de Harptree, Barbara Neff, de Verwood, R. Beauregard et Julien Piché; Miles Florida Joyal, Sylvia Beausoleil, Anne Desautels et Madeleine Philippon; MM. G. Dosch, E. Dionne, Georges Renoldson, Neil Mainil et I. Botttineau, ainsi que Mme D. Joyal, qui est revenue de l'hôpital des Soeurs Grises de Régina.

Baptêmes

Le 26 octobre: Bernard et Robert-Ernest, fils jumeaux de Martial Joyal et d'Armelle Blanchette, nés le 15 octobre à l'hôpital de Coronach. Parrain et marraine pour Bernard, Ernest Blais et Juliette Blanchette, remplacés par Donat et Florida Joyal. Parrain et marraine pour Robert-Ernest, Pascal Bonneau, remplacé par M. Donat Joyal, et Florida Joyal.

Erreur

Une erreur s'est glissée la semaine dernière dans la chronique au sujet des funérailles de M. Romain Fortier; il laisse dans le deuil son épouse et quatre enfants au lieu de six: Cécile (Mme Dale Blatchford) et André, de Scout Lake, Albert, employé à Moose Jaw, et Hubert, à la maison.

Ça et là

Mme Léopold Granger, de New Westminster, C.-B., est en visite chez son garçon, M. Raoul Vézina.

Mlle Georgette Bonneau, de Vancouver, est venue passer quelques jours chez ses parents, M. et Mme Jean Bonneau, dernièrement.

Mme A. Carité est allée passer une quinzaine de jours chez sa fille de Calgary.

M. et Mme Alphonse Ingelbeen, leur fils, Michel, son épouse et son enfant, de Ste-Rose-du-Lac, Man., sont venus rendre visite à M. et Mme Eugène Boucher.

Mme A. Blais, de Swift Current, est venue chez M. et Mme Phillias Blais, récemment.

M. et Mme Albert Martin et leur famille sont allés passer 2 jours à Weyburn, chez M. et Mme Emile Rodrigue.

M. l'abbé M. Ruest, vicaire, est allé à Gravelbourg, la semaine dernière, pour rendre visite à son père et sa belle-soeur, patients à l'hôpital depuis quelque temps.

Le Frère Justinien, f.e.c., ainsi que M. Raymond Boulianne, commissaire d'école, sont allés au congrès de l'A.C.F.C. qui eut lieu à Prince-Albert les 27, 28 et 29 octobre.

Les écoles furent fermées une semaine à cause de la grippe; plusieurs enfants sont encore absents. A tous nous souhaitons un prompt rétablissement.

Tisdale

Réunion de la L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques de Tisdale a tenu sa réunion à la résidence de Mme A. Maurer. En l'absence de la présidente, Mme Alexander, Mme R. Joinson a présidé l'assemblée qui a débuté par la prière de la Ligue.

Mme R. Woznikoski a mentionné dans le rapport financier que le bazar et le souper au poulet furent un succès.

Quelques brochures d'information sur les aspirateurs furent distribuées parce que la Ligue a l'intention d'acheter sous peu un aspirateur pour l'église.

Le R. P. G. Van Vynckt, Mlle Esther Vovach et Mmes Joinson et L. Salamon ont pris part à l'assemblée régionale de la Ligue tenue à Arborfield, le 16 octobre.

Pour clore l'assemblée, le goûter fut servi par Mmes Le Gatt, L. Foraie et R. Bowditch.

Saint-Hubert

Ça et là

M. et Mme Roland Mullie, d'Arborfield, ont passé quelques jours chez MM. et Mmes L. Beaujot et Raymond Mullie, il y a quelque temps.

M. et Mme Léo Dureault et leurs enfants sont en visite chez Mme M. Boutin pour quelques jours, cette semaine.

M. Albert Gatin, de Régina, a visité ses parents en fin de semaine.

Le R. P. J. Bordet, F.M.I., est allé au congrès de l'A.C.F.C. à Prince-Albert.

M. A. Fafard est depuis quelque temps en visite chez ses enfants et petits-enfants de St-Boniface.

M. et Mme A. Smeets et leurs enfants visitent cette semaine leurs parents d'Alexander, Man.

Mme O. Smeets, de Whitewood, a passé quelques jours chez ses fille et gendre, M. et Mme R. Mullie, la semaine dernière.

Mlle Imelda Istace est employée à l'hôpital de Whitewood comme assistante garde-malade.

M. et Mme R. Brodeur et leur fille, Mme Potier, MM. L. Brodeur, d'Edmonton, et W. Brodeur, de Lloydminster, étaient de passage au presbytère où ils ont rendu visite au R. P. A. Granger, F.M.I., et à leur grand-père, M. Jordens, à l'hospice Jeanne d'Arc.

MM. L. Jordens, d'Emo, Ont., et Y. Gatin, de Fort Frances, Ont., ont fait une courte visite chez leurs parents, la semaine dernière.

M. et Mme S. Nixon, de Wapella, étaient en visite chez M. et Mme R. Istace, le dimanche 3 novembre.

Mariages Bourgeois-MacDougall et Samoisette-Bekker à Gravelbourg

Le mardi 14 octobre avait lieu en la cathédrale Ste-Philomène le mariage de Mlle Gracia Samoisette, fille de M. et Mme Oscar Samoisette, avec M. Larry Bekker, fils de M. et Mme Gilbert Bekker. M. l'abbé A. Moquin, curé, officiait à la cérémonie.

La mariée fit son entrée au bras de son père. Elle était vêtue d'une robe en taffetas blanc avec tulle et dentelle; son voile court était retenu par une couronne de velours; son bouquet était composé de muguets.

Les nouveaux mariés partirent immédiatement après la cérémonie pour un voyage aux Etats-Unis.

MacDougall-Bourgeois

Le samedi 19 octobre, à 10 h. a.m., M. l'abbé A. Moquin, curé, bénissait le mariage de Mlle Marie Bourgeois, fille de M. et Mme Aimé Bourgeois, avec M. Denis MacDougall, fils de Mme Gertrude MacDougall, de Régina.

La mariée fit son entrée au bras de son père. Elle était vêtue d'une robe trois-quarts blanche de tulle et dentelle sur taffetas; son voile court était retenu par une couronne de perles. Son bouquet était composé de roses roses.

Mlle Louise Bourgeois, soeur de la mariée, était fille d'honneur et M. Roy Hertzzog était garçon d'honneur.

La réception eut lieu à la salle de la Légion où se réunirent 50 invités.

Les nouveaux mariés partirent en voyage de noces à Great Falls, Mont. A leur retour, ils demeureront à Régina.

Bazar paroissial

Le bazar paroissial aura lieu les 10 et 11 novembre. Tous sont cordialement invités. Il y aura bingo, pêche pour les enfants, vente d'objets de toutes sortes. Le goûter sera servi toute la journée. Bienvenue à tous.

Ça et là

Le dimanche 4 novembre, dans la salle paroissiale, avait lieu une soirée récréative vraiment canadienne-française, organisée par le cercle paroissial de l'A.C.F.C. Il y eut chants, solo de violon avec accompagnement au piano, déclamations et quelques petites anecdotes. M. l'abbé R. Ducharme nous présenta trois beaux films qui furent très appréciés. Ces films en même temps que récréatifs étaient de plus très instructifs. La veillée se termina par un délicieux goûter servi par les dames du comité. L'assistance était nombreuse.

Le souper-bazar paroissial qui eut lieu le 30 octobre fut un succès. Merci à tous.

Du 20 au 27 octobre, nous avons eu une retraite prêchée par les RR. PP. U. Héon et J.-E. Tremblay, C.Ss.R.

Va-et-vient

Mme Grenier, soeur de Mme Dumont Lepage, de Dunseith, D.-N., visite son père, M. Francois Loiselle, et la famille Dumont Lepage.

M. et Mme Norbert Lepage, de Val Marie, sont venus en fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Dumont Lepage, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de M. Lepage.

M. et Mme Elphège St-Arnaud, de Prince George, C.-B., ont passé quelques jours à Gravelbourg. Ils ont assisté au mariage de leur fille, Stella, à Régina.

Mlle Yvette Forcier, de Montréal, est en convalescence chez ses parents, M. et Mme Albert Forcier.

MM. et Mmes Ernest Gauthier et Conrad Piché sont revenus de leur voyage aux Etats-Unis et dans les provinces de Québec et d'Ontario.

Mme D.-D. Piché est aussi revenue d'un voyage chez son fils, Roland, à Ottawa.

Mme H. Johnson et son fils, André, de Donnelly, sont en promenade chez M. et Mme Adonias Morin. Mme Johnson est la fille de ces derniers.

Mme Raymond Thibaudeau et son petit garçon passent quelque temps chez leurs parents, M. et Mme Oscar Piché. M. Thibaudeau est transféré de la Saskatchewan en Colombie-Britannique.

Baptêmes

Ronald-Hector, fils de Maurice Pinsonneault et de Priscilla Lamarre. Parrain et marraine, M. et Mme Walter Pinsonneault.

Raymond-Bernard-Joseph, fils de Gérard Piché et de Lina Bélanger. Parrain et marraine, M. Armand Faucher et Mme Anna Bélanger.

Prince-Albert

Mariage Sarrazin-Paluk

Dernièrement dans l'église St-Georges de White Star, M. l'abbé Gaston Deschamps officiait au mariage de Mlle Mary Jeanne Paluk, fille de M. et Mme Mike Paluk, avec M. Emile-J. Sarrazin, fils de M. et Mme Henri Sarrazin, tous de White Star.

La mariée, ravissante dans sa jolie robe de voile et dentelle sur satin, fit son entrée au bras de son père.

Miles Rose Paluk et Denise Sarrazin, soeurs des mariés, étaient filles d'honneur.

M. Edward Krip était garçon d'honneur, tandis que MM. W. Paluk et A. Sarrazin agissaient comme huissiers.

Le père du marié joua la marche nuptiale et le choeur de chant, sous la direction de son épouse, exécuta le "Panis Angelicus" à l'Offertoire.

La réception eut lieu chez "Walter's Dine and Dance". M. l'abbé G. Deschamps proposa le toast auquel le marié répondit en son nom et au nom de son épouse.

Plusieurs télégrammes de félicitations et de bons souhaits furent lus. Au retour de leur voyage de noces à Banff, Lac Louise, Alta, et à l'Ile-à-la-Crosse, Sask., l'heureux couple élira domicile à White Star.

Baptêmes

Le 6 octobre: Marie-Madeleine-Suzanne, fille de Léon-J. Lamontagne et de Jacqueline Paulhus, de Prince-Albert, née le 2 octobre à St-Léonard d'Aston, Nicolet, P.Q. Parrain et marraine, M. et Mme Hervé Poirier, oncle et tante de l'enfant, de Drummondville, P.Q.

Le 3 novembre: Monique-Irène, fille de Georges Dion et de Vivianne Trudeau, née le 21 octobre. Parrain et marraine, Rodrigue Dion et sa soeur, Mme Colette Coe, oncle et tante de l'enfant.

Va-et-vient

Après avoir passé plusieurs mois dans l'Est, Mme L. Lamontagne est revenue à Prince-Albert en bonne santé, avec son bébé.

M. et Mme Earl Atchison, de Loon Lake, Sask., en visite à Prince-Albert dernièrement, étaient les invités de Mme Aristide Guillet. Ils en profitèrent pour visiter leurs amis à Domremy où ils étaient bien connus, ainsi que M. et Mme Pierre Legault et M. et Mme Julien Georget, de cette ville, de même que Mme A. Barre, patiente à l'hôpital Victoria. Parmi les établissements visités, soulignons le Collège Notre-Dame, l'hospice des vieillards du Mont St-Joseph et le "Lund's Wild Exhibits" où l'on trouve toutes sortes d'animaux et d'oiseaux sauvages empaillés. M. et Mme Atchison sont retournés après avoir passé des journées agréables et désirant revenir encore bientôt.

L'AFCIS

L'AFCIS tiendra sa 3e conférence annuelle les 9, 10 et 11 novembre dans l'auditorium du Collège Notre-Dame. Tous les instituteurs et institutrices sont cordialement invités à y prendre part.

Courval

La semaine dernière, nous avions le bonheur d'avoir une retraite prêchée par le R. P. Emilien Tremblay, C.Ss.R., de Ste-Anne-des-Chênes, Man.

Mme A. Tremblay, de Moose Jaw, visitait ses garçons et leurs familles, MM. Marcel et Jean-Guy Tremblay.

M. et Mme C. Tremblay et famille, de Morse, ainsi que M. et Mme Roméo Tremblay et famille visitaient leurs parents, M. et Mme W. Tremblay.

M. V. Patoine et famille sont déménagés au village dans leur nouvelle maison construite dernièrement.

Malade

Mme I. Gaudreau est revenue dans sa famille après un séjour à l'hôpital de Gravelbourg.

Merritt, C.-B.

Succès du bazar

La bazar de la paroisse qui eut lieu en fin de septembre fut un vrai succès; il rapporta la jolie somme de $300. Les Dames d'Autel s'occupaient de la rafle, de la vente des tricots, des pâtisseries et des ouvrages de couture et de chochet, etc.; le R. P. V. Roche, curé, et les hommes de la paroisse dirigèrent le bingo.

Commissaires d'école

Le lundi soir 28 octobre eut lieu à Lower Nicola la réunion annuelle des commissaires d'écoles. M. A. Warren, président, MM. P. Malach, F. Waters (secrétaire) et M. R. Turntull, principal de l'école supérieure, assistèrent à l'assemblée. M. S. Gavelin fut réélu représentant du district.

Va-et-vient

Mme M. Brisson, Thérèse et Albert sont revenus d'un voyage d'un mois à St-Front, Sask., où ils visitèrent parents et amis. Mme Brisson profita de son passage pour vendre sa ferme à l'enchère. A son retour, elle reprit son emploi à l'hôpital.

M. et Mme Raoul Désy et leur famille passèrent la fin de semaine chez Mme J.-S. Duperreault, de Vancouver. Ils visitèrent aussi Mme Yvonne Hardy et Mlle Jeanne Rausch à Lulu Island.

Mariage

Le lundi 28 octobre, le R. P. V. Roche bénit le mariage de Katherina Schwendmaych et de Johnie Gromowski, dans l'église du Sacré-Coeur. Mmes C. Britch et D. Désy chantèrent des cantiques appropriés. La réception eut lieu à Quilchena, à la demeure de M. et Mme Guy Rose.

Le R. P. Joseph Poulette, missionnaire, est décédé à Russell, à l'âge de 54 ans

(Suite de la première page)

Lizard Point, Valley River et Rolling River. Il "missionnait" fort.

Tout pour ses missions

Le dimanche 27 octobre, après ses messes, il se sentit très fatigué et dut être hospitalisé le lendemain à l'hôpital de Russell, dirigé par les Rév. Soeurs Bénédictines. On découvrit qu'il faisait des hémorragies internes, mais ce n'est que le samedi soir suivant que le médecin eut la certitude que cela était causé par un ulcère. Le lendemain, 3 novembre, après avoir reçu l'extrême-onction des mains de M. l'abbé C.-A. Halpin, le Père réclama la présence de son provincial, le R. P. Irénée Tourigny, O.M.I., qui quitta immédiatement Winnipeg pour se rendre au chevet du malade.

Le Père Poulette était toujours conscient, mais souffrait occasionnellement des crises douloureuses et des spasmes. Il était complètement résigné à la volonté de Dieu, mais aussi bien préoccupé de ses missions. Il en parlait constamment au provincial, disant qu'il avait récemment essayé de les revoir toutes, craignant qu'une tempête de neige ne lui ferme les routes pour quelque temps. Il comptait spécialement sur la Toussaint pour finir sa tournée. Son séjour à l'hôpital n'augurait rien de bon pour ses pauvres gens. Il était cependant prêt à accepter "pour ses missions" la volonté de Dieu, c'est-à-dire une longue cure, même l'opération, et pour le moment les piqûres d'aiguille et autres remèdes. Il disait à la Soeur infirmière: "Sister, anything to get better for my missions". Ce furent là les dernières paroles de ce missionnaire.

A peine trois heures plus tard, il mourait paisiblement. Il était presque minuit, dimanche soir 3 novembre.

Sympathie unanime

Dès le lendemain, lorsque la nouvelle de la mort du Père Poulette se répandit à Russell, à Birtle et dans les autres endroits où il accomplissait son apostolat missionnaire, tous manifestèrent leur peine véritable: religieuses, fidèles, Blancs et Indiens, protestants. Le Père ne comptait que des amis.

La dépouille mortelle fut transportée de Russell à Winnipeg par train, puis exposée en chapelle ardente au Juniorat à St-Boniface.

Mardi soir à 8 h., le R. P. Provincial présida la levée du corps, suivie de la récitation de l'office des défunts dans la chapelle. LL. EE. NN. SS. Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, et Paul Dumouchel, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin, ainsi que quelques prêtres séculiers et plusieurs Pères Oblats de la région, récitèrent l'office.

Messe pontificale

C'est le lendemain matin, à 10 h. 30, qu'eut lieu le service, dans la chapelle du Juniorat. S. Exc. Mgr Philip F. Pocock, archevêque de Winnipeg, pontifia solennellement, assisté du R. P. Irénée Tourigny, O.M.I., provincial des Oblats du Manitoba (prêtre assistant), des RR. PP. Roméo Beaulieu, O.M.I., de Camperville, et Aurèle Lemoine, O.M.I., du Précieux-Sang de St-Boniface (diacres d'honneur), de MM. les abbés J.-H. Larrabée, curé de Russell, et C.-A. Halpin, vicaire à la paroisse Ste-Marie de Winnipeg (respectivement diacre et sous-diacre d'office). MM. les abbés N.-J. Chartrand, chancelier du diocèse de Winnipeg, et J. J. Currie, vicaire à Ste-Marie de Winnipeg, remplissaient les fonctions de maîtres de cérémonies.

On remarquait au choeur la présence de S. Exc. Mgr Paul Dumouchel, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin, de Mgr Joseph Robert, vicaire général et représentant de S. Exc. Mgr M. Baudoux, de Mgr I. E. Zielonka, vicaire général du diocèse de Winnipeg, et de Mgr J. E. Cahill, curé de la cathédrale Ste-Marie de Winnipeg.

Dans la nef, un grand nombre de prêtres séculiers et de confrères Oblats du Père Poulette avaient pris place: MM. les abbés U. Paquette, curé de St-Lazare, A. K. Macdonnell, curé de la paroisse St-Jean de Portage-la-Prairie, M. Cournoyer, curé de St-Vital de Fort Garry, F. X. Macaulay, curé de Ste-Anne de Winnipeg, S. A. Jaworski, vicaire de St-Jean-Cantius de Winnipeg, et J. A. Mullally, vicaire de Ste-Marie de Winnipeg; les RR. PP. Oblats M. Dussault, chapelain d'aviation à Winnipeg, O. Robidoux, principal de l'école indienne de Lebret, Sask., R. Beauregard, J. Wagner, O. Guy et V. de Varennes, du noviciat de St-Norbert, J. Massé, de Sandy Bay et Amaranth, J.-B. Méthé, de St-Ambroise, J. de Rocquigny, de Grand Marais, M. Rio, de Kenora, Ont., G. Nogues, de St-Boniface, J. Lambert, de St-Philippe, Sask., A. Monje, de St-Boniface, L. Laplante et D. Ruest, de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg, R. Bédard, de Winnipeg, M. de Bretagne, de Duck Bay, V. Bilodeau et A. Piamondon, de Fort Alexandre, P. Aubin, de Fort Frances, Ont., H. Delisle, des Retraites fermées de St-Boniface, et J. Souloudre, du Précieux-Sang de St-Boniface. Les novices de St-Norbert chantèrent le service en excellent grégorien.

Plusieurs religieuses représentaient les communautés des Soeurs Grises, des Filles de la Croix, des Oblates du S.-C. et de M.I. et des Soeurs de la Ste-Famille. On remarquait plus spécialement la présence de huit Soeurs Bénédictines venues de Winnipeg, Birtle et Arborg. Une forte délégation de laïcs était venue des diverses missions du Père Poulette. Il importe de mentionner de façon toute particulière la présence de M. Alex. Simpson, ancien guide du missionnaire défunt dans les missions du nord de Camperville en 1935.

Leçons de cette mort

A la fin de la messe, avant l'absoute, Mgr Pocock voulut tirer quelques leçons de cette mort d'un des meilleurs missionnaires de son archidiocèse, car "la mort n'est pas toujours source de tristesse, dit-il, mais quelquefois source de consolation". Monseigneur montra alors que "notre" cher missionnaire, prêtre et religieux, a pratiqué de façon remarquable les deux grandes vertus religieuses de pauvreté et d'obéissance, afin de mieux servir ses Indiens et l'Eglise. Le prédicateur conclut: "Que Marie Immaculée, sa mère, notre mère et la mère de Dieu, le reçoive! Que son divin Fils lui donne un repos bien mérité après une vie apostolique de lourds labeurs!"

Après l'absoute, six porteurs s'approchèrent de la tombe pour la transporter au cimetière tout à côté du Juniorat: M. l'abbé U. Paquette et les RR. PP. M. Dussault, J. Massé, O. Guy, V. de Varennes et M. de Bretagne.

Le R. P. I. Tourigny, provincial, présida l'inhumation au cimetière. Tous ceux qui étaient présents se dispersèrent ensuite, causant entre eux des mérites du missionnaire qui laisse un grand vide dans le clergé de l'archidiocèse de Winnipeg et dans le personnel de la province oblate du Manitoba.

Dumas

Ça et là

M. et Mme Adrien Bessette et leur bébé sont allés à Winnipeg visiter des parents et amis et assister au mariage d'une nièce de Mme Bessette. Mme Alex. Boulet les accompagnait.

M. et Mme André Baudu et leurs enfants, accompagnés de leurs parents, M. et Mme Robert Jacques, sont allés à Winnipeg afin de rencontrer leurs parents, M. et Mme Emile Baudu et leur fille, Alice, de retour de leur voyage en France où ils passèrent deux mois.

M. Lionel Larrivée, de Régina était en visite chez ses parents, en fin de semaine.

Les dames de la Ligue Catholique ont réorganisé leur réunion. Un comité fut élu: présidente, Mme Arthur Charles; vice-présidente, Mme Murdock McLean; secrétaire, Mme Adrien Bessette; trésorière, Mme Alfred Charles. L'assemblée eut lieu à l'école. Un goûter fut servi après la messe de 10 h. le jour de la Toussaint au profit de l'église. Merci à tous.

BELLEY — S. Exc. Mgr Fourrey, évêque de Belley, a publié un communiqué annonçant que d'importantes manifestations seront organisées au cours de l'année 1959 pour marquer le 100e anniversaire de la mort de saint Jean-Baptiste Vianney — le Curé d'Ars — survenu le 4 août 1859. Canonisé par Pie XI en 1933, le Curé d'Ars est le patron de tous les curés de l'univers.

Troisième congrès de l'AFCIS les 9 et 10 novembre

(Rapport de Sr Marie-Madeleine, F.P., présidente intérimaire de l'AFCIS, lors du congrès de l'ACFC à P.-A.)

Ce qu'est l'A.F.C.I.S.:

L'Association Franco-Canadienne des Instituteurs de la Saskatchewan est une association professionnelle et pédagogique qui groupe le personnel enseignant catholique de langue française de notre province.

Elle a comme patrons Notre-Dame des Ecoles et saint Jean-Baptiste de la Salle. Elle a pour devise: "Collaborateurs de Dieu".

Les buts de l'A.F.C.I.S. sont les suivants:

a) Sauvegarder la foi catholique et la langue française.

b) Perfectionner l'éducation des Canadiens français de la Saskatchewan.

c) Assurer le succès des examens de français préparés par l'A.C.F.C. en collaboration avec le personnel enseignant.

d) Voir à la relève de notre profession en faisant tout en notre pouvoir pour inviter nos grands et grandes élèves à suivre nos traces.

e) Travailler en étroite collaboration avec l'A.C.F.C. et avec les autres filiales de cette Association.

f) Créer et maintenir un esprit de corps dans notre Association: l'A.F.C.I.S.

Affiliations:

a) L'A.F.C.I.S. est affiliée à l'S.T.F. (Fédération des Maîtresses de la Saskatchewan) depuis le 12 avril 1956.

b) L'A.F.C.I.S. est une affiliée autonome de l'Association Catholique Franco-Canadienne où elle est représentée par un de ses membres. L'A.C.F.C. est représentée à l'A.F.C.I.S. par un délégué.

c) L'A.F.C.I.S. est aussi une affiliée autonome de l'Association Catholiques des Educateurs de Langue française (l'A.C.E.L.F.).

Histoire de l'A.F.C.I.S.:

C'est au congrès de l'A.C.F.C. tenu à Saskatoon en 1953 que l'idée d'une Association fut émise — l'idée fit son chemin pendant une année entière — au congrès suivant, en 1954, sous l'égide du Comité de l'enseignement, de Foyer-Ecole et de l'A.C.F.C., cette idée prit corps et l'on désigna par élection les membres de l'exécutif: le R. F. Gilles, E.C., devint le président-fondateur de l'A.F.C.I.S.

Notre Association répondait si bien aux désirs de l'archevêque et des évêques de notre province qu'elle reçut aussitôt leur approbation. Nous sommes fiers également d'avoir reçu celle de l'A.C.F.C. et des associations-soeurs de la nôtre, de l'Ontario, du Manitoba et de l'Alberta.

Activités de l'A.F.C.I.S.:

Afin d'assurer une participation active et réellement efficace de tous ses membres, l'A.F.C.I.S. s'est subdivisée en seize sections locales: onze dans le nord et cinq dans le sud, de façon à couvrir tout le territoire de la Saskatchewan. Chaque section a ses officiers.

Parmi les activités de l'A.F.C.I.S. au cours de la première année, il faut signaler:

1) L'établissement des seize sections locales.

2) Les réunions qui se sont tenues dans les sections.

3) Le Sou de l'Ecolier organisé dans plusieurs écoles et qui leur assure un approvisionnement de bons livres français.

4) Dans le nord, des démarches ont été faites auprès des autorités des unités scolaires pour obtenir la permission de tenir des réunions de l'A.F.C.I.S. un jour de classe. La permission a été accordée par l'exécutif de plusieurs unités.

5) En plus des réunions de sections, il y a eu dans le nord et dans le sud des réunions préparatoires au congrès et neuf circulaires furent adressées à tous les membres de l'A.F.C.I.S. par le président général afin de les maintenir dans l'unité d'action et soutenir l'enthousiasme.

6) Le premier congrès de l'A.F.C.I.S. s'est tenu à Gravelbourg les 11 et 12 novembre 1955. Cent dix inscriptions témoignèrent de la vitalité et de l'enthousiasme de notre jeune association.

7) A la demande du Comité de l'enseignement, les professeurs ont remis à neuf le programme d'études de nos douze années.

8) L'histoire du Canada a aussi été ajoutée au programme des huit premières années.

9) Les examens de fin d'année sont rédigés d'après les suggestions des professeurs, ce qui est tout à l'honneur de l'A.F.C.I.S.

10) En 1955, un cours d'été fut donné à Gravelbourg sur la méthode globale active — un groupe imposant de professeurs y participèrent.

11) Le deuxième congrès de l'A.F.C.I.S. se tint à Prince-Albert sous la présidence active et éclairée de son président intérimaire, le R. F. Louis-Gérard, S.C., recteur du collège Notre-Dame. 170 congressistes se réunirent à l'Académie de la Présentation. Ce fut, au dire de tous, un magnifique congrès et nous nous sommes séparés remplis d'ardeur, d'espérance et tout enflammés du désir de bien faire. Hélas, les épreuves se sont abattues nombreuses et douloureuses sur notre jeune A.F.C.I.S.! Comme tout ce qui est voulu de Dieu, notre Association a rencontré la croix: maladie et départ de Frère Louis-Gérard, notre dévoué président; nomination de notre vice-président du sud, le R. F. Georges-Armand, comme supérieur de la nouvelle province communautaire des Frères du Sacré-Coeur. Il dut donc quitter la Saskatchewan. Voilà l'A.F.C.I.S. réduite à sa plus simple expression: une vice-présidente et un secrétaire-trésorier. Le 26 mai, nous tenons une réunion de réorganisation, nous nous adjoignons deux conseillers, Frère Yvan et Mère Ste-Mélanie. Mais même avant la réunion du 15 juin, nous perdons le R. F. Yvan que l'obéissance appelle à Bellegarde. Allons-nous nous décourager? Mais non! Les difficultés sont faites pour être vaincues! Les causes qui meurent sont celles pour lesquelles on ne meurt pas! Allons tout de même de l'avant en mettant toute notre confiance dans le Seigneur.

12) Nous décidons que nous aurons quand même notre troisième congrès, les 9 et 10 novembre prochains.

13) Nous avons eu jusqu'à date six réunions de l'exécutif.

14) Trois circulaires ont été envoyées au personnel enseignant.

15) Nous nous sommes assuré les services de Me Jérémie Crépeau, nommé aviseur légal de l'A.F.C.I.S. au congrès de Prince-Albert.

16) Nous avons formé un comité de publicité, et des rapports français ou anglais ont paru dans La Liberté et le Patriote, Le Droit, La Survivance, le "Teachers' Bulletin", Le Prairie Messenger, le Prince Albert Daily Herald.

17) Nous avons écrit à treize surintendants d'unités scolaires, demandant de permettre aux professeurs éloignés de Prince-Albert de venir au congrès de l'A.F.C.I.S., tout en jouissant, le 8 novembre prochain, des privilèges qui sont accordés pour nos "conventions anglaises": à savoir: que les maîtres reçoivent leurs salaires et les districts scolaires l'octroi.

18) Nous avons eu cette année un cours de littérature française donné à la radio par le R. P. Benoit Paris, O.M.I., du collège de Gravelbourg.

19) Nous avons invité les étudiants de l'école normale et de l'université au prochain congrès de l'A.F.C.I.S.

Saint-Front

Ça et là

Le dimanche 27 octobre, M. et Mme Désiré Bussière et leurs enfants, de Vonda, étaient en visite chez leur oncle, M. Maurice Bussière, et autres parents.

M. et Mme Aurèle Plamondon, de Bellsite, Man., et leurs enfants sont venus voir leurs nombreux parents dans la paroisse.

Mme Mortenson et son frère, M. Emile Dufault, étaient de passage chez leur mère, Mme Narcisse Dufault, durant la semaine.

Le dimanche 27 octobre, le R. P. G. Massé, P.S.M., est allé dire la messe à St-Brieux, durant l'après-midi, pour remplacer le R. P. J. Rivard, P.S.M., qui était malade.

Les maître et maîtresses de l'école de St-Front sont allés à la convention pédagogique de l'unité scolaire de Wadena, les 24 et 25 octobre.

MM. Aurèle Dufault, professeur, et Gérard Le Strat, étudiant au collège catholique de Gravelbourg, ont passé la journée de dimanche chez leurs parents.

La construction de la ligne électrique nous reliant à Archerwill va bon train et nous espérons pouvoir jouir de la lumière sur nos fermes et dans le village avant les fêtes de Noël.

M. Alphonse Caillier a été élu par acclamation comme conseiller de la division 4 de la municipalité de Spalding et M. H. Pylatiuk, pour la division 6 de la municipalité de Rose Valley, aussi par acclamation, en remplacement de MM. Henri Quessy et W. Muir.

Nos malades

Depuis quelques semaines, la grippe fait sa visite dans la région et presque toutes les familles ont été incommodées par son passage et plusieurs ont dû faire un séjour à l'hôpital.

Sont présentement à l'hôpital: Mme Ben. Beaudry, à St-Paul de Saskatoon; Mme Philémon Plamondon, à Spalding, et M. J.-O. Lanouette, à Rose Valley.

Montmartre

Va-et-vient

MM. Ludo Ferraton, Roland Coupal, Régis Ferraton, Armand Labrèche et Andy Stopanski ont assisté à l'assemblée générale de la Fédération des Coopératives à Radville.

M. et Mme Omer Chouinard, de Manor, Mme Lemay et ses enfants, Hélène et Joseph, de Wauchope, étaient en visite chez leur mère et grand-mère, Mme Chouinard.

Mme Hélène Bringsli, de Vancouver, était en visite chez des parents de Régina et de Montmartre.

M. Armand Roy est de retour chez lui depuis le jeudi 31 octobre. Il était en traitements à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina. Son état s'est bien amélioré.

Vente de pâtisseries

Les dames auxiliaires de la Légion ont organisé une vente de pâtisseries pour le samedi 9 novembre, à 2 h. p.m., dans le local de M. Ovide Robert. Il y aura du café et des beignes. Il y aura aussi vente de coquelicots. Bienvenue à tous.

Nos malades

Sont hospitalisés: M. l'abbé François Pander, de Candiac; Mlle Géraldine Seitz, Mmes Katherine Delwo et J. Sebastian, de Kendal; les bébés Kathleeen Lavoy et Edwin Martel, M. John Kaczmar, la Rév. Sr Marie-Agnès et Mme Marie-Anne Lerminiaux, de Montmartre; Mlle Shirley Mowbray, MM. Andrew Hozempa et Peter Iluk, de Glenavon.

Naissance

A M. et Mme Alain Lerminiaux est né un fils.

Storthoaks

Va-et-vient

M. et Mme Albert Lapierre conduisirent leur fils, Laurent, à l'Université de Saskatoon. Ils continuèrent leur route jusqu'à Prince-Albert où ils rendirent visite à leurs fille et gendre, M. et Mme J. Schmidt.

M. et Mme Albert Bourgeois, de St-Boniface, ont passé la fin de semaine chez Mme Arthur Bourgeois.

M. et Mme Wilfrid Raymond recevaient la visite de leurs fils et bru, M. et Mme Normand Raymond, et de leurs enfants, de Truax, Sask., en fin de semaine.

M. et Mme Dordu, de Montréal, sont en promenade chez leurs fille et gendre, M. et Mme Fernand Cap.

Mme F. Marchand, de Forget, vint passer quelque temps chez ses fils et bru, M. et Mme Adélard Marchand.

Les Esquimaux s'adaptent au travail d'entretien . . .

OTTAWA — On a appris que quelque 100 Esquimaux sont employés comme opérateurs et bonnes d'entretien au réseau de radar de l'Arctique.

Ces Esquimaux gagnent $200 par mois, plus les vivres dont ils ont besoin pour eux-mêmes et leurs familles.

On croit que si ces hommes se spécialisent dans leur métier et assument de plus en plus de responsabilités, les meilleurs d'entre eux pourraient venir à gagner, dans quatre ans, un maximum de $640 par mois plus leur nourriture.



La fin d'un jour parfait — Vieux couple se distrayant en jouant une bonne partie de carte à la tombée de la nuit, Ile-aux-Coudres, comté de Charlevoix. (Province de Québec — Photo Driscoll)

Mariage à Wolseley de Mlle Adeline Pitre

WOLSELEY — Le lundi 14 octobre, M. l'abbé L. Savoie bénissait le mariage de M. Edward Klein, fils de M. et Mme Charles Klein, de Régina, avec Mlle Adeline Pitre, fille de M. et Mme Alphonse Pitre, de Wolseley.

La mariée, ravissante dans sa toilette blanche de tulle de nylon, fit son entrée au bras de son père. Elle portait un missel blanc couvert de roses rouges, cadeau du marié.

Mlles Yvonne Roy, de Montmartre, cousine de la mariée, et Lilian Klein, de Régina, soeur du marié, étaient filles d'honneur et portaient des toilettes de tulle de nylon aqua et jaune respectivement. La petite bouquetière, Sharon Pitre, nièce de la mariée, était charmante dans sa toilette blanche.

Les garçons d'honneur étaient MM. Thomas Klein, de Régina, frère du marié, et Léonard Malach, d'Odessa, cousin de la mariée, et les huissiers, MM. Edwin Pitre et Edward Striesel.

Une grand-messe en parties, sous la direction de Mme Henri Coueslan, fut exécutée par la chorale de Wolseley. Pour rehausser la cérémonie religieuse, M. Fred Best chanta l'"Ave Maria", M. Laurent Noëls, l'"Ave, Maris Stella" et Mme H. Coueslan, "The Lord's Prayer". Mme Antonio Béliveau touchait l'orgue.

Après le mariage, il y eut dîner et réception chez les parents de la mariée, suivis d'un souper à l'hôtel Leland. M. Jos. Malach sut bien s'acquitter de son rôle de maître de cérémonies. La journée se termina par une veillée à l'hôtel de ville.

Les nouveaux époux partirent ensuite pour un court voyage aux Etats-Unis. A leur retour, ils résideront à Régina.

Ça et là

M. et Mme Laurent Langlois ont eu la douleur de perdre leur fils nouveau-né.

Mmes Jos. Huot, de Régina, et Emile Jodoin, de Ponteix, vinrent visiter M. et Mme Nestor Cormier et M. Henri Cormier, récemment.

M. Charles Cahill passa la semaine dernière chez ses parents de St-Pierre, Man.

M. et Mme Gabriel Cloutier, de St-Norbert, Man., visitaient M. et Mme Albey Dureault, le 1er novembre.

M. Cléo Dureau est retourné à Vancouver, après avoir passé ses vacances chez ses parents, M. et Mme Lucien Dureau.

Mme F. Savoie est de retour, après trois semaines passées chez ses parents de St-Boniface.

M. et Mme Adélard Rioux, de Montmartre, passèrent la journée de dimanche chez M. et Mme Eloi Tourigny.

M. et Mme Alphonse Pitre visitaient M. et Mme Armand Roy, de Montmartre, le dimanche 3 novembre.

M. et Mme Léo Dureault et leur famille passèrent la fin de semaine chez Mme Boutin, de St-Hubert.

Nos malades

Furent hospitalisés dernièrement: MM. Antonio Béliveau et Gédéon Langlois, Mme Nestor Cormier, les jeunes Denis Tourigny et Jimmy Coueslan.

Léoville

Ça et là

La partie de cartes organisée par les dames auxiliaires de l'hôpital a été un succès. Merci à tous ceux qui ont aidé et qui ont mis de l'entrain.

Mme Joseph Rouillard vient de quitter Léoville pour aller passer l'hiver dans la province de Québec, ainsi que plusieurs jeunes gens de la paroisse, partis pour aller travailler cet hiver.

Nos malades

Depuis plusieurs semaines, la grippe visite la paroisse. Aucun cas grave n'a été signalé.

M. l'abbé R. Gaudet, curé, est revenu après plusieurs semaines d'absence pour cause de maladie.

La petite Rita Laventure est revenue en bonne voie de guérison, après avoir été transportée d'urgence à Saskatoon.

Prompt rétablissement à la petite Denise Laventure qui est hospitalisée à l'hôpital de l'Université de Saskatoon depuis deux mois.

Décès

La petite Donna Morin, fille de Fred Morin et de Marie Boyer, est décédée à l'hôpital de Prince-Albert, à l'âge de 18 mois.

Mme J. Smith, âgée de 78 ans, est décédée le 29 octobre à l'hôpital de Léoville. Elle laisse dans le deuil quatre fils et trois filles.

M. Conrad Laberge, de Ste Catharines, Ont., autrefois de Léoville, est décédé à la suite d'un accident de travail.

RADIO PRAIRIES-NORD

SASKATOON, SASK.

Legende: L - local; R - réseau.

DIMANCHE

- 10.55L-Ouverture
- 11.00R-Radio-Journal
- 11.05L-Intermède ou In Memoriam
- 11.15R-Revue des hebdos
- 11.30R-L'éducation d'aujourd'hui
- 12.00R-Claves et Maracas
- 1.00D-Prog. juif
- 1.30L-Piano classique
- 1.45D-Nos missions
- 2.00R-Tableaux d'opéras
- 2.30R-Présence de l'église
- 3.00R-Connaissance de la musique
- 3.30R-Images du Can.
- 4.00R-Radio-Journal
- 4.10L-Intermède ou In Memoriam
- 4.15R-Politique
- 4.30D-Prog. russe
- 5.00R-Nouveautés dramatiques
- 5.30R-Les petites symp.
- 6.00R-Heure du Rosaire
- 7.00R-Refrains de France
- 7.30R-Le sel de la terre
- 8.00R-Radio-Journal
- 8.15R-Entretiens
- 8.30R-Récital
- 9.00L-Musique pour toi
- 9.30L-Variétés
- 10.00L-Fin des émissions

Du lundi au vendredi inclusivement

- 6.50L-Ouverture
- 6.52L-Prière du matin et horaire
- 7.00R-Radio-Journal
- 7.05L-Bonjour, compatriotes
- 7.45D-Radio S.-C.
- 8.00L-Nouvelles
- 8.10L-Bonjour, compatriotes (2e)
- 9.00L-Nouvelles
- 9.05L-Prud'homme sur les ondes (lundi) Vonda (mardi) North Battleford (mercredi et jeudi) Tisdale (ven.)
- 9.30L-Au fil de l'heure
- 10.00R-Jeunesse dorée
- 10.15R-Rue principale
- 10.30R-Chez Miville
- 10.45R-Je vous ai tant aimé
- 11.00R-Radio-Journal
- 11.10L-Intermède
- 11.15R-Face à la vie
- 11.30R-Réveil rural
- 12.00R-Les visages de l'amour
- 12.15D-L'Ami Pierre
- 12.30R-Pages de vie
- 12.45R-Chron. mariale
- 1.00L-Nouvelles
- 1.10L-Communiqués
- 1.15L-Folklore et Bonne Chanson
- 1.30L-Variétés
- 1.57R-Radio-Journal
- 2.00L-Paris chante (l., m., j.) St-Brieux (m.) Domremy (vendredi)
- 2.30L-Aux malades
- 2.45L-Prince-Albert
- 3.15L-Boîte à surprise
- 3.45R-Sur nos ondes
- 4.00R-Radio-Journal
- 4.10L-Bienvenue, Sask.
- 4.45D-Clinique du coeur
- 5.00L-Détente musicale
- 5.30R-Pinocchio
- 5.45L-Pour les bambins
- 6.00L-Nouvelles
- 6.10L-Chron. sportive
- 6.15L-Le p'tit bal de l'Ouest (l. et m.) Sérénade au crépuscule (mardi, jeudi et vendredi)
- 6.30R-Un homme et son péché
- 6.45D-Le chapelet
- 7.00L-Sur les boulevards parisiens (l., mer., j., v.) Prog. allemand 7 h. à 7 h. 30 mar.
- 7.15R-Psychologie de la vie quotidienne (l., mer., j., v.)
- 10.00L-Nouvelles et prévisions
- 10.05L-Fin des émissions

LUNDI

- 7.30R-Rencontre
- 8.00R-Radio-Journal
- 8.30R-Vie ouvrière
- 9.00R-Orchestre R.-C.

MARDI

- 7.30R-Chacun sa vérité
- 8.00R-Radio-Journal
- 8.30R-Revue des arts et des lettres
- 9.00R-Les concerts symphoniques

MERCREDI

- 7.30L-Album RCA
- 8.00R-Radio-Journal
- 8.30R-Radio-Théâtre ou Festival du mercredi

JEUDI

- 7.30R-Petit concert
- 8.00R-Radio-Journal
- 8.30R-Sérénade pour cordes
- 9.00R-Carrefours du théâtre et de l'opéra

VENDREDI

- 7.30R-Petit ensemble vocal
- 8.00R-Radio-Journal
- 8.30R-Concours de la Chanson can.
- 9.00R-Famille, qui es-tu?
- 9.30R-Idées en marche

SAMEDI

- 6.50L-Ouverture
- 6.52L-Prière du matin
- 7.00R-Radio-Journal
- 7.05L-Bonjour, compatriotes
- 7.45D-Radio S.-C.
- 8.00L-Nouvelles
- 8.10L-Bonjour comp. (2)
- 9.00R-Le coin des pères
- 9.30R-Visite à la discothèque
- 10.00R-L'heure des jeunes
- 10.30R-Tante Lucille
- 11.00R-Radio-Journal
- 11.10L-Intermède
- 11.15L-Prog. hollandais
- 11.30L-Mus. moderne
- 11.55L-Communiqués
- 12.00R-L'heure de l'opéra
- 3.30R-Pot-Pourri
- 4.00R-Radio-Journal
- 4.10L-Intermède
- 4.15R-La langue bien pendue
- 4.30D-L'établissement rural
- 4.40L-Musique semi-classique
- 5.00L-Bienvenue, Sask.
- 6.00L-Chron. sportive
- 6.10L-Intermède
- 6.15L-Prog. ukrainien
- 6.45D-Le chapelet
- 7.00R-Chronique canadienne
- 7.30R-Variétés
- 7.55L-Intermède
- 8.00R-Artistes de renom
- 8.30R-Mus. de danse
- 9.00R-Concert symphonique
- 10.00L-Nouvelles et prévisions
- 10.05L-Fin des émissions

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280 (Régina, Sask.)

Remerciements

Sincères remerciements à tous les frères chevaliers et amis qui ont contribué au succès de la partie de cartes du 20 octobre, au profit du Conseil Langevin et de l'école Mathieu.

Merci à tous ceux qui ont bravé la température glaciale du lendemain soir pour venir entendre M. l'abbé A. Murray, recteur du Collège Notre-Dame de Wilcox, Sask., nous parler si éloquemment, en français, sur la grandeur de Mgr Mathieu, ancien évêque de Régina, ainsi que sur la cause canadienne-française en général. Un vote de remerciement au R. P. Murray pour son dévouement à notre égard et pour le magnifique travail qu'il accomplit depuis nombre d'années, au service des jeunes au Collège Notre-Dame de Wilcox.

Installation des officiers

Le dimanche 3 novembre eut lieu l'installation des officiers du Conseil Langevin pour l'année 1957-1958. Le vénérable Député de District, le frère William Pozakewich, de Yorkton, présidait l'assemblée à cette occasion.

La Ste-Catherine

La première fonction sociale de l'année, à laquelle nous venons vous inviter, aura lieu le vendredi soir 22 novembre, dans la salle "Columbus Club", à l'angle de la rue Wallace et 12e avenue, Régina, commençant à 8 h. p.m.

Cette fonction publique prendra la forme d'une gigantesque "Danse cabaret à la Ste-Catherine". Nous invitons cordialement tous nos frères chevaliers et tous nos amis de partout à venir fêter la Ste-Catherine à la canadienne avec nous pour la première fois. Ne souffrez pas qu'aucune autre obligation sociale vous empêche de venir danser, vous désaltérer et manger de la bonne tire de sainte Catherine avec nous ce soir-là.

Au plaisir de vous rencontrer le 22 novembre au soir et de s'amuser ensemble à la bonne franquette . . .

BATISTE.

Régina

Partie de cartes

Le dimanche 20 octobre, dans la salle St-Jean-Baptiste, avait lieu une partie de cartes organisée par le comité de publicité du Conseil Langevin et de l'école Mathieu. La soirée était sous la direction du maître de cérémonies, M. G. de Laforest. Une foule très considérable était présente, entre autre des visiteurs de Sedley et des villages environnants.

Après la partie de cartes, un programme avec beaucoup de variété fut exécuté par des artistes bien connus: un solo par Mme David Toupin, accompagnée par Mme Alexis Daoust, et un morceau de piano par Mme Daoust. Une élève de l'école Mathieu sut divertir l'assistance par un solo d'accordéon.

Les gagnants des prix de cartes furent: au whist, Mmes Armand Monette et Kent, MM. François Caron et Octave Brûlé; au bridge, Mmes Ernest Gatin et Victor Tessier, MM. Richard Barré et M. Jean Boutin. Le prix de la rafle fut gagné par Mme Kent et celui d'entrée par Mme Roger Poissant.

Avant de terminer, le R. P. R. Turcotte, O.F.M., remercia la foule d'être venue en grand nombre encourager une cause si importante.

Malade

M. Laurier Béchard est hospitalisé à l'hôpital des Soeurs Grises pour intervention chirurgicale.

Va-et-vient

Le R. P. I. Joyal, O.M.I., du scolasticat du Sacré-Coeur de Lebret, était de passage à Régina, ainsi que M. Joseph Dégagné, percepteur pour le poste français CFRG de Gravelbourg.

Le dimanche 27 octobre, le R. P. R. Turcotte, O.F.M., est allé à Prince-Albert pour assister au congrès de l'ACFC qui se termina le 29 octobre.

Naissance

M. et Mme Raymond Cantin (Rose-Marie Chrétien) sont les heureux parents d'un fils né le 16 octobre et baptisé sous les noms de Michel-Joseph-Raymond. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Joseph Cantin, grands-parents de l'enfant.

M. F. Mohninger, de St-Brieux, décédé à la suite d'un accident

ST-BRIEUX — Le vendredi 25 octobre, 36 heures après son admission à l'hôpital de Humboldt, M. Fred Mohninger expirait par suite de blessures infligées lors d'un accident de la route. Il était célibataire, âgé de 48 ans.

Lui survivent: six frères, Peter, Henry, Alec, Jack, Carl et Richard, tous de St-Brieux; une soeur, Mme W. Schartz, et sa belle-mère, Mme H. Mohninger, père, de Runnymede.

Son père, M. Henry Mohninger, qui était venu le voir, fut brisé d'motion et admis au même hôpital où il expirait le lundi 28 octobre.

La communauté fut émue par ce double deuil. Un service eut lieu le mercredi 30 octobre. L'enterrement se fit dans le cimetière, non loin du lac Ignace. Une foule nombreuse assistait à ces funérailles.

Ça et là

Les Quarante Heures eurent lieu les 25, 26 et 27 octobre. Le dimanche 27 octobre, le R. P. G. Massé, P.S.M., de St-Front, est venu célébrer la messe de clôture des Quarante Heures, le R. P. J. Rivard, P.S.M., curé, étant atteint de la grippe depuis la veille.

Le mercredi 23 octobre, les dames de Ste-Anne avaient une petite soirée au presbytère en l'honneur de Mmes Denis et Etienne Creurer. Une trentaine de dames étaient présentes. MM. et Mmes Denis et Etienne Creurer et leurs familles doivent quitter St-Brieux pour Melfort où deux de leurs frères, MM. Adrien et Alain Creurer, ont déjà commencé leur nouvelle entreprise.

Ont assisté au Congrès de l'A.C.F.C. tenu à Prince-Albert: MM. Paul Creurer, Athanase Lavoie, Stanislaus Rohel, Dominique Coquet et Denis Bergot, Mlles Aurore Gallays, Lucille Creurer et Estelle Lavoie.

Bellegarde

Mariages

Le mardi 15 octobre, en l'église St-Raphaël de Cantal eut lieu le mariage de Mlle Lucille Cruywells avec M. Stanislas Poirier, de Bellegarde. M. l'abbé H. Poirier, de Forget, oncle du marié, bénit le mariage et célébra la sainte messe. M. et Mme S. Poirier résideront sur leur ferme, à Bellegarde.

Le jeudi 24 octobre, dans l'église St-Maurice de Bellegarde, Mlle Yvette Moreau unissait sa destinée à celle de M. Adolphe Wilcot, de Cantal. M. l'abbé Emile Toupin bénit leur mariage. Après la cérémonie, un souper-buffet fut servi à la salle paroissiale. La soirée se termina à la salle de Redvers.

Le mercredi 30 octobre eut lieu, dans l'église de Bellegarde, le mariage de Mlle Anita Wilvers avec M. Glen Orsted, de Fertile. M. l'abbé F. Marcotte bénit leur mariage. Après la cérémonie, un souper fut servi dans la salle paroissiale et une soirée eut lieu à la salle de Redvers.

Mariage Orsted-Wilvers

Le mercredi 30 octobre, M. l'abbé F. Marcotte, de la paroissese de Redvers, bénissait le mariage de Mlle Anita Wilvers, fille de M. et Mme Henri Wilvers, avec M. Gorman Orsted, fils de M. et Mme Glenn Orsted, de Fertile, Sask.

Pendant que les mariés signaient le registre, Mme Florence Monin rehaussa la cérémonie par le chant "Ave Maria". Mlle Hélène Marchand touchait l'orgue.

La mariée fit son entrée au bras de son père. Sa toilette était composée d'une longue robe blanche de voile et dentelle cristal sur satin duchesse. La jupe était de satin avec appliqués de fleurs-de-lis. Son voile trois-quarts de dentelle française était retenu par un petit chapeau de tulle décoré avec perles et sequins. Elle tenait un bouquet de roses. Elle portait un collier de perles avec boucles d'oreilles, cadeau du marié.

Les filles d'honneur étaient Mlles Simone Wilvers et Yvonne Belisle, soeur et amie de la mariée. Elles étaient revêtues de longues robes de voile avec dentelle sur taffetas de couleurs mauve et bleu-ciel respectivement, avec boléro et couronne. Elles tenaient des bouquets d'oeillets jaunes et roses.

Les garçons d'honneur étaient MM. Morley et Lloyd Orsted, frères du marié. MM. Emile Magotiaux, cousin de la mariée, et Ray Kress, ami du marié, agissaient comme huissiers.

Après la cérémonie, les invités se rendirent à la salle paroissiale où un délicieux souper fut servi. M. Matt Collins, de Régina, agissait comme maître de cérémonies. Il y eut soirée récréative à la salle d'Antler.

Pour son voyage de noces la mariée portait une robe de laine bleue avec accessoires bleus pâles. Son corsage était de roses roses.

Pour l'occasion la mère de la mariée portait une robe bleue sarcelle avec accessoires roses-mauves. Son corsage était d'oeillets roses.

La mère du marié avait une robe brune avec accessoires verts. Elle portait un corsage d'oeillets jaunes.

Ça et là

Le souper paroissial fut un succès. Il rapporta la somme de $708.00.

La grippe asiatique a fait son apparition dans la paroisse et plusieurs sont obligés de passer quelques jours de repos à la maison. Il n'y a pas eu de cas graves.

M. l'abbé E. Toupin, curé, fut atteint de grippe durant quelques jours. Remerciements au R. P. I. Joyal, O.M.I., de Lebret, qui vint lui aider à l'occasion de la Toussaint. Il donna un sermon très pratique à l'occasion de la semaine de cotisation en faveur de l'A.C.F.C. Espérons qu'il sera compris de tous.

Londres-Montréal aller et retour en une journée en 1960

WINNIPEG — Le but vers lequel tend la Société Air-Canada est le suivant, selon le président de cette compagnie gouvernementale, M. G. R. McGregor: permettre à ses clients de prendre leur petit déjeuner à leur domicile, d'aller prendre le déjeuner à Londres et d'être de retour à leur domicile pour le dîner le même soir.

Chronique de CFNS

CFNS a cinq ans depuis mercredi. Durant une émission spéciale, réalisée à cette occasion, MM. Jean Hardenne et Roger Gautier citèrent quelques passages des discours prononcés lors de la cérémonie d'ouverture par des personnalités de marque. M. Charles Papen, gérant, disserta sur les réalisations du poste, tandis que Mme Papen, dont l'émission "Au fil de l'heure" est le programme local à la plus longue carrière, rappela quelques faits marquants de la jeune histoire de CFNS.

L'épidémie de grippe qui sévit dans tout le pays n'a pas épargné les employés du poste. Presque tous ont subi, à un degré variable, les conséquences déprimantes de la maladie, mais le virus en voulait surtout à Mlle Julienne Théoret, à Mlle Nicole Gautier et à M. Jean Detillieux; et comme "le malheur des uns fait le bonheur des autres", proverbe qu'il faut prendre ici dans un sens fraternel, notre nouvel annonceur, Jacques Boucher, a dû se familiariser en toute hâte avec les nombreux boutons de la consolette.

Présences au congrès de l'ACFC

(D'après les noms inscrits sur le registre)

LL. EE. NN. SS. Léo Blais, évêque de Prince-Albert; Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg; Henri Routhier, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard.

MM. les abbés J.-A. Beaulac, Albertville; F. Ducharme, Coderre; R. Larivière, A. Guénette et R. Bérubé, Gravelbourg; R. Ducharme et A. Marchildon, visiteurs des écoles; L. Poulin, Meyronne; G. Deschamps, Prince-Albert; D. Roy, Prud'homme; A. Paradis, St-Hippolyte et Vawn; A. Chabot, Vanguard; W. Desfossés, Victoire; D. Dugas, Maple Creek; A. Houle, Domremy; G.-H. Dauphin, Butte-St-Pierre; G.-E. Touchet, Duck Lake.

RR. PP. R. Turcotte, O.F.M., Régina; J. Bordet, F.M.I., St-Hubert; G. Michaud, O.M.I., provincial, Edmonton; E. Dubreuil, O.M.I., recteur, Gravelbourg; P. Plamondon et B. Paris, collège de Gravelbourg; R. Bédard, O.M.I., de **La Liberté et le Patriote**; D. Dubuc, O.M.I., Batoche.

R. F. Justinien, E.C., Willow-Bunch.

D. Lepage; R. Pinsonneault; Serge de Fleury, consul de France à Winnipeg; E. Painchaud; J. Paradis; P. Pèlerin; M. et Mme Jos. Brûlé; M. et Mme A. Painchaud; E. Beaudoin; Mme A. Beaudoin; M. et Mme René Brûlé; C.-E. Painchaud; Mme Rita Lepage; M. et Mme A. Ruel; Roger Fortier; Ph. Lepage; M. et Mme Eug. Durette; E. Cyr; R. Lepage; M. et Mme M. Durette.

Maurice Durette; M. et Mme C. Paquette; G. Blais; Raymond Lepage; H.-P. Fortier; Emilius Lavertu; Marcel Billo; A. Hamoline; H. Guillet; M. et Mme R. Leblanc; M. et Mme Jean Denis; G. Blérot; Etienne Leblanc; Sr Marie-Madeleine; Mme R. Archambeault; Mme Camille Gervais; François Richaud; Aug. Pogu; Ferdinand Lanovaz; Eug. Périllat; Roland Pelletier; Mlle Adèle Périllat; Ernest Doucette; M. et Mme Rosaire Chabot; M. et Mme Jos.-A. Morin; M. et Mme Alex. Laberge; Albert Bouffard; M. et Mme Paul Marchand; Mme G. Moquin; M. et Mme P. Carrobourg; M. et Mme Omer Boisselle; Ubald Chevrier; M. et Mme Jos. Bouvier.

Henri Lepage; M. et Mme E. Colpron; Charles-H. Gaudet; Camille Piché; Lionel Lavoie; D. Arcand; Charles Bru; Albert Lalonde; Louis Girardin; M. et Mme Gérard Brisebois; M. et Mme Marcel Monette; Mme B. Baillargeon; Jos. Mathier; Gérard Dubé; Walter Charpentier; M. et Mme G. Godin; J.-N. Boutin; Mme A. Nadeau; Mme P. Marcotte; Mlle Thérèse Boyer; Wilfrid Lapierre; Mme Arcandi Trudeau; Mme F. Béland; Me J. Crépeau; Adonias Gaudet; Louis Boileau; Mme J.-P. Pfeiffer; Gaston Hudon; M. et Mme Lionel Loiselle; Louis Beaudet; M. et Mme Adrien Loiselle; Emile Préfontaine; J.-B. Grimard; Charles Hannotte; André Poilièvre.

Sr S.-Rita; M. et Mme F. Normand; Mme B. Lepage; M. et Mme J.-C. Poilièvre; Denis Bergot; Athanase Lavoie; Paul Creurer; Stanislas Rohel; Dominique Coquet; Lucille Creurer; Aurore Gallays; Estelle Lavoie; Roger Le Vrom; M. et Mme Clotaire Denis, père; M. et Mme Clotaire Denis, fils; M. et Mme Paul Denis; M. et Mme W. Labrecque; M. et Mme Clodomir Denis; Liguori Leblanc; Mme Jos. Rioux; M. et Mme Jos. Labrecque; Pierre Gareau; Roger Gaudet; L.-G. Gaudet; Hector Gaudet; Alfred Gaudet; Edouard Ethier; Médéric Gareau; Conrad Gareau.

Jos. Guigon; Aurélien Gaudet; Donat Gareau; Julien Gaudet; Georges Gareau; Jacques Gaudet; Lorenzo Tessier; Arthur Leblanc; Pierre-Albert Gaudet; Mme Pierre Gareau; Pierre Leblanc; Raymond Bourdon; Henri Bissonnette; Léonce Duret; M. et Mme Willie Duret; Léonide Durette; Léo Beaulac; M. et Mme Gilles Tremblay; Raymond Beaulieu; Georges Haudegand; Fernand Denis; M. et Mme Philippe Rivard; Antonio de Margerie, secrétaire général de l'ACFC; M. et Mme Anastase Rivard; M. et Mme W. Nobert; Raymond Boulianne.

Jos. DeGagné; Me Maurice Denis; M. et Mme Raymond Denis, de Montréal, délégués de La Vie Française; Gaston Bélair; Emile Couture, de Montréal, de L'Etablissement Rural; Marcel Audette; Jean Lacroix; Donald Sirois; M. et Mme C. Papen, de CFNS; Sr M.-Vianney; Sr Thérèse d'Avila; Sr St-Daniel; Sr Agnès-Marie; Mmes Gonz. Gaudet, Alf. Gaudet et Noëlla Gaudet; Gérard Chamberland; Damase Bouvier; Me André Déchêne, président de l'ACFC, Edmonton; Mme C. Ruel.

Mme W. Bilodeau; Mlle Rosilde Leblanc; A. Voyer; M. et Mme Laurence Voyer; Srs Jean Calvarri et M.-Véronique; Georgette Billo; Lorraine Harel; Aline Polard; Marie Coquet; Bernadette Baril; Charles Hannotte; Louis Beaudet; Richard Prince; Médéric McDougal; Jacques Daniel; Arthur Poulin; Henri Duval; Paul Ruel; Paul Lepage.

Edgar Laventure; Ernest Lanovaz; Emile Daniel; Arthur Lepage; M. et Mme J.-B. Grimard; A. Baribeau; Calixte Brassard; M. et Mme Albert Provencher.

Chronique du
Collège de Gravelbourg
SASKATCHEWAN

Un congé à la maison

Cette année, ainsi que les années précédentes, nous avons eu notre retraite en vue d'assurer le succès de nos études. Mais ce qui nous intéressait surtout était de savoir qu'un congé nous avait été promis, congé qui devait durer jusqu'au lundi matin.

Dès le début de la retraite, tous les élèves suivirent le règlement avec ferveur, si bien que le R. P. Supérieur prolongea notre congé jusqu'au lundi midi.

Bientôt ce fut le jour du départ et les élèves se dispersèrent ça et là: plusieurs furent délégués au congrès de l'ACFC à Prince-Albert, d'autres allèrent à Régina, mais les élèves pour la plupart regagnèrent leur foyer.

Malheureusement plusieurs furent obligés de rester au collège pour raison de distance, mais le Père Préfet trouva moyen de les divertir: samedi soir, ils purent aller en ville au cinéma, d'autres préférèrent se reposer en jouant au gymnase.

Le dimanche matin, personne ne se réveilla à 6 h. 20 a.m., mais tous fidèlement assistèrent à la messe de 10 h. Dans l'après-midi, un film très intéressant fut présenté, il était intitulé "Shane". Puis vint la soirée de patinage au gymnase; on prolongea même d'une heure cette période de détente et, vers 11 h. p.m., tous se retirèrent pour prendre un profond sommeil bien mérité, après une journée bien remplie.

Lundi midi, jour marqué pour le retour, on lisait sur tous les visages la bonne humeur. Tous furent enchantés de leur congé et encouragés à continuer une excellente année scolaire. N'oublions pas de remercier notre bon Père Supérieur pour ce magnifique congé qui restera gravé en nos mémoires.

Normand BOISVERT,
Arts I.

• • •

Notre délégation au congrès de l'A.C.F.C.

Deux ans se sont écoulés depuis le congrès de l'ACFC à Gravelbourg: cette fois, c'est dans le nord qu'auront lieu les assises et les discussions. Les finissants, après consultation, désirent vivement participer à ces réunions devant se tenir les 27, 28 te 29 octobre.

Mais d'abord, il faut obtenir les autorisations nécessaires et ensuite trouver un moyen de transport. L'idée d'envoyer des délégués au congrès sourit au Père Recteur et la permission est finalement accordée de partir le samedi à 9 h. 30 pour revenir le mardi dans la soirée.

L'expédition se met donc en route après les offices de clôture de la retraite annuelle avec en tête le R. P. P. Plamondon, O.M.I. La délégation se composait comme suit: MM. Camille Piché, André Poilièvre, Maurice Conan, Lionel Lavoie, Conrad Bussière et Donald Sirois. A ce groupe se joindront à Prince-Albert: Charles-Henri Gaudet et Albert Bouffard.

Le voyage se fit sans encombres jusqu'à Saskatoon: là, chacun prit son côté et on fixa rendez-vous pour le dimanche soir, à 8 h. p.m., au collège Notre-Dame de Prince-Albert. A l'heure convenue, le groupe se rencontrait au gymnase du collège pour l'ouverture. Parmi les connaissances que nous étions heureux de revoir, on remarquait la présence de Maurice Denis, autrefois du collège. C'est avec assiduité que tous assistèrent à chacune des sessions du congrès. Nous primes aussi une part active au forum sur l'établissement rural et Albert Bouffard agit comme secrétaire du groupe et inutile de dire qu'il nous représenta dignement comme il sait si bien le faire.

Il n'est pas facile de dire quel discours nous a plu davantage: M. l'abbé R. Bérubé donna son exposé sur nos postes de radio; le R. P. B. Paris, O.M.I., nous intéressa avec sa conférence sur Foyer-Ecole. D'autres orateurs nous parlèrent avec verve et chaleur.

Durant la séance du mardi matin, on suggéra la création d'un Club de 100 membres qui assureraient un don de $25.00. A la suite de leur évêque et de leur recteur, les finissants crurent de leur devoir de s'inscrire comme membres et Camille Piché parla au nom de ses confrères pour offrir $25.00.

Oui, ce congrès fait du bien au coeur, autant pour les plus jeunes que pour les vieux; si ces derniers se rappellent avec fierté leurs anciennes luttes, les jeunes ont hâte de se jeter dans la bataille où leurs aînés ont donné l'exemple et ont légué un si bel héritage. Au sortir de ces réunions, nous sommes fiers de notre langue et de notre foi et de l'ACFC qui a sauvegardé ces valeurs et qui les protégera encore si nous l'encourageons et si nous la voulons.

Maurice CONAN,
Arts IV.

• • •

La Toussaint

La fête de la Toussaint fut bien soulignée au collège cette année: la veille, nous assistions à un film de Danny Kaye, "The Court Jester".

Un léger prolongement de sommeil le matin fait toujours apprécier ces jours de congé: ensuite nous nous réunissions au pied du Divin Maître pour la messe solennelle. Le sermon nous fut donné par le R. P. W. Sicotte, O.M.I.; la chorale exécuta un motet: "Beati mundo corde", en partie qui fut bien réussi.

Toute la journée, les collégiens prirent leurs ébats, au ballon-panier, aux quilles et aux billards; l'après-midi, nous avions une répétition du film de la veille et l'assistance était nombreuse.

Les élèves ne manquèrent pas non plus de se rendre à la chapelle pour offrir des prières pour les défunts et gagner les indulgences accordées par l'Eglise à l'occasion de la Toussaint.

La journée se termina enfin par un salut en parties exécuté par la chorale; les morceaux suivants furent chantés: "Jesu, Rex Admirabilis", "Tantum Ergo", "Beati mundi corde". Puis tous allèrent reposer dans un profond sommeil.

LA REDACTION.

Lisieux

Nos malades

Mme A. Faucher est maintenant chez elle, après avoir passé une semaine à l'hôpital de Rockglen.

Mme Alphonse Abel est aussi revenue d'un séjour à l'hôpital d'Assiniboia.

M. Clément Préfontaine est actuellement hospitalisé à Rockglen.

Mme Earl Chilson est présentement patiente à l'hôpital de Moose Jaw où elle a subi une opération d'urgence, le 25 octobre.

Çà et là

M. et Mme Armand Gaucher, de Coderre, visitaient la famille Emond, dernièrement.

MM. Georges et Paul Sabourin sont rendus à Glaslyn, Sask., pour transporter une maison-remorque de là jusqu'à Cadillac.

M. et Mme Grégoire Faucher ont fait un voyage d'affaires à Moose Jaw, le 29 octobre.

M. et Mme Lionel Lamontagne et leur fils, Victor, visitaient la famille Léo Delorme à St-Victor, dernièrement.

M. et Mme Georges Sabourin et Richard sont partis en automobile, le 30 octobre, pour un voyage dans l'Est.

M. Aimé Braconnier, de Gravelbourg, rendait visite à M. et Mme Arthur Sabourin, récemment.

Mme Léonard Gingras et sa fille, Adèle, sont allées à Moose Jaw en autobus, le jeudi 31 octobre.

M. Claude Préfontaine a fait un voyage d'affaires à Winnipeg, cette semaine.

Trois élèves de Marcelin, gagnantes de bourses

MARCELIN — Trois élèves de Marcelin sont les gagnantes de bourses du Western Board of Music. Deux sont des élèves de la Rév. Sr Marie-Cécile-Yvonne et l'autre de la Rév. Sr M.-Jean de Béthanie: Mlle Marthe-Irène Robin, fille de M. et Mme Albert Robin, de Leask, du grade VII, violon, gagnante du Arcade Music Store Scholarship de $50; Mlle Antoinette Goueffic, fille de M. et Mme Emmanuel Goueffic, de Marcelin, du grade IX, musique vocale, gagnante du Western Board Scholarship de $15, et Mlle Pauline Gauthier, fille de M. et Mme François Gauthier, de Marcelin, du grade V, piano, gagnante du Western Board Scholarship de $7, qui étudiait l'an dernier au couvent de Duck Lake.

Çà et là

M. Léo Laventure faisait partie d'une délégation, qui se rendit auprès du gouvernement à Régina, afin d'essayer d'obtenir la construction d'un pont à la traversée de Petrofka.

M. Hendrick Despins est revenu d'un voyage à Kimberley, C.-B.

M. et Mme Edward King, accompagné de leurs fils, Leo et Francis, sont allés à Edmonton pour assister au mariage de leur fils, Patrick.

M. Trefflé Bonin s'est construit une nouvelle maison sur sa ferme.

M. Lawrence Willick se fait construire une maison sur sa ferme par M. Rosaire Tremblay.

Jackfish

Çà et là

Le R. P. L. Ouellet, O.M.I., curé, a la visite de son frère venu de la province de Québec pour passer quelque temps dans la paroisse.

Mme Albert Baillargeon a subi une opération à l'hôpital de l'Université de Saskatoon. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Baptême

Mary-Anne-Linda, fille de M. et Mme Gérald Cadrain (née Lely Hrycyna). Parrain et marraine, M. et Mme Joseph L'Heureux.

St-Victor

Baptêmes

Une cérémonie assez rare et toujours émouvante a eu lieu avant la messe paroissiale le dimanche 27 octobre, en la fête du Christ-Roi. Une mère et son enfant ont reçu ensemble le sacrement du baptême. Mme Laurent Bissonnette (née Jean Naylor), convertie de la foi anglicane au catholicisme et son fils, Bernard, né le 10 octobre dernier, ont été baptisés ensemble par M. l'abbé Lucien Rodrigue, curé. M. et Mme Henri Bissonnette, beaux-parents de la néophyte, lui ont servi de parrain et marraine, tandis que M. et Mme Dollard Bissonnette, oncle et tante de l'enfant, étaient parrain et marraine de celui-ci. Mme Bissonnette a communié pour la première fois durant la messe qui a suivi la cérémonie du baptême.

Çà et là

M. Gilles O'Reilly, de Vancouver, a passé une semaine de vacances chez ses parents, M. et Mme Willie O'Reilly, du 20 au 28 octobre.

M. et Mme Frank Steel et leur enfant, de Régina, ont été les hôtes de M. et Mme Roger Lalonde, le 20 octobre.

M. et Mme Lionel Lamontagne et leur fils, Victor, de Lisieux, ont été reçus chez M. et Mme Hervé Boutin, le dimanche 27 octobre.

M. et Mme Marcel Dionne, leur petite fille, Paulette, et M. Marcel Ingrand étaient de passage au presbytère, le 29 octobre.

M. Jules Legault, de Radville, a visité MM. et Mmes Roger Legault et Laurent O'Reilly (Juliette Legault), le dimanche 20 octobre.

M. et Mme Laurent O'Reilly s'apprêtent à déménager sur la ferme et M. et Mme Théodore Lalonde occuperont la demeure laissée vacante au village.

M. Armand Lalonde s'est déménagé une maison au village. Il est actuellement à la réparer avant d'y venir s'installer avec sa famille pour l'hiver.

La famille Pascal Lalonde fait encan ces jours-ci et quittera la paroisse sous peu pour aller s'installer à Régina.

Réunion

Une importante réunion s'est tenue à l'école du village le jeudi 31 octobre. Le maire de la municipalité, M. Léonard Bourdages, un représentant de "Medical Services Incorporated" de Saskatoon, et M. Gérard Verhelst, principal de l'école de Willow-Bunch, ont entretenu l'auditoire d'un nouveau plan d'assurances-santé qui doit être soumis aux votes des contribuables de la municipalité. Au-delà d'une vingtaine d'hommes ont assisté à cette réunion.

Redvers

Souper paroissial

Le souper paroissial de la paroisse Notre-Dame de Fatima de Redvers aura lieu le dimanche 17 novembre. Bienvenue à tous.

La Fédération du Film français de la Sask. nomme ses officiers

PRINCE-ALBERT — Une nouvelle Fédération du Film français, la "Fédération du Film français de la Saskatchewan", fut créée le 29 octobre dernier, au collège Notre-Dame de Prince-Albert, à l'occasion du congrès de l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan. Plusieurs membres des divers conseils du Film français créés récemment étaient réunis sous la direction de M. D. Bouvier, d'Edmonton, animateur du mouvement.

La nouvelle Fédération a comme présidents honoraires conjoints LL. EE. NN. SS. Léo Blais, évêque de Prince-Albert, et Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg.

Voici les noms des officiers actifs: président, M. l'abbé A. Arès, curé de Zenon Park; vice-président, M. l'abbé G. Touchet, curé de Duck Lake, et secrétaire-trésorier, le R. F. Philémon, S.C., recteur du collège Notre-Dame.

L'assemblée a ensuite procédé à la nomination des directeurs de la Fédération du Film français de la Saskatchewan: Debden, M. l'abbé W. Desfossés; Butte-St-Pierre, M. l'abbé G.-H. Dauphin; Coderre, M. l'abbé Fernand Ducharme; Domremy, M. l'abbé A. Houle; Laventure, M. l'abbé J.-C. Campagna; Montmartre, M. Louis Fournier; Ponteix, M. H. Liboiron; Redvers, M. J. Georges; Saskatoon, M. Préfontaine; St-Victor, M. Roger Lalonde; Vawn, M. l'abbé A. Paradis.

Sont aussi nommés comme directeurs, à titre spécial: M. Dumont Lepage, gérant du poste CFRG; M. Charles Papen, gérant du poste CFNS; M. l'abbé R. Ducharme, visiteur ecclésiastique des écoles du sud de la Saskatchewan; M. l'abbé A. Marchildon, visiteur des écoles du nord de la Saskatchewan, et le R. P. R. Bédard, O.M.I., du journal **La Liberté et le Patriote**.

D'autres questions de moindre importance, telles le circuit des programmes mensuels ou des blocs de films, la responsabilité des conseils quand un film se brise ou quand une pièce d'un projecteur fait défaut, la date à laquelle les conseils devront faire parvenir leur contribution, etc., furent aussi discutées au cours de la réunion.

Il convient de mentionner ici que M. D. Bouvier, représentant de l'Office National du Film à Edmonton, fut le grand responsable de cette Fédération qui fera pénétrer d'excellents films français dans les paroisses et même les foyers de langue française de la Saskatchewan.



"Le coin des jeunes"

220 jeunes prennent part au concours du drapeau

Au-delà de 220 élèves se sont donné la peine de prendre part à notre concours du drapeau.

Tous les niveaux de classes y sont représentés, à l'exception du grade X.

La plupart des soumissions viennent des écoles dans le voisinage de St-Boniface, mais il y en a de la Saskatchewan aussi.

Les dessins sont en général de très haute qualité. Il va falloir nommer un comité spécial d'artistes et de citoyens éminents pour en arriver à choisir les meilleurs.

En attendant, voici la liste des concurrents:

Grade II (3): Denis Fontaine, Prud'homme, Sask.; Cécile Beauchemin et Raymond Lamoureux, Ile-de-Chênes, Man.

Grade III (6): Billy Boucher, Prud'homme, Sask.; Lucien Beauchemin, Ile-de-Chênes; Alice Gobeil et Diane Gobeil, Gobeil, Man.; Maurice Trudeau et Roland Trudeau, Ile-de-Chênes.

Grade IV (25): Diane André, Louise Arpin, Alice Beauchamp, Charlotte Bergeron, Yvette Boisjoli, James Brown, Marcel Chénier, Victor Ferrier, Berthe Gervais, Lionel Gervais, Esther Guilbault, Laurent Ouellette et Denis Vincent, Précieux-Sang; Lorraine Bédard, Sharon Boone, Gilberte Desloges, Suzanne Goebel, Michelle Ledoux, Yvette Levasseur et Patricia Little, Marion; Guy Baril, Prud'homme, Sask.; Sylvia Beauchemin et Jules Trudeau, Ile-de-Chênes; Marylin Shaw, St. Alphonsus, East Kildonan.

Grade V (62): Louise Auger, Charlotte Bélanger, Jacqueline Bélanger, Claudette Bohémier, Lucie Boily, Estelle Chabidon, Lorraine Chaput, Diane Charpentier, Gaylein De Montigny, Juliette Dion, Paulette Douville (2), Josette Favreau, Eugénie Fortier, Eveline Fourneaux, Lorraine Genest (2), Denise Guay, Michelle Hébert, Suzette Lacroix, Jeannette Laurin, Paulette Lavack, Pierrette Leclerc, Lorraine Létienne, Diane Rainault, Constantine Saras, Denise Soulodre, Suzanne Ste-Marie, Elaine St-Hilaire, Pauline Tétrault, Diane Vermette, Juliette Vincent et Constance Volk, Marion; Jacqueline Baxted, Allan Bruce, Shirley Deslauriers, Roberta Hall, Grant Hallmuth, Joanne Humiski, Joanne Jarowski, Barry Kogylak, Wayne Koley, Michèle Krecsy, Lorraine Michalski, Madeleine Miller, Joey Nemeth, John O'Connor, Brian Rieger, St. Alphonsus; Dorille Beauregard, Raymond Beauregard, Larry Bodnar, Carol Boucher, Bernadette Fontaine, Jacqueline Grimard, Lionel Lévesque, Lorraine Nikituk, Ronald Rivard, Prud'homme, Sask.; Guy Hogue, Eva Trudeau, Gisèle Trudeau, Ile-de-Chênes; Rolande Jeanson, Lorette Centre, Lorrette, Man.; Suzanne Mercereau, St-Jean-Baptiste, Titanic, Sask.

Grade VI (73): Bobby A . . ., Gordon Bachynsky, Lynne Barske, Richard Benjamin, Alan Bourgeois, Evelyn Buccini, Julie Ewachewski, Shannon Harper, Maureen Hughes, Brian Korchynski, Ronald Kostenuik, Gregory Manor, George Melnyk, Donald Miazga, Jeanne Miazga, Betty Morris, David Nolke, Eddie Peters, Bernice Porter, Jimmy Quesnel, John Reddell, Joan Ruhr, Diane Ruta, John Scollan, Wayne Seepish, Christine Sinclair, Dougie Smith, Theresa Stepien, Rosemarie Ticholas, Rose-Marie Toupin, Ria Van der Zande, Eddie Wazney, Marilyn Weselake (2), St. Alphonsus; Aline Bandet, Solange Baril, Patricia Bodnar, Rosann Chilliak, Louis Grimard, Paul Hamoline, Mary Kalinocha, Evelyn Mikituk, Judy Repushka, Daniel Wojük, Prud'homme, Sask.; Léonie Beaudry, Michelle Blanchette, Louise Bourgeois, Lucille Bourrier, Suzanne Corbeil (2), Annie Danten, Doris Delannoy, Daisy Desloges, Patricia Dubé, Rose-Marie Dufort, Dolorès Emond, Cécile Fontaine, Bernice Germain, Irène Gervais, Albertine Grenier, Claudette L'Heureux, Lorraine Normandeau, Marie-Paule Pelletier, Rosemarie Proteau, Dora Ricard, Dorothée Roy, Marie Saras, Michelle Valmont, Marion; Roger Bourgeois, Emile Coutu, Sacré-Coeur; Suzanne Gobeil, Gobeil; Elaine Trudeau, Ile-de-Chênes.

Grade VII (12): Léa Avanthay, Rachelle Dease, Denise Dacquay, Colette Gagné, Michèle Guigné Charlotte Hébert, Colette Lachance, Rachelle Pelland, Claudette Sylvestre, Anita Votto, Institut Collégial St-Joseph; Agnès Beauchemin, Nick Keptein, Ile-de-Chênes.

Grade VIII (28): Doris Beauchemin, Alain Hogue, Laurent Trudeau, Ile-de-Chênes; Anita Gobeil, Gobeil; Marie-Thérèse Boily, Carol Backman, Paulette Beaudry, Lorraine Beaumont, Eugénie Chartier, Irène Cheramy, Rita Corbeil, Louise Delorme, Marie-Claude Durand, Lucille Gaudet, Pauline Hamelin, Carmen Lafrance, Louise Laplume, Louise Lavack, Magdeleine Ledoyen, Jacqueline Mahé, Irène Monchamp, Elaine Mortier, Hélène Prescott, Denise Rémillard, Simone Soenens, Yvonne St-Germain, Institut Collégial St-Joseph; Madeleine Lamontagne, St-Joseph, Prince-Albert, Sask.

Grade IX (1): Adèle Verhaeghe, St-Vincent-de-Paul, Ste-Amélie, Man.

Grade XI (8): Diane Abraham, Estelle Beauchamp, Cécile Beaulieu, Danielle Collette, Agnès Cyr, Annette Dubreuil, Marie Josèphe Fisette, Ida Leclair, Institut Collégial St-Joseph.

Vérités étranges



La coupole du dôme de St-Pierre fut installée par 800 hommes travaillant nuit et jour pendant 22 mois.

PLUS COMMODE

L'agent voit un homme ivre qui semble chercher un objet sous un lampadaire. Il s'approche et lui demande: avez-vous perdu quelque chose? — Oui, monsieur. — L'avez-vous perdu ici? — Non, je l'ai perdu à l'autre coin, mais il fait plus clair ici et c'est plus commode pour chercher . . .

Comment doivent agir filles et garçons qui vont au spectacle

Quelle attitude prendre au cours des sorties au théâtre ou au cinéma? Les garçons sont parfois démunis d'argent de poche autant et quelquefois plus que certaines jeunes filles. Faut-il pour cela se priver du plaisir de sortir ensemble, sous prétexte qu'ils n'ont pas les moyens d'offrir sa place à leur compagne?

Le savoir-vivre moderne a simplifié tout cela, mais il n'en garde pas moins certaines formes.

Tout d'abord, une jeune fille ne doit pas payer la place d'un garçon. Si certaines circonstances la poussent à le faire (s'il est peu fortuné, contrairement à elle), elle sauvera les apparences en disant, par exemple, qu'on lui a offert deux places, lesquelles, bien entendu, auront été prises par avance.

Mesdemoiselles, soyez discrètes envers vos compagnons de sortie. Ne les amenez pas à assumer des dépenses exagérées. Ne vous faites pas emmener — à moins qu'ils ne le suggèrent eux-mêmes et qu'ils en aient les moyens — dans les salles de spectacle les plus chères. Ne demandez pas à l'entracte un chocolat glacé ou des bonbons qu'ils se croiront obligés de régler.

Quand vous décidez d'aller au cinema avec un jeune homme, mettez les choses au point et répondez-lui gentiment "Oui", à condition que chacun paie pour soi" et en spécifiant que telle est votre habitude. Il est préférable que vous vous avanciez vous-même au guichet pour payer directement votre place plutôt que de devoir rembourser votre compagnon. Néanmoins si vous devez le faire, du moins que ce soit sans témoins et le plus tôt possible.

MOTS DE PASSE

Un anglicisme visible

De plus en plus, à cause de l'avènement de la télévision, sans doute, on "visualise" à peu près n'importe quoi. Exemple: "On visualise un conte, un récit, une situation, etc.". Evidemment, l'acception adoptée ici est abusive et nettement tirée de l'anglais "visualize" (évoquer, se faire une image de). Le mot "visualiser" est bien français mais pas dans le même sens. Il signifie "rendre visible un phénomène qui ne l'est pas normalement". La sémantique en fait plutôt un terme propre aux questions scientifiques, aux sujets bien concrets. Il ne semble pas qu'elle permette de l'employer à toutes les sauces comme nous le faisons, pour traduire l'idée de "représentation, évocation mentale".

La Corporation des Traducteurs professionnels du Québec.

QUEL EST LE BON?

Voici deux listes de mots. En ajoutant à chaque mot de la première un mot bien choisi de la seconde liste. On doit trouver un troisième mot. Ne répondez pas trop vite: car vous auriez peut-être des laissés pour compte!

1) Sain, marron, as, cou, tourne, campe, poire, prés, talon, cor.

2) Ment, age, au, nier, ile, doux, beau, nette, lisse, vis.

Réponse: Saindoux, marronnier, asile, coulisse, tournevis, campement, poireau, présage, talonnette, corbeau.

DES COMBLES

Q. — Quel est le comble de la sévérité?

R. — Condamner un accusé de réception.

• • •

Q. — Le comble de la souplesse?

R. — Tomber des nues et ne pas s'en apercevoir.

• • •

Q. — Où sont les "cinq parties du monde"?

R. — Les "saints partis" du monde sont au ciel.



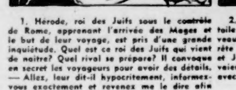
Après avoir remis à leur place les différents morceaux de ce portrait, vous y verrez le **comte Philippe de Lafayette**, posé près d'un buste de son illustre ancêtre, le marquis de Lafayette, héros français de la guerre de l'indépendance américaine. Le comte est un descendant de la cinquième génération du général Lafayette. Il fut l'invité de l'ambassade de France à Washington. (CW)

Texte inspiré du Père THIVOLLIER

LA PLUS BELLE HISTOIRE DU MONDE — 9

Images de MARIE PIGNAL









LES BEAUX CADEAUX DES MAGES

1. Hérode, roi des Juifs sous le contrôle de Rome, apprenant l'arrivée des Mages et le but de leur voyage, est pris d'une grande inquiétude. Quel est ce roi des Juifs qui vient de naître? Quel rival se prépare? Il convoque en secret les voyageurs pour avoir des détails. — Allez, leur dit-il hypocritement, informez-vous exactement et revenez me le dire afin que j'aille moi aussi l'adorer. . .

2. Les Mages se remettent en route et l'étoile qu'ils avaient vue en Orient brille à nouveau; elle les guide jusqu'à Bethléem et s'arrête au-dessus de la petite maison où Marie et Joseph se sont installés, car ils ne pouvaient rester dans la grotte, exposés au froid avec le fragile petit bébé.

3. Le cortège des Mages dut faire beaucoup d'effet dans les petites rues montantes de Bethléem sans doute. Tous les gens, sur le pas de leur porte, regardent bouche bée cette riche caravane. Voici la maison où habite Marie. Les Mages entrent et se prosternent devant l'Enfant divin.

4. En Orient, un visiteur n'arrive pas les mains vides; aussi les Mages envoient chercher les coffres de peau suspendus aux harnais des chameaux. Voici de l'or, précieux en tous temps, de l'encens parfum de prix, de la myrrhe, qu'ils offrent à l'enfant.

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE *en collaboration avec le Centre de la Bible diocésain.*

Notes agricoles

Résultats du contrôle des aptitudes des bovins de boucherie

Le ministere de l'Agriculture à Ottawa vient de faire connaître les résultats obtenus pendant la première année du Contrôle des aptitudes des bovins de boucherie. Dans quelques semaines, environ 3,000 veaux, soit dix fois le nombre inscrit à la première épreuve, seront pesés et classés, ce qui donnera les renseignements initiaux nécessaires pour les registres de la deuxième année. Le pesage et le classement seront faits par des agents nommés par les ministères provinciaux de l'Agriculture qui mettent le programme en oeuvre dans leur province respective en liaison avec le ministère fédéral et les éleveurs.

A la récente épreuve, 341 veaux étaient inscrits, soit 248 Hereford, 50 Angus et 43 Shorthorn. Sur ce nombre, 176 étaient des mâles et 165 des femelles. Le poids des veaux mâles s'est accru de 1.86 livres par jour en moyenne de la naissance au sevrage, et celui des femelles, de 1.68 livres.

Ces résultats ont été comparés à ceux de six troupeaux Hereford, chez lesquels on avait inscrit et élevé suffisamment de veaux dans les conditions appropriées pour permettre une comparaison valide à l'intérieur du troupeau. Les chiffres des six troupeaux, avec un total de 191 veaux (94 mâles et 97 femelles), indiquent le rythme journalier moyen d'accroissement de poids que l'on peut attendre des veaux de boucherie, de la naissance au sevrage d'abord et du sevrage à la fin de la période d'alimentation d'hiver ensuite.

Les 94 veaux mâles ont pris en moyenne 1.85 livres de poids par jour, de la naissance au sevrage, et les 97 génisses, 1.69 livres, ce qui veut dire que les veaux mâles ont pris dans l'ensemble 1/5 de livre de plus par jour que les femelles. Mais l'écart entre les performances moyennes, c'est-à-dire l'accroissement journalier de poids, a encore plus de signification: le gain journalier du tiers supérieur des veaux éprouvés a été de 2.11 livres contre 1.49 livres pour le tiers inférieur. L'écart moyen entre ces deux groupes a été d'environ 2/3 de livre par jour tant chez les femelles que chez les mâles, ce qui, aux prix en cours lorsque ces veaux ont été sevrés l'automne dernier, représenterait $22.80 par veau pour un éleveur commercial.

• • •

Accroissements de poids pendant l'alimentation de stabulation

Pendant la période d'alimentation de stabulation qui a suivi l'épreuve allant de la naissance au sevrage, les écarts que l'on observait entre la performance des mâles et des femelles des mêmes troupeaux Hereford étaient si marqués qu'il a fallu considérer les deux groupes séparément. Les accroissements journaliers peu élevés des génisses portaient à croire qu'elles recevaient moins d'aliments que les mâles. Ces derniers ont pris en moyenne 2.07 livres par jour pendant cet intervalle contre 1.37 livres seulement chez les génisses.

Pendant cette seconde période, on a noté de nouveau un écart de 2/3 de livre par jour entre le gain moyen du tiers supérieur des veaux mâles et celui du tiers inférieur. Pendant la période entière, soit environ 168 jours, l'écart total entre les accroissements journaliers moyens a été de 112 livres, soit une valeur de $20.15 si l'on calcule la valeur des bovins marchands à $18 les cent livres.

Si l'on réunit les chiffres des deux périodes, on constate que les veaux qui se trouvaient dans le tiers supérieur au moment du sevrage et qui étaient encore dans ce tiers à la fin de la période d'alimentation valaient un peu au-delà de $40 de plus par tête que ceux qui étaient dans le tiers inférieur pendant les deux périodes. Les résultats indiquent qu'un nombre considérable de veaux enregistraient des accroissements rapides à ces stades de leur croissance. Ces bovins d'un an à croissance rapide valaient, du point de vue commercial, 25 pour cent de plus que les bovins à croissance lente. Leur valeur en tant que géniteurs seraient plus élevée chez les troupeaux d'éleveurs d'animaux de race.

La recherche a démontré que ce caractère précieux que représente l'accroissement rapide de poids est héréditaire, c'est-à-dire qu'il se transmet de génération en génération. Pareillement, les études sur le rythme d'accroissement et le coût par livre d'accroissement indiquent que ces deux éléments sont étroitement liés. La plupart du temps, les veaux qui prennent du poids le plus rapidement demandent moins d'aliment par livre d'accroissement de poids que les veaux dont les gains sont lents. Déterminer quels sont les vaches, taureaux et veaux qui se développent le plus vite et établir un programme d'amélioration fondée sur l'emploi de ces sujets, tel est le but du Contrôle des aptitudes des bovins à viande.

• • •

La culture améliorée des framboises

Trois méthodes de culture des framboises, en vue de connaître celle qui donne les rendements les plus élevés au coût le plus faible, ont été essayées au cours des sept dernières années à la Division de l'horticulture de la Ferme expérimentale, à Ottawa. Il s'agissait de culture nue (sans couverture dans les rangées), de l'emploi de paille comme paillis et, en troisième lieu, de l'application au début d'une couverture de six pouces de sciure de bois sur les tiges. Durant la période d'essai, c'est la parcelle recouverte de bran de scie qui a donné les meilleurs résultats, suivie de celle recouverte d'un paillis de paille, puis de la parcelle non recouverte. Durant deux des sept années, les parcelles recouvertes de sciure de bois et celles recouvertes de paille n'ont pas accusé beaucoup de différence.

On peut cultiver des framboises presque n'importe où au Canada. A l'intention de ceux qui seraient intéressés à essayer cette culture sur une petite parcelle, voici la méthode suivie à la ferme d'Ottawa: les tiges sont plantées à l'automne ou au printemps à deux pieds d'espacement en rangées espacées de six pieds. La parcelle doit être sarclée la première année, après quoi on applique la couverture, en ayant soin de faire dépasser d'environ un pied de chaque côté de la rangée de tiges. Dans l'expérience susmentionnée, on a semé entre les rangées du ray-grass vivace que l'on tondait pendant la saison de végétation. On a procédé ainsi pour éliminer les dépenses et la main-d'oeuvre nécessaires à l'élimination des nouvelles tiges qui ont tendance à former des touffes entre les rangées. Toutefois, l'espèce de graminée utilisée varie avec les régions.

L'emploi de sciure de bois a entraîné une augmentation d'environ 30 pour cent dans la production de framboises comparativement aux deux autres méthodes, mais pendant les deux années susmentionnées, les conditions atmosphériques ont réduit la différence entre les parcelles recouvertes de sciure de bois et celles recouvertes de paille. Il faut aussi se rappeler que le bran de scie n'est pas partout facile à trouver.

Cette année, le rendement s'est élevé à 1,800 livres à l'acre dans les parcelles recouvertes de sciure de bois et de paille, tandis qu'il a été d'environ 1,050 livres dans les parcelles non recouvertes. On peut obtenir des renseignements détaillés sur ces méthodes en écrivant au Service de l'information ou à la Division de l'horticulture, ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa.

AU POSTE CBWT

"Music Hall"

Le dimanche 10 novembre, de 2 h. 30 à 3 h. 30, le "Music-Hall" avec Michelle Tisseyre mettra en vedette: les Garçons de la rue; Suzette Pratte; Yonely: instruments de musique miniatures; Charles Danford: "Ce soir Senorita", "Baïa", "Green Eyes", "Brazil"; chorégraphie: Jury Gotsbralks; Irène Apiné et les danseurs de Music-Hall. Sera dirigé par Art Morrow.

Le "Théâtre populaire"

C'est une oeuvre canadienne que le "Théâtre populaire" mettra à l'affiche le dimanche 10 novembre, de 3 h. 30 à 4 h. 30.

On ne peut mieux définir le caractère de "L'Escroc prodigue" que par ces mots de l'auteur lui-même, Jean Pellerin: "C'est une pantalonnade policière".

Les téléspectateurs connaissent Jean Pellerin comme réalisateur de deux séries très sérieuses: "Rencontre" et "Les Idées en marche". La critique littéraire le connaît aussi comme l'auteur d'un roman publié en juin dernier sous le titre de "Le Diable par la queue".

Comme auteur dramatique, Jean Pellerin a déjà écrit deux oeuvres d'inspiration religieuse, la première ayant pour héros saint François d'Assise et la seconde sainte Claire.

Après cela, on s'étonnera peut-être que Jean Pellerin se lance dans une "pantalonnade".

Pourtant la gravité n'exclut pas l'humour ni la fantaisie. On se rendra compte que Pellerin en use avec beaucoup d'habileté. Il a le sens du comique et il sait brosser des caractères et amener des situations qui déclencheront le rire.

L'escroc prodigue est un personnage bien dessiné. Il a beaucoup de flair et il peut berner les gens avec une ingéniosité admirable. Il ne sait évidemment pas qu'il est prodigue et les téléspectateurs pour leur part, seront aussi surpris que lui, après toutes sortes de péripéties enlevées à un rythme endiablé, d'apprendre que le titre de la pièce est bien justifié.

"L'Escroc prodigue" met en vedette Georges Groulx dans le rôle-titre. Il sera entouré de: Jean-Louis Millette (Maurice); Janine Fluet (Miche); Roland D'Amour (Tocart); Gabriel Gascon (garçon d'hôtel); Paul Berval (Baroli); Louis De Santis (Michel); Yves Massicotte et Raymond Guilbault (deux policiers); Yvon Dufour (l'avocat); Roger Joubert (Simon Martel); Guy L'Ecuyer et Raymond Roger (deux détectives).

C'est une réalisation Claude Désorcy, présentée dans des décors de Jac Pell, avec des costumes de Monique Voyer.

La vache peut se permettre un coup de pied

PARIS — La Cour de Cassation, qui est en France le tribunal suprême, a décidé qu'une vache avait le droit de donner des coups de pieds à un vétérinaire. Les juges ont refusé des dommages et intérêts à un vétérinaire qui a subi une fracture du crâne par suite d'un coup de pied d'une vache à laquelle il tentait de donner un piqûre.

Progrès accomplis par la MPC quant à l'éclairage des rues

Dans son rapport mensuel régulier, la "Manitoba Power Commission" signale que les Manitobains réalisent de plus en plus les bienfaits de l'illumination des rues. C'est pourquoi la Commission est actuellement engagée dans un des programmes les plus vastes de son histoire pour l'éclairage des rues.

En coopération avec les autorités des municipalités locales, la Commission a entrepris d'améliorer l'éclairage des rues dans plusieurs centres de la province. Pour cette année seulement, des améliorations ont été réalisées dans approximativement cinquante localités rurales. Cependant, la Commission travaille à son programme d'éclairage des rues plus particulièrement dans les localités de la banlieue de Winnipeg.

Des ouvriers, munis d'équipements mécaniques, ont étendu sous terre 98,000 pieds de fils électrique. A la fin de septembre, plus de 1,100 nouveaux lampadaires avaient été installés dans ces seuls territoires. Plusieurs étaient de la plus récente catégorie à vapeur de mercure.

Ce genre d'éclairage des rues a été accueilli avec enthousiasme dans toute la province depuis son inauguration, il y a à peine quatre ans. A date, 1,784 lampadaires à vapeur de mercure éclairent 130 régions du Manitoba.

Ceci indique que le public et les autorités municipales réalisent de plus en plus la valeur de l'illumination adéquate des rues.

Les directeurs devraient être loués pour leur prévoyance et leur initiative qui font du Manitoba une des provinces les mieux éclairées du Canada. Ils sont conscients qu'une illumination adéquate joue une large part dans la diminution d'accidents de circulation et des crimes. En plus d'inspirer une fierté civique, ils ont saisi qu'un bon éclairage des rues est profitable parce qu'il stimule le développement des localités en y attirant les touristes et les industries nouvelles.

— Nous ne trouvons guère de gens de bons sens que ceux qui sont de notre avis.

LA ROCHEFOUCAULD.

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

Par un autre chemin

par MARIE-LYNE

CHAPITRE I

Le nouvel arrivant embrassa d'un regard circulaire la grande salle, la rangée de lits, les médecins en blouse qui circulaient par petits groupes, les infirmières qui s'empressaient, les malades immobiles en attente, peut-être anxieux, peut-être indifférents.

C'était à l'Hôtel-Dieu de Paris, un matin de grande consultation.

Joël Marchand, ancien interne des hôpitaux de Rennes, avait, quelques mois plus tôt, manifesté le désir de compléter sa formation technique avant sa soutenance de thèse, par un stage dans le service du docteur Lambert, professeur agrégé à la Faculté de Paris, dont les travaux sur la pathologie interne étaient universellement appréciés.

Evidemment, Joël ne pouvait que se féliciter de cette décision. Pourtant, le changement de milieu, la nouveauté du cadre déconcertaient le jeune médecin. Les mille détails pratiques de l'installation avaient déjà un peu calmé l'enthousiasme du début. Cette prise de contact, en augmentant son désarroi, lui imposait des comparaisons, des regrets.

Cependant, Joël faisait bonne contenance. Il s'efforçait de dissimuler sous un masque d'indifférence sa déception. Mais vraiment, il avait espéré mieux de ses confrères parisiens.

Comme il formulait mentalement cette remarque, un jeune homme s'avança vers lui.

— Vous êtes nouveau dans le service, n'est-ce pas? Peut-être seriez-vous l'élève du professeur Devambèse?

— Oui, c'est moi-même.

— Enchanté. J'espère que vous vous plairez ici?

Le médecin, impeccable, se présenta:

— Haim Lévy, interne des hôpitaux de Paris.

— Joël Marchand, de Rennes.

Ils échangèrent une cordiale poignée de main. Joël, qui considérait son interlocuteur à la dérobée, songea:

"Un Israélite, je l'aurais deviné sans peine."

De fait, Haim, petit mince, le nez busqué, réalisait bien physiquement le type du Levantin. Son léger accent ne permettait aucun doute.

Lévy continua:

— Le changement doit vous paraître radical.

— La période d'adaptation est toujours un peu pénible, mais je présume que d'ici un jour ou deux...

— ... vous serez habitué, cela ne fait aucun doute.

Un silence tomba, fait de réserve et de vague gêne. Les deux jeunes gens se connaissaient depuis quelques minutes seulement et déjà ils sentaient la nécessité de modérer une sympathie née spontanément. Du moins, c'était l'impression de Joël. Haim se bornait à examiner le nouveau comme un "cas" susceptible de présenter quelque intérêt. Au même titre qu'il notait les antécédents héréditaires d'un malade, il établit en pensée une fiche pour le "nouveau".

Agé de vingt-cinq à vingt-six ans, bon élève, il pourra devenir un maître s'il sait vaincre une timidité excessive. Un peu trop guindé, il a dû subir l'influence d'une famille aux idées étroites.

Haim ne se trompait pas.

Pour dire quelque chose, il risqua:

— Vous allez sans tarder faire la connaissance du service. Je ne parle pas du patron, que vous avez déjà vu certainement.

— Hier, pour la première fois, à la consultation externe. Il a parcouru entre deux examens ma lettre d'introduction et m'a adressé quelques mots inintelligibles en me tendant deux doigts de la main gauche.

Haim sourit:

— Lorsque vous connaîtrez mieux M. Lambert, vous saurez que cela se nomme un accueil des plus chaleureux.

— Vraiment.

— Il est tellement occupé d'ailleurs. Mais connaissez-vous son interne, le docteur Jean Mautier?

— Non, pas encore.

— Je vous le présenterai à la première occasion. Une merveilleuse intelligence s'unit chez lui à une remarquable puissance de travail et à une grande conscience professionnelle.

Joël retint un sourire. Mautier était l'ami de Lévy. Mais le nom du collaborateur de M. Lambert éveilla quelques souvenirs dans l'esprit de Joël Marchand.

— Mautier... Mais n'aurait-il pas quelque lien de parenté avec le chirurgien.

— Jean est le fils du professeur Charles Mautier, chirurgien de l'hôpital Laënnec.

— L'auteur de "La jéjuno-anastomose dans l'ulcus du duodénum" et de "La Cholécystectomie", ces études si riches en documentation?

Haim scruta le visage de Joël avec plus d'attention.

— Vous avez étudié ces ouvrages si intéressants, si pratiques aussi? Alors, je ne puis que vous féliciter plus chaleureusement d'être venu grossir notre petit groupe. Pour un travailleur comme vous, le service offre des ressources que vous saurez utiliser.

— Je l'espère. Tous mes efforts tendront vers ce but. Mais pour revenir à notre confrère, je ne suis nullement surpris de la valeur de Jean Mautier. Le fils du chirurgien connu ne peut moins faire que de...

Haim eut un sourire bizarre.

— Jean n'est pas ce qu'il est convenu d'appeler un fils à papa. S'il parvient, quelque jours, à se tailler une place importante dans le monde médical, croyez que ce n'est pas à l'influence de son père qu'il le devra.

— Je n'ai pas voulu insinuer une pareille chose. Mais l'ambiance, l'hérédité... Il semblerait inadmissible que le fils du professeur Mautier fût un quelconque médecin.

— Pourtant... susurra Lévy, presque à voix basse.

Ce fut au tour de Marchand de dévisager son interlocuteur. Au moment où il allait peut-être questionner, une sonnerie grelotta irrégulièrement.

— C'est le patron, il arrive.

La salle se vida en un clin d'oeil. Bientôt on vit apparaître le docteur Lambert qu'entouraient ses jeunes disciples.

Ce fut la visite classique, l'arrêt devant chaque lit, les questions, les réponses, les notes lues, les controverses, les "colles" posées d'une voix un peu sèche.

Joël, placé très en arrière, observait, entre deux têtes d'élèves, la forme qu'on palpait avec insistance.

— Vous dites: adhérences iléocoecales? Voulez-vous examiner plus attentivement le patient.

L'élève, très rouge, s'exécuta maladroitement.

— Les phénomènes douloureux s'accompagnent-ils de vomissements?

Un médecin très grand, qui observait quelque peu dédaigneusement la scène, consulta un feuillet.

— Vomissements de bile à jeun. Les douleurs se localisent dans l'hypocondre droit.

Haim, placé près de Joël, souffla:

— Jean Mautier, c'est lui qui vient de parler.

Marchand aurait voulu répondre. Mais la voix du docteur Lambert s'éleva:

— Vomissements biliaires: vous avez bien entendu. Douleurs dans l'hypocondre droit. Il me semble, messieurs, que le diagnostic était facile.

Sans rien ajouter, il s'approcha du lit voisin, pendant que l'externe, absolument pourpre, se glissait piteusement derrière les autres.

* * *

La première impression de Joël, en considérant Jean Mautier, n'avait pas été très bonne. La raideur du médecin, le sourire ironique, presque méchant, que l'erreur du jeune externe avait amené sur ses lèvres, tout cela décelait de la volonté mais un coeur un peu dur. Il est parfois pénible de constater la froideur près de la souffrance.

Aussi, lorsque la visite fut terminée, Lévy s'informa courtoisement de l'impression qu'avait produite sur Marchand cette première grande consultation. Joël n'hésita pas à répondre:

— Je suis émerveillé. Cependant...

— Achevez!

— Faut-il vous l'avouer, cette science n'allège pas suffisamment la souffrance qu'elle est censée vouloir adoucir. Ces trop longs examens, ces interrogations, sont pénibles...

— Toutes choses indispensables, convenez-en.

— Peut-être. Vous me permettez, n'est-ce pas, de vous livrer toute ma pensée? Je vois ici beaucoup de futurs médecins. Combien persévéreront? Je l'ignore. Mais combien, le fameux parchemin obtenu, seront de vrais médecins, profondément désireux d'alléger la souffrance des autres?

— Vous nous reprochez de ne pas savoir compatir?

— Ce n'est pas cela encore. Je serais tenté de vous reprocher (notez bien que je ne dis pas: je reproche) un manque d'idéal.

— Je vous suis de moins en moins.

— Puisqu'il en est ainsi, je précise. Nombreux parmi vous sont ceux ayant vraiment choisi la médecine parce qu'elle représentait leur voie, le moyen sûr d'atteindre le but rêvé. Oui, combien ont répondu à une véritable vocation?

Haim demeura songeur. Après quelques minutes de silence, il dit:

— Au fond, votre réflexion est juste. Nous n'avons pas choisi. C'est un peu à l'aveuglette que nous nous sommes lancés dans cette voie. Une chose me rassure.

— Laquelle?

— Inévitablement les échecs découragent ceux dont les convictions ne sont pas très solides et permettent à ceux qui s'étaient trompés en toute bonne foi de revenir en arrière et de changer de route avant qu'il ne soit trop tard.

— Les autres?

— Les autres... N'ayant pas rencontré de graves échecs, de difficultés vraiment sérieuses, continueront à se leurrer.

En parlant ainsi, Joël, presque involontairement, songeait à Jean Mautier.

Haim, tout à la conversation, répondit:

— Ceci ne m'inquiète guère. Quel est l'heureux privilégié qui n'a pas rencontré l'échec, les désillusions, le découragement? Est-ce que nous tous n'avons pas traversé de ces périodes pénibles? Les jeunes connaîtront eux aussi ces heures où l'on doute. Elles constitueront pour eux l'épreuve nécessaire. Par elle, la sélection s'épurera.

— Le croyez-vous?

— J'en suis certain.

Joël ne jugea pas utile d'insister. Il n'était pas convaincu.

Haim d'ailleurs eut à vaquer à mille petites besognes. Après une série de piqûres faites méthodiquement, il invita Joël à le suivre dans la salle des tubages.

Dans une grande pièce qui, à l'occasion, servait de salle de conférences, on avait placé des lits qu'occupaient les patients soumis à l'épreuve du drainage vésiculaire. Ensemble, les médecins examinèrent les éprouvettes, comparant le degré de transparence de la bile. Haim donnait des précisions; Joël questionnait.

— Où est Mautier? demanda Lévy à un élève.

— Mais il est parti. Ne le saviez-vous pas?

— Comment!

— Oublieriez-vous son service au dispensaire?

— C'est juste.

S'adressant à Joël, Lévy reprit:

— Je regrette de ne pouvoir vous le présenter aujourd'hui. J'oubliais ses nouvelles fonctions de médecin assistant d'un dispensaire d'hygiène sociale.

Joël, indifférent, ne questionna pas. Peu lui importait cet inconnu que sa raideur rendait de prime abord peu sympathique!

* * *

Cependant, la rencontre eut lieu dans la salle de garde. Vers la fin d'un déjeuner quelconque, agrémenté de plaisanteries, détente nécessaire après une matinée bien utilisée — Lévy, qui décidément s'employait à faciliter les débuts du nouveau, manoeuvra de façon à se trouver sur le passage de Mautier.

Les présentations furent faites. Joël tressaillit en rencontrant le regard impérieux de Jean qui semblait l'interroger.

— Enchanté, monsieur. Vous avez fait vos études à quelle université?

— Rennes.

De la douceur, de l'intérêt aussi, transformèrent le regard toujours fixe de Mautier.

— Par exemple, voilà qui est curieux. Mais alors, vous connaissez la petite ville de Lenarch'ach?

— Une bourgade distante de quelque vingt kilomètres de Rennes? Parfaitement.

— Dans ce cas, peut-être avez-vous entendu parler du docteur Le Varnec?

(à suivre)

LES PHARES JUMELES FONT PARTIE DE TOUTE LA GAMME DODGE 1958



Chrysler of Canada offre ces phares jumelés comme équipement régulier sur la Dodge Crusader, Regent et Mayfair 1958 (ci-haut vous voyez la Regent sedan 4-portes).

Les ingénieurs éclairagistes maintiennent que ces phares, d'un caractère distinctif, ont grandement amélioré la sécurité des randonnées nocturnes: la possibilité d'éblouissement est moins grande, le champ visuel est beaucoup mieux éclairé, et enfin, la lumière se répand là où elle peut rendre meilleur service au conducteur.

Toute la gamme des modèles Dodge possédera la suspension Torsion-Aire; l'épurateur d'air "Micronic"; les moteurs améliorés à 6 ou 8 cylindres; une grande variété de tissus intérieurs de différentes couleurs; vingt couleurs extérieures unies et quatre-vingt alliances deux tons. Enfin, ajoutons une longue liste de pièces d'équipement, moyennant supplément, tels que les servo-freins à contact total, la servo-direction à effet constant, et, dans certains modèles, les fenêtres et sièges avant auto-réglables.

Etes-vous légère?

La langue française est bien complexe! Si l'on confond "légère" avec "frivole" ou "superficielle", il va de soi que le mot ne saurait nous être une gloire, tous nos efforts tendant, au contraire, à nous donner du poids, du prix, de la profondeur... Et c'est paraître jouer du paradoxe que de dire: "ayez du poids, mais évitez d'être pesante"...

Pourtant, la réalité est bien là et c'est même probablement dans la mesure où nous avons du poids, une bonne assise morale personnelle, que nous évitons de peser sur les autres.

"Ces femmes douces, dit Jacques Chardonne, qui vivent de sentiments sutbils, ont une façon toute personnelle de se tourmenter et qui est lourde pour l'autre. Elles ont beaucoup d'inventions dans la tyrannie..."

Le mot donne à réfléchir.

N'est-ce pas, en effet, très féminin, cette inquiétude dont on accable l'autre après s'être accablée soi-même; ce perpétuel besoin d'être rassurée, qui fait qu'on tourmente le voisin; cette exigence sentimentale, qui pèse lourdement sur le conjoint?...

"Que vais-je encore apprendre?..." se demandait cet homme, fatigué de sa journée, qui s'en retournait chez lui avec des pieds de plomb, sûr à l'avance de quelque catastrophe...

Vous savez bien, vous-même, avec quel soin vous évitez, au soir d'une journée accablante, telle amie qu'il vous faut "toujours remonter", qui "vous vide", au profit d'une paix éphémère, de votre paix à vous, vous chargeant de fardeaux dont, volontiers, vous vous seriez passée. On croirait qu'un mauvais génie la dresse contre tout ce qui est serein et paisible; qu'elle ne peut, sans la troubler, contempler une onde claire; que ceux-là l'agacent, qui ont, au prix de certains dépouillements, apprivoisé le bonheur...

Peu d'êtres sont légers, sans poids, source de paix et de bonheur tranquille. Et c'est pourquoi, sans doute, il en est peu auprès desquels on aimerait vivre. Protégeant sa paix à soi, chèrement ou durement acquise, on préfère sa solitude à leur trop lourde présence. Egoïsme?... oui, peut-être, avec l'excuse, au moins, d'une légitime défense. C'en est une autre forme que de faire, aux autres, porter son propre poids de souffrance ou d'ennui, sans considération pour leur charge personnelle.

On est si vite pesant soi-même, sans presque s'en douter. On l'est par amour, par ennui, par lâcheté, par besoin excessif de se raconter, par manque d'équilibre personnel, d'accord avec son destin, de vie chrétienne...

On l'est moralement. On l'est physiquement aussi. Que d'êtres sont pénibles, mal soignés, mal peignés, tâchés, déchirés, désordonnés, encombrants quoi!...

Alors, peut-être qu'un examen s'impose, un petit examen bien fouillé, de notre tenue extérieure aussi bien que de notre tenue morale.

Quelques points de repère:

— L'ordre, autant à la maison, sur notre table de travail, dans la file des voitures — aux heures d'affluence, quand on est soi-même au volant — que dans la conduite de notre propre vie.

— Le silence: on est si facilement pesant et "casse-pied" à force de bavardage! On manque tant d'occasions de se taire! On inflige aux autres tant d'ennuis par des paroles qu'il fallait retenir!

— La force d'âme, qui vous fait porter seule vos déboires et farder vos fatigues.

— L'équilibre: on conçoit que sa rupture — le mot fait image — provoque fatalement le coup d'épaule du voisin...

— La tendresse: nos façons d'aimer sont si vite tyranniques! qu'il s'agisse du mari, des enfants, des amis. Chacun a besoin, pour vivre, d'un minimum de liberté, de choix, de solitude, d'indépendance...

Etes-vous paisible, reposante, disponible quand on a besoin de vous, discrète quand l'autre a besoin de se retrouver lui-même?... Etes-vous "légère"?...

Geneviève LAINE.

Des critiques de l'accueil à la reine

TOKYO — Le sénateur démocrate de Californie, Dalib Singh Saund, a critiqué le secrétariat d'Etat américain pour avoir accordé à la reine Elisabeth une meilleure réception que celle donnée aux chefs de l'Asie. Dans un interview, le sénateur a déclaré "nous n'avons rien à gagner du côté britannique, soyons plus courtois envers les leaders asiatiques".

Le repassage d'un chemisier

Lorsque vous avez à repasser un chemisier, il vous arrive souvent de tempêter contre votre façon de vous y prendre, qui ne donne jamais de bons résultats.

Voici pour vous d'excellents conseils qui vous seront parfaitement utiles dans les différentes phases du repassage d'un chemisier.

1) Humectez la blouse, il est très nécessaire qu'elle soit humide. Et puis, vous commencez le repassage en procédant par le haut des manches, vous servant de la jeannette.

2) Ensuite, vous repassez le poignet et le bas de la manche. Il faut vous surveiller pour ne pas faire de plis le long de celle-ci.

3) Vous procédez ensuite au repassage du col que vous repasserez en l'étirant bien. N'oubliez pas d'opérer toujours à l'envers et de vous servir d'un fer lourd.

4) Et puis, vous repassez toujours sur la jeannette, le corps du chemisier, en tournant, c'est-à-dire, premier devant, dos, deuxième devant.

5) Si vous le désirez vous pouvez donner le dernier coup de fer à plat sur la table. Mais prenez bien garde à ne pas faire de faux plis.

Petits conseils

Pommes de terre noircies

Si vos vieilles pommes de terre ont tendance à noircir lorsqu'elles cuisent à l'eau, mettez dans l'eau, avant de les faire bouillir, une cuillerée à café de vinaigre. Elles conserveront ainsi leur bel aspect et seront plus appétissantes.

Plus de beurre rance

Vous n'aurez plus, madame, de beurre rance si vous prenez la précaution d'y introduire 60 gr. de miel par kilo. Cette quantité infime de miel ne communique aucun goût au beurre, mais neutralise les acides gras qui occasionnent le rancissement du beurre.

Collier en métal

Les colliers fantaisie en métal ont tendance à noircir le cou ou même les robes qu'ils touchent. Aussi, pour éviter cet inconvénient, passez sur la partie du collier en contact avec la peau ou le vêtement, une couche de vernis incolore. De plus, il protégera le collier contre l'oxydation qui peut se produire au contact de l'air.

La spiritualité du veuvage

Extraits d'un discours prononcé par le Souverain Pontife le 16 septembre devant des délégués de 29 pays.

— III —

Il est relativement facile pour une femme, qui vit intensément son christianisme et dont le mariage n'a jamais connu de crises graves, de s'élever jusque-là. Mais d'aucunes ont traversé, dans leur vie conjugale, des périodes pénibles à cause de l'incompréhension ou de l'inconduite de leur époux; d'autres ont résisté héroïquement pour ne pas déserter un foyer, qui ne leur apportait que déceptions, humiliations, épuisement physique et moral. La mort du conjoint peut apparaître dans ces cas comme une libération providentielle d'un joug devenu trop lourd.

Et cependant, devant le mystère de la mort et des jugements divins, au souvenir des promesses de miséricorde et de résurrection qu'apporte la révélation chrétienne, l'épouse malheureuse et non coupable ne peut nourrir d'autres sentiments que ceux du Christ lui-même devant les hommes pécheurs: celui du pardon volontaire, celui de l'intercession généreuse. Les blessures du passé, les souvenirs attristants deviennent alors un moyen efficace de rachat; offerts à Dieu pour l'âme du Christ, ils expient pour ses fautes et hâtent pour lui la vision béatifique. Une telle attitude, inspirée par un sens profond de l'union conjugale et de sa valeur de rédemption, n'est-elle pas la seule solution authentiquement chrétienne, capable de guérir les plaies encore saignantes, d'effacer amertume et vains regrets, et de restaurer ce qui semblait irrémédiablement perdu?

Comme il serait erroné, par contre, de profiter du veuvage pour s'affranchir de la réserve et de la prudence qui conviennent aux femmes seules, et s'abandonner aux vanités d'une vie facile et superficielle. C'est méconnaître la faiblesse du coeur humain, trop avide de peupler une solitude ingrate, et les périls de fréquentations apparemment inoffensives, mais sanctionnés trop souvent par des chutes regrettables.

Aussi souhaitons-Nous vivement que les efforts entrepris pour faire comprendre la grandeur du veuvage chrétien soient poursuivis avec persévérance. Nous savons que déjà beaucoup de veuves, dirigées par des guides spirituels compétents et grâce à l'entraide de leurs groupements, se sont ouvertes aux sublimes enseignements de la foi. Que chacune de celles, dont le compagnon de route a été rappelé à Dieu, se persuade de la nécessité impérieuse de cultiver sa vie spirituelle, si elle veut garder la paix intérieure et faire face sans défaillir à toutes ses tâches. Qu'elle ne laisse passer aucun jour, sans s'accorder un temps de recueillement, quelques moments privilégiés, où elle se sentira plus près du Seigneur et plus près de celui qui continue à veiller sur elle et sur son foyer. Qu'elle se réserve aussi chaque année quelques jours consacrés plus exclusivement à la réflexion et à la prière, loin du bruit, des soucis quotidiens tellement accablants. Elle y trouvera une sécurité inexprimable, qui illuminera toutes ses décisions et lui permettra d'assumer avec fermeté ses responsabilités de chef de famille. Cette prière s'accompagnera, il va sans dire, de la pratique sacramentelle, de la participation à la liturgie et de la mise en oeuvre des autres moyens de sanctification, qui l'aideront à se défendre des tentations insidieuses, celles du coeur et des sens en particulier.

Dans son foyer, la veuve continuera à pratiquer le don d'elle-même, qu'elle a promis au jour de son mariage. Ses enfants attendent tout d'elle, puisqu'elle tient aussi la place du père. La veuve de son côté reporte sur ses enfants l'affection sensible qu'elle donnait à son mari; elle s'attache tendrement à eux et pourtant, en cela aussi, elle doit rester fidèle à sa mission, faire taire les appels trop pressants d'un coeur sensibilisé à l'extrême, pour assurer à ses enfants une formation virile, solide, ouverte sur la société, pour leur laisser la liberté à laquelle ils ont droit, en particulier dans le choix d'un état de vie. Il serait funeste de se consumer en vains regrets, de se complaire en souvenirs amollissants ou, à l'inverse, de se laisser épouvanter par de sombres perspectives d'avenir. La veuve se consacrera à sa tâche d'éducatrice avec la délicatesse et le tact d'une mère sans doute, mais restera unie en esprit à son mari, qui lui suggérera en Dieu les attitudes à prendre, lui donnera autorité et clairvoyance. Il faut que le souvenir de l'absent, au lieu d'empêcher ou de ralentir l'élan généreux et l'application aux tâches nécessaires, inspire le courage de les accomplir intégralement.

(A suivre)

Prière

Donnez-moi une bonne digestion, Seigneur, et aussi quelque chose à digérer.

Donnez-moi la santé du corps, avec le sens qu'il faut pour la garder au mieux.

Donnez-moi une âme sainte, Seigneur, qui conserve devant sa vue ce qui est bon et pur,

Afin que, voyant le péché, elle ne s'épouvante pas mais qu'elle trouve le moyen de redresser la situation.

Donnez-moi une âme qui ne connaisse pas l'ennui, qui ignore le murmure, le gémissement et le soupir.

Et ne permettez pas que je me fasse trop de soucis pour cette chose encombrante que j'appelle "moi".

Seigneur, donnez-moi le sens de l'humour.

Donnez-moi la grâce de savoir discerner une plaisanterie,

Pour que je tire quelque bonheur de la vie et que j'en fasse part aux autres.

(Saint Thomas More)

Apprenez à "le" connaître

Voici quelques trucs qui vous aideront à connaître davantage votre "cavalier". Ce petit test que vous lui ferez subir sans qu'il le sache vous apprendra bien des choses. Il vous révèlera des qualités ou des défauts que vous ne soupçonniez peut-être pas jusqu'ici. Bon succès!

Son écriture...

On est tout soi-même dans chacun de ses actes. Et particulièrement dans son écriture. Mais il ne faut pas que cette écriture ait été changée par effort de volonté.

Une grande différence entre l'écriture et la signature indique une double personnalité: celle acquise et la vraie.

En voici quelques détails:

— Plus l'écriture est inclinée, plus son propriétaire a de coeur.

— La bonté est marquée par des lettres toutes rondes dont les angles sont exclus.

— L'autoritarisme, la décision ne manquent pas d'angles.

— Une écriture harmonieuse est celle de tous les gens supérieurs, même si c'est mal écrit. Mais l'écriture qui va dans tous les sens signale une personnalité de qualité inférieure.

— Les lettres séparées à l'intérieur des mots prouvent un caractère intuitif. Au contraire, quand elles sont liées, un caractère raisonneur.

— Les petits crochets en arrière indiquent l'égoïsme.

Une écriture fine, la délicatesse; une écriture grosse avec des pleins irréguliers, la sensualité et la gourmandise.

Sa poignée de main...

Elle est vigoureuse et nette: caractère droit, loyal, courageux, actif.

Elle est au contraire sans vigueur, molle, se laissant conduire: peu de vraie personnalité: il lui manque une bonne dose de cette virilité qui fait le chef.

Si sa paume est rugueuse, soyez fière... c'est un travailleur. Evidemment, le bureaucrate a la paume douce. Confiez-lui donc votre jardin!



Q. — J'aimerais savoir si vous connaissez des compagnies qui donnent du travail de couture ou de tricot à domicile. Il me semble que je pourrais occuper mes nombreux loisirs en faisant quelque chose de payant. Merci à l'avance. — UNE QUI A HATE DE SAVOIR.

R. — Je ne connais malheureusement pas de maison qui donne ce genre de travail. Le seul conseil que je puisse vous donner serait de faire paraître une annonce dans le journal. Si vous surveillez les grands journaux quotidiens, surtout en fin de semaine, vous y trouverez peut-être quelque chose. Je regrette de ne pas pouvoir vous aider, mais les règlements du journal ne me permettent pas de publier votre nom et votre numéro de téléphone. Cela constituerait une annonce.

* * *

Q. — J'espère que vous pourrez m'aider à convaincre mes parents de me laisser finir mes études. J'ai seize ans et, en juin dernier, je terminais ma dixième année. Mon plus grand désir est de continuer afin de devenir institutrice. Or, mes parents ont décidé que j'en "savais assez" et qu'on était en train de faire une pimbêche de moi avec ces histoires de science et de latin. Ils ne veulent rien entendre. Ils ont les moyens de me permettre d'acquérir l'éducation nécessaire, mon père passe pour riche et ma mère n'a pas continuellement besoin de moi à la maison, car elle n'a que moi et elle a une femme de ménage qui vient chaque jeudi. Je travaille dans un des grands magasins depuis le mois de juillet. Je croyais que ce n'était que pour le temps des vacances, mais puisque je ne retourne pas à la classe, je continue. Que faire, chère Louise?

MISERABLE.

R. — Vous avez toute ma sympathie, ma chère enfant. Je n'arrive pas à comprendre pourquoi, dans les circonstances que vous me décrivez, vos parents font de telles objections. N'auriez-vous personne, chez les gens d'âge mûr, qui pourrait leur expliquer que de nos jours, il est absolument nécessaire d'être instruit pour obtenir des positions convenables? Savez-vous, si j'étais à votre place, j'irais voir mon curé et lui expliquerait mon cas. Il me semble qu'il trouverait le moyen de convaincre vos parents. Si ce moyen ne réussit pas, vous savez sans doute que vous pouvez suivre des cours du Département d'Education provincial par correspondance. Si vous êtes courageuse et travailleuse, vous pourrez le soir continuer vos études et vous n'aurez qu'à vous présenter aux examens aux dates fixées. Avant de vous résoudre à suivre ces cours, il faudrait tout tenter auprès de vos parents qui vous aiment et qui veulent votre bonheur. Généralement, le papa trouve bien difficile de refuser ses faveurs à sa petite fille. Sachez choisir le bon moment et soyez très gentille en lui demandant celle-là. Parlez-lui de votre rêve d'être institutrice. Je vous souhaite bonne chance.

Q. — Je suis dans la cinquantaine avancée et mon visage me fait vraiment pitié. J'aimerais le faire "remonter". Savez-vous où je pourrais m'adresser pour ce traitement? Ce n'est pas seulement la vanité qui me pousse à tout tenter pour lui redonner une forme ferme et pour en effacer les rides, si possible. La profession que j'exerce exige que je reste aussi jeune que possible. Je vous serais très reconnaissante d'un conseil. — PLISSEE.

R. — On donne dans les salons de beauté des grands magasins locaux des traitements qui redonne un peu de fermeté au visage, mais si c'est un véritable "remontage" que vous désirez, il vous faudra consulter votre médecin qui vous recommandera à un spécialiste en chirurgie plastique. Il y en a certainement à Winnipeg. Ce sont surtout les actrices ou les personnes très mondaines qui les subissent, mais si votre travail l'exige, ne craignez pas, ces opérations sont délicates, mais elles réussissent généralement.

LOUISE.

Patron imprimé



Numéro du patron: 9139
Grandeurs: 10 à 18
Prix: 50c
(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:
Marian Martin Dept
La Liberté et le Patriote
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement: le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boîte.

Vol. 44—No 31

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface.** Par la poste: $1.00 franco 132-T.F

BON FOYER POUR COUPLE AGE — Conditions seront spécifiées. Canadiens français, catholiques, de préférence. **S'adresser à Boîte 612 ,La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.** 30-612-31P.

CANADIENS-FRANCAIS ET CATHOLIQUES, garçons ou filles, qui désirez correspondre ou vous rencontrer en vue du mariage, adressez vous au **Centre de Correspondance, boîte no 1083, Saskatoon, Sask.** Soyez assurés de la plus entière discrétion. 14-486-T.F.

A LOUER — St-Boniface — Chambre fournie. **S'adresser à 541, rue Langevin.** 31-629-32C.

A LOUER — Norwood — **297, rue Horace.** 3 chambres. 2e étage. $50 par mois. Adultes seulement. 29-604-31C.

A LOUER — St-Boniface — Chambre fournie pour homme. **Téléphoner: CEdar 3-1916.** 30-609-31C.

OFFRES D'EMPLOI SERVICE CIVIL DU CANADA

Sténographe bilingue pour le Département de la Santé et du Bien-Etre national (section allocations familiales et des pensions de sécurité pour vieillards) à Winnipeg. Salaire: $232.50-$262.50 par mois.

Gardes-malades pour hôpitaux. Pour le Département des Anciens Combattants à l'hôpital Deer Lodge, Winnipeg. Salaires: $225-$262.50, ou $260-$295, selon qualifications.

Les détails et formules de demande peuvent être obtenus aux bureaux de poste, du Service National de Placement ou en s'adressant à la **Commission du Service Civil, 702, Bureau de poste général, Winnipeg 1, Man.** 57-W794.

OFFRES D'EMPLOI SERVICE CIVIL DU CANADA

Opérateur pour diesel électrique, $282.50-$320, pour le Département du Transport dans différents centres du District des Services de l'Air de Winnipeg. Poste vacant à Baker Lake. Au moins trois ans d'expérience dans l'opération, la réparation et l'entretien d'un diesel et des moteurs à explosion sont requis.

Assistant de recherche, $272.50-$310, pour le Laboratoire de Biologie Forestière, Département de l'Agriculture, à l'Université du Manitoba, Winnipeg.

Les détails et formules de demande peuvent être obtenus aux bureaux de poste et du Service National de Placement, ou en s'adressant à la **Commission du Service Civil, 702, Bureau de poste général, Winnipeg 1, Manitoba.** 57-W793.

A LOUER — St-Boniface, 231, rue Dumoulin — Logement: 4 grandes pièces. Privé. Possession immédiate. Adultes seulement. **Téléphone: WHitehall 3-9024.** 29-602-31C.

A LOUER — St-Boniface — Grande chambre fournie ou non. 1er étage. Personne sérieuse de préférence. **S'adresser à 437, rue Jeanne d'Arc.** 31-622-31C.

A LOUER — St-Boniface — 2 chambres au 2e étage. Brochées pour poêle électrique. Possession immédiate. **S'adresser à 260, La Vérendrye. Téléphone: WHitehall 3-9143.** 31-625-31C.

A LOUER — St-Boniface — Chambre meublée, avec ou sans pension. Usage du téléphone. Près autobus. **Téléphone: CHapel 7-2457.** 31-626-31C.

A LOUER — Lorette — Maison dans le village. Près école et église. **S'adresser à C.P. 24, Lorette, Man.** 31-631-33C.

A LOUER — Dans le village de Lorette — Maison de 4 pièces. Possession immédiate. **S'adresser à M. J.-A. Therrien, C.P. 86, Lorette. Téléphone: Lorette 341.** 31-633-31C.

A LOUER — St-Boniface — Chambre meublée pour jeune homme ou femme âgée. Près autobus. **S'adresser à 481, rue Ritchot.** 21-432-T.F.

A LOUER — Norwood — Logement de 2 chambres avec poêle "rangette". Près autobus. **Téléphone: WHitehall 3-1004.** 31-636-31C.

A LOUER — St-Boniface — Chambre fournie. 2e étage. Usage du téléphone sur même étage. Pour homme de bureau ou jeune fille. **Téléphone: CHapel 7-4919.** 31-635-31C.

A LOUER — Norwood — 2 grandes chambres fournies, près hôpital et autobus. Adultes de préférence. Possession immédiate. **Tél.: CH 7-5133.** 31-638-33C.

A VENDRE OU A LOUER — St-Pierre — Maison très propre, 4 pièces: dans centre du village. **S'adresser au magasin Henri Lambert.** 30-610-31C.

A VENDRE — Réfrigérateur "Westinghouse". **S'adresser à 449, rue St-Jean-Baptiste.** 30-618-31C.

A VENDRE — Au centre du village de St-Adolphe — 10 acres de terrain, maison et autres bâtiments. **S'adresser à M. F. Gagnon, St-Adolphe.** 22-466-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, rue Louis Riel — Maison: 2 logis. Entrée privée. Chauffage à l'huile. 10 ans. **Téléphone: CEdar 3-5075.** 24-501-T.F.

A VENDRE — Chauffeur "Stoker" en parfaite condition. **S'adresser au Foyer, 718, ave Taché, St-Boniface.** 31-621-32C.

A VENDRE — St-Boniface, près école Provencher — Bungalow: 5 pièces. Chauffage: eau chaude à l'huile. Soubassement complet. Garage. Pas d'agents. **Téléphone: CHapel 7-2409.** 31-624-31P.

A VENDRE — Ensemble pour salle de bains: lavabo, baignoire et toilette. **S'adresser à 396, rue Desautels. Téléphone: CEdar 3-1837.** 31-628-31C.

A VENDRE — Manteau "Hudson Seal" en parfaite condition. **S'adresser à 156, rue Notre-Dame, St-Boniface.** 31-630-31C.

A VENDRE — Maison neuve: 5 pièces. Garage. 2 lots: 50 x 125. **S'adresser à C.P. 27, La Salle, Man.** 31-632-31C.

A VENDRE — Beau poêle électrique "Westinghouse" comme neuf. Prix d'achat $450. Prêt à sacrifier pour $300. **Téléphone: CHapel 7-8196.** 31-637-31C.

A VENDRE — Maison appartement moderne en brique. 8 logements. 2 garages; lot 100' x 122'. Revenu annuel: $5,424. Prix: $39,500. Comptant requis: $10,000 ou sécurité sur propriété équivalant à $10,000. Termes: $300 par mois. **S'adresser à M. Albert Paquin, 97, rue Champlain, Norwood.** 30-619-32C.

A VENDRE OU A LOUER — Bureau et entrepôt idéal pour industrie légère: 5,000 pieds carrés, emplacement central. Possession immédiate. **Signalez WHitehall 2-3135, M. Walter Dowhan.** 30-616-30C.

A VENDRE — Ferme dans paroisse française. Une section de terre avec bâtiments. A 3 milles du village sur grande route no 8. Toute en culture excepté 75 acres en parc. Eau en abondance. Pour plus amples renseignements, **s'adresser à Wilfrid Raymond, Storthoaks, Sask.** 31-623-33C.

A VENDRE — Région de St-Pierre — Plusieurs bonnes fermes, petites et grandes. Bon terrain. Fermes laitières avec contrats de lait. Service de transport avec camions. Maisons modernes; contrats de lait, etc. Bons magasins, garages, restaurants, etc. **Téléphoner à M. Edouard Hébert, Carey, Man., à St-Pierre 316—4.** 31-620-32P.

FERME A VENDRE

Lot dans la paroisse de Lorette, enregistré au Bureau des Titres de Propriété au numéro 4196, comprenant approximativement 160 acres avec toute la série de bâtiments de ferme: grande maison, étable, grange, remise pour machines et garage tous munis du pouvoir électrique.

Nous offrons cette ferme à vendre au nom de Mme Ida Manaigre, et si vous êtes intéressé à l'acheter, veuillez soumettre votre offre accompagnée de 10 p. 100 du prix d'achat à **CROWN TRUST COMPANY, 365, rue Main, Winnipeg. Téléphone: WH 3-3556.**

SYLVESTRE REALTY
185, ave Provencher, St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface — Bungalow: 4 pièces. Prix: $6,600. Comptant requis: $2,000.
St-Boniface — Maison de 8 pièces. Semi-moderne. Prix: $7,800. Comptant requis: $1,500.
Norwood — Maison: 7 pièces, moderne. Prix: $11,500. Comptant requis: $1,500.
St-Vital — Bungalow de 4 pièces semi-moderne. Prix: $7,500. Comptant requis: $1,000.
A 175 milles à l'ouest de Winnipeg — Ferme: 640 acres en culture mixte avec très bons bâtiments. Prix: $10,000. Comptant requis: $2,000. Balance facile.

Téléphones
Bur.: CEdar 3-2129; Rés.: CEdar 3-5850 30-615-31C.

FRANK SIMONITE LIMITED
370, rue Colony

A VENDRE

Norwood — Bloc: 8 logements. 7 ans. Revenu mensuel: $610. Revenu annuel: $5,200. Comptant requis: $15,000. Balance à termes faciles 6%.
St-Boniface — Près hôpital. Maison: 5 pièces, moderne. Prix: $8,000. Comptant requis: $1,600.
Norwood — Près Précieux-Sang. Semi-bungalow, 5 pièces. Prix: $9,400. Comptant requis: $3,000.
Norwood — Près Lyndale Drive — Bungalow: 5 pièces. Prix, $11,500. Comptant requis: $3,500.
St-Vital — Rue Regal — Bungalow: 4 pièces. Prix: $7,800. Comptant requis: $1,250.

O.-J. De Steur — Tél. 42-2285
N. Bernier — CEdar 3-2027
30-614-31C.

Ouverture officielle de l'école Ste-Marie

(Suite de la première page)

M. le dentiste P.-E. LaFlèche a révélé que la Fraternité Française avait alloué $2,000 aux écoles indépendantes de St-Boniface et Mgr Baudoux en fit le partage entre les curés présents,



M. l'abbé U. Lafond, curé de la paroisse Ste-Marie

MM. les abbés Lafond et Turcot et le R. P. Lemoine. On a signalé que les compatriotes de la province de Québec fournissent 90 pour cent de ces montants.

L'hon. M. Préfontaine, récemment relevé d'une maladie, s'est contenté de quelques mots, au nom du Manitoba français. Son collègue, M. Miller, s'est dit très impressionné par l'initiative de cette paroisse et convaincu que, grâce au dévouement des religieuses, on aura dans cette école une bonne éducation.

Mgr Baudoux, dans une brève mais chaleureuse allocution, rappela que chez les Canadiens français il y a toujours une école à côté de l'église et que, dans cette province, leurs enfants deviennent de parfaits bilingues. Il n'y a pas de sacrifices trop onéreux quand il s'agit de l'avenir terrestre et éternel des enfants. Il chargea M. LaFlèche tout particulièrement de transmettre notre gratitude au Conseil de la Vie française.

On déclara ensuite l'édifice officiellement ouvert. En réalité, trois religieuses y enseignent depuis le 22 septembre.

Mmes J. McDowell et J.-F. Boux présidèrent l'organisation du thé qui suivit la cérémonie.

Cette paroisse de 100 familles a adopté un plan assez unique pour financer ses projets. On a dressé un budget pour l'année, en tenant compte des dépenses courantes et des paiements sur la dette. En conséquence, chaque famille sait combien il faut verser chaque semaine pour faire face aux obligations de la paroisse. La moyenne serait d'environ $2.50, pour l'école, la dette et l'entretien. Ainsi on a évité de faire une campagne de souscriptions. Cette paroisse de langue française comprend les familles qui habitent la ville, entre les rivières Rouge et La Seine, et les rues Carrière et Fermor.

Au-delà de 500 personnes visitèrent les édifices au cours de l'après-midi.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Bien qu'en retard, nous ne voudrions pas oublier que l'un de nos anciens Grands Chevaliers a été cruellement éprouvé par la mort de son jeune fils. Au Chevalier Henri Lacerte, auquel le Conseil Provencher doit tant, et à sa famille, nos sincères condoléances.

Messe pour les défunts

Le lundi 11 novembre, à 9 h. a.m., aura lieu une messe pour nos membres défunts, en l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg.

Assemblée du 24 octobre

Notre Conférencier nous avait promis une surprise et n'a pas manqué à sa parole. Le Frère J.-P. Escaravage nous faisait une délicieuse et spirituelle conférence sur les noms de famille et leurs origines parfois cocasses. Plusieurs de nos Chevaliers y ont passé. "Est-ce qui a ravage", mais oui, sans doute.

Le tout fut suivi d'un bon goûter et il nous faisait plaisir de remarquer une bonne assistance. Bravo, cela augure bien pour l'avenir! Continuons ce bon mouvement.

Déjeuner-communion

Les Chevaliers de Goulet, Lorette, Ile-de-Chênes, Provencher et autres qui se sont rendus à l'aimable invitation des Chevaliers de Ste-Anne, dimanche dernier, en ont rapporté un excellent souvenir.

Ce déjeuner-communion fut des plus réussi. Le R. P. Ferland, curé de Ste-Anne, salua en gracieux termes, les Frères visiteurs au nombre d'environ cinquante. Ah oui! et ce brave Frère Dr Doyle, qui parle le français comme vous et moi. Cette rencontre aura d'heureuses répercussions pour la Chevalerie.

Sputnik à revers

Un frère de la paroisse de Ste-Marie de St-Vital nous dit que le "Sputnik" du Conseil Goulet va de reculons. En sa chronique du 25 octobre, il annonçait deux événements pour le 3 octobre prochain. Einstein l'a bien dit que le temps n'est qu'un produit de l'imagination humaine!

Assemblées de novembre

Elles auront lieu les 14 et 28 novembre. Tâchons d'y assister encore plus nombreux qu'à la dernière.

N'oublions pas nos chers disparus en ce mois qui leur est consacré tout spécialement.

BISTOURI.

A VENDRE

St-Boniface — Duplex 6 pièces. Prix: $6,900.
St-Boniface — Bungalow moderne: 6 pièces, plus logement 3 pièces au soubassement. Chauffage à l'huile. $14,500.
St-Boniface — Bungalow ultra-moderne: 5 pièces. Chauffage à l'huile. Bel emplacement. $13,500.
St-Boniface — Semi-duplex: 8 pièces. $10,000.
St-Boniface — Maison de rapport: 5 logements. $8,000.
St-Boniface — Maison: 3 pièces, près écoles. Prix: $4,500.
Norwood — Cottage moderne: 5 pièces. Chauffage à l'huile. Possession immédiate. $12,500.
Norwood — Duplex moderne: 8 pièces. Chauffage eau chaude à l'huile. Prix: $14,000.
Norwood — Maison: 5 pièces. Chauffage à l'huile. Prix: $7,600. Comptant requis: $600.

S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WHitehall 3-2134
30-613-31C.

Décès

Mme D.-N. Lagimodière

Mme Diane-Nora Lagimodière, âgée de 96 ans, de Libau, Man., est décédée le mardi 5 novembre à l'hôpital général de Selkirk. Née à St-Boniface, elle vécut en Saskatchewan de 1928 à 1955 et depuis à Libau.

Elle laisse dans le deuil son époux, Léopold; un frère, Mike Gingras, de Montréal, et une soeur, Mme B. DeLeeuw, de St-Vital.

Le service fut chanté le vendredi 8 novembre dans l'église St-Eugène de St-Vital. L'inhumation eut lieu dans le cimetière de St-Vital. Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

* * *

Mme Joséphine Bartel

Mme Joséphine Bartel, âgée de 63 ans, de 389, avenue Elgin, est décédée le lundi 28 octobre à l'hôpital Général de Winnipeg. Née à St-Norbert, elle vécut au Manitoba toute sa vie.

Lui survivent: une fille, Mme O. Bowman; neuf petits-enfants; une soeur, Mme J. Cloutier, et deux frères, Léon et Hubert Parisien.

Le service fut chanté le jeudi 31 octobre dans l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg. L'enterrement eut lieu dans la section de l'Assomption au Chapel Lawn Memorial Gardens. Le salon Kerr était en charge des funérailles.

Mère d'Youville sera béatifiée

CITE DU VATICAN — Trois causes de béatification et cinq de canonisation sont en bonne voie à la Congrégation des Rites et l'on pense qu'elles pourraient aboutir d'ici l'année prochaine.

Au nombre des causes de béatification figure celle de la Canadienne Marguerite Dufrost de la Jammerais, veuve d'Youville, fondatrice des Soeurs de la Charité, morte en 1771 et dont le décret reconnaissant ses vertus fut approuvé en 1931.

Les deux autres sont celles de l'Espagnole Jornet y Ibars, fondatrice des Petites Soeurs des vieilliards abandonnés, morte en 1897, et de l'Italienne Elena Guerra, morte en 1914, fondatrice des Soeurs de Ste-Zita.

Alarmante émigration

LONDRES — De 1950 à 1956, près de 50 diplômés de chimie et de physique d'universités britanniques ont quitté leurs pays pour émigrer en Amérique du Nord. Quelque 300 ingénieurs ont quitté la Grande-Bretagne en 1956-57 pour venir au Canada et aux Etats-Unis. Si cette émigration se poursuivait, elle pourrait devenir inquiétante, conclut le rapport du conseil scientifique du gouvernement.

Processions toujours interdites en Pologne

VARSOVIE — Des contrôles rigides sur les processions religieuses sont imposés en Pologne en dépit des requêtes de la hiérarchie qui souhaite leur disparition. Au cours de la période du régime staliniste, des règlements civils touchant les assemblées publiques ont été étendus aux processions religieuses et aux manifestations en dehors des églises. Des permissions spéciales obtenues longtemps à l'avance des "Conseils du peuple" pouvaient seules permettre les processions, les pèlerinages. Dans la plupart des cas, ces requêtes étaient refusées, malgré la peine qu'on se donnait à les préparer.

A la suite des événements d'octobre 1956, la hiérarchie de Pologne a réclamé la fin de ces restrictions, mais le gouvernement n'a consenti qu'une modification d'ordre mineur.

Reconnaissance des cours de journalisme des hebdos

MONTREAL — L'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada, qui groupe une centaine de journaux publiés chaque semaine, a entamé des pourparlers avec le service de l'extension de l'Université de Montréal en vue d'obtenir la reconnaissance universitaire d'un cours abrégé de journalisme qu'elle a inauguré au début de cette année et qu'elle se propose d'élargir et de perpétuer.

Cette nouvelle a été annoncée dernièrement par le président de l'association, M. Aimé Gagné, d'Arvida, P.Q., au cours du congrès annuel des hebdos de langue française tenu à l'hôtel Windsor, de Montréal.